

Rapport Annuel et Financier

2025



Table des matières

Table des matières 2

Liste des acronyme 6

Vision de l’ICM 10

Mission de l’ICM 10

 Remerciements 11

Message de la Présidente 12

Message de la Directrice générale..... 14

Introduction 16

Théorie du changement de l’ICM19

Impact de l’ICM 22

L’ICM en chiffres 24

Structure de l’ICM 28

 Gouvernance..... 29

 Membres du conseil d’administration de l’ICM 29

 Réunions du conseil d’administration 31

 Réunion du Conseil 31

 Commission électorale indépendante (CEI) 32

 Nouveaux membres 33

 Équipe du bureau central de l’ICM 34

 Approche régionale de l’ICM 36

 Conférences régionales de l’ICM 37

 Comités professionnels régionaux 37

Avancement des priorités stratégiques de PICM 38

PS1: Favoriser l’innovation, le leadership et la durabilité pour
l’avenir de la profession de sage-femme 40

 01 : L’ICM devient une organisation pérenne et innovante 42

 02 : L’ICM ne cesse d’apprendre et de répondre aux besoins de ses
membres en développant des approches innovantes et efficaces 54

03 : Le Midwives’ Data Hub devient la plateforme numérique de référence pour les informations vérifiées sur le paysage de la profession de sage-femme et de la santé maternelle et infantile afin d’encourager les sages-femmes, les AM et les parties prenantes à s’appuyer sur un plaidoyer fondé sur des données 79

PS2: Appuyer la diffusion et la mise en œuvre du Cadre professionnel de82

04: Le Cadre professionnel de l’ICM guide la mise en place d’une profession de sage-femme autonome dans les pays.....84

05: Les ressources et les programmes de formation des sages-femmes de l’ICM sont diffusés et utilisés 93

06: L’ICM promeut et soutient le leadership des sages-femmes individuelles, des AM et des CPR en reconnaissant les rôles de leadership formels et informels 94

07: La continuité des soins assurés par les sages-femmes est reconnue au niveau mondial comme le modèle de soins le plus durable d’un point de vue économique, social et environnemental pour les services de santé maternelle et infantile 98

PS3: Collaborer avec des partenaires pour développer le mouvement en faveur de la profession de sage-femme et renforcer le rôle des sages-femmes..... 100

08: Amélioration de l’efficacité du plaidoyer et des communications sur l’impact et le besoin de sages-femmes102

09: Partenariats renforcés entre les sages-femmes et d’autres parties prenantes, y compris les décideurs politiques au niveau national et mondial 126

PS4: Travailler en partenariat pour veiller à ce que les AM soient prêtes et bien placées pour répondre aux crises humanitaires et climatiques émergentes 134

010 : La profession de sage-femme est prête et réactive face à l’impact des événements climatiques et humanitaires sur la SSRMNA136

Objectifs pour l’avenir140

Résumé du budget 2026 141

Aperçu financier142

Résumé exécutif concernant les états financiers143

États financiers 2025146

1 Bilan 147

2 État des recettes et des dépenses148

3 Notes générales sur les états financiers149

4 Notes sur les actifs inscrits au bilan155

5 Notes sur les passifs inscrits au bilan158

6 Droits, obligations et accords hors bilan164

7 Notes d’informations sur l’état des recettes et dépenses166

8 Autres informations 172

ANNEXES 176

Liste des acronymes

ABA	Alliance of Bulgarian Midwives
AGNU	Assemblée générale des Nations Unies
AIME	Alliance pour l'amélioration de la formation des sages-femmes
AM	Association(s) membre(s) ou association(s) de sages-femmes
AMR	Résistance antimicrobienne
AMSF	Association Marocaine des Sages-femmes
APD	Aide publique au développement
APRO	Bureau régional d'Asie-Pacifique
ASDI	Agence suédoise de coopération internationale au développement
ASRO	Bureau régional des États arabes
BRIDGE	Renforcer la résilience dans la croissance et l'engagement numériques
C4W-ACCT	Renforcer la collaboration pour les femmes et les soins en matière de contraception et d'avortement
DG	Directrice générale
C4W	Collaborer pour les femmes
CdP	Communauté de pratique
CEI	Commission électorale indépendante
CITP	Classification internationale type des professions
DMU	Dispositif minimum d'urgence
EEE	Espace économique européen
EOI	Manifestation d'intérêt
ERASMUS+	Programme d'éducation et de formation de l'UE
FAME	Federación de Asociaciones de Matronas de España
FCDO	Ministère des Affaires étrangères, du Commonwealth et du développement
FIGO	Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique
FNOPO	Federazione Nazionale Ordini Professione Ostetrica
FP2030	Family Planning 2030
GCMCoP	Communauté de pratique mondiale des sages-femmes en chef
G-JEDI	Égalité des genres, Justice, Équité, Diversité et Inclusion

HORT	Équipe(s) régionale(s) du bureau central
ICFP	Conférence internationale sur la planification familiale
ICM	Confédération internationale des sages-femmes
IDM	Journée internationale de la sage-femme
IPPF	Fédération internationale pour la planification familiale
IRC	Comité international de secours
IWAG	Groupe de travail inter-agences sur la santé reproductive en contextes humanitaires
KPI	Indicateur(s) de performance clés
LSTM	Liverpool School of Tropical Medicine
MAA	Association burundaise « Midwife in Action »
MAP	Midwifery Association of Pakistan
MAZ	Midwives Association of Zambia
MEAP	Programme d'accréditation de la formation des sages-femmes
MGF	Mutilation génitale féminine
MLBC	Maisons de naissance dirigées par des sages-femmes
MMoC	Modèles de soins assurés par les sages-femmes
MOH	Ministère de la Santé
MPath	Parcours de développement de la formation des sages-femmes
NCM	Sage-femme en chef nationale
NMAU	National Midwives Association of Uganda
OB-GYN	Obstétricien-Gynécologue
OIT	Organisation internationale du travail
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Nations Unies
PF	Planning familial

PMNCH	Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant
PPH	Hémorragie post-partum
PS	Priorités stratégiques
R.-U.	Royaume-Uni
RCM	Royal College of Midwives
RDC	République démocratique du Congo
RDP	République démocratique populaire
RMC	Soins de maternité respectueux
RPC	Comités professionnels régionaux
SCA	Soins d'avortement complets
SCOSAF	Congolese Society of Midwives
SDSR	Santé et droits sexuels et reproductifs
SLMA	Sierra Leone Midwives' Association
SMN	Santé maternelle et néonatale
SOMSA	Society of Midwives of South Africa
SONUB	Soins obstétricaux et néonataux d'urgence de base
SPPC	Comité de planification du programme scientifique
SRMNIA	Santé sexuelle, reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente
SSRMNA	Santé sexuelle, reproductive, maternelle, du nouveau-né et de l'adolescent
SWOT	Forces, faiblesses, opportunités et menaces
TdR	Termes de référence
UE	Union européenne
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
WCC	Soins centrés sur la femme
WEF	Forum économique mondial



Vision de l'ICM

L'ICM envisage un monde où chaque femme en âge de procréer aurait accès, ainsi que son nouveau-né, à des soins prodigués par une sage-femme.

Mission de l'ICM

Renforcer les associations de sages-femmes et faire progresser la profession dans le monde entier en mettant en avant les sages-femmes autonomes en tant que prestataires de soins idéales pour s'occuper des femmes en âge de procréer et pour encourager un accouchement normal, afin d'améliorer la santé reproductive des femmes ainsi que la santé de leurs nouveau-nés et de leurs familles.



Remerciements

L'ICM adresse ses plus sincères remerciements à Kinaura Partners pour leur appui déterminant lors de l'élaboration de ce rapport annuel complet.

Nous tenons également à remercier toutes les personnes et organisations qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport, dont beaucoup sont citées dans le texte.

Déclaration d'inclusivité

Dans le cadre de son travail, l'ICM se concentre sur les expériences vécues par les femmes tout en reconnaissant que les personnes issues de la diversité sexuelle et de genre, y compris les personnes transsexuelles et non binaires, ont aussi besoin d'avoir accès aux soins de santé sexuelle, reproductive, maternelle, du nouveau-né et de l'adolescent dispensés par les sages-femmes.

Permissions

Nous n'incluons dans ce document que le nom des personnes qui apparaissent déjà sur notre site ou d'autres canaux officiels et qui nous ont donc déjà communiqué leur permission. Cependant, nous avons conscience du contexte géopolitique sensible dans lequel nous opérons. Par conséquent, nous avons volontairement omis de mentionner certains noms, principalement ceux des personnes impliquées dans des activités ou des rôles où la divulgation de leur identité pourrait entraîner des conséquences négatives sur leur vie personnelle ou professionnelle. Cette approche nous permet de trouver un juste équilibre entre la transparence et notre responsabilité de préserver le bien-être de nos partenaires et collaborateurs.

Message de la Présidente



À l'heure où je dresse le bilan de tout ce que nous avons accompli en 2025, je ressens un immense sentiment de gratitude pour la force de notre communauté mondiale de sages-femmes et le dévouement inébranlable de nos membres pour faire progresser la santé et les droits des femmes et des nouveau-nés à travers le monde. Dans les contextes les plus divers et souvent dans des conditions extrêmement difficiles, les sages-femmes continuent à dispenser des soins essentiels, sûrs et vitaux. Alors que les systèmes de santé du monde entier font face à de graves pénuries de main-d'œuvre, à des inégalités croissantes et à des défis humanitaires de plus en plus importants, le leadership et l'impact des sages-femmes n'ont jamais été aussi essentiels.

Les sages-femmes ne sont pas seulement des prestataires de soins ; elles sont aussi des leaders, des défenseuses et des agentes de changement essentielles qui façonnent des systèmes de santé résilients, fondés sur les droits et qui tiennent compte de la dimension de genre.

Au cours de l'année écoulée, l'ICM est restée concentrée sur sa mission principale : renforcer la profession de sage-femme et soutenir les associations membres (AM) pour optimiser la qualité des soins pour les femmes, les nouveau-nés et leurs familles. Pendant toute l'année 2025, l'ICM a continué à actualiser et à faire progresser les normes mondiales de formation des sages-femmes, en veillant à ce qu'elles restent pertinentes, fondées sur des données probantes et conformes à l'évolution des besoins des systèmes de santé et des communautés, tout en restant attentive aux divers contextes nationaux dans lesquels nous travaillons.

L'ICM a également continué à promouvoir les modèles de soins assurés par les sages-femmes (MMoC) en tant que pierre angulaire de systèmes de santé efficaces et centrés sur les personnes. Les données probantes démontrent de manière constante

que les soins assurés par les sages-femmes améliorent les résultats en matière de santé ainsi que l'expérience des soins, et représentent un investissement rentable pour les systèmes de santé. Cela implique entre autres, de contribuer à l'élaboration d'orientations mondiales et de s'y conformer, notamment aux documents clés émanant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui renforcent le rôle que jouent les sages-femmes dans l'amélioration des résultats en matière de santé sexuelle, reproductive, maternelle, du nouveau-né et de l'adolescent (SSRMNA). Ces efforts reflètent un consensus mondial croissant sur la valeur des soins assurés par les sages-femmes et sur l'importance de permettre à ces dernières d'exercer leur profession en mobilisant l'ensemble de leurs connaissances et de leurs compétences.

Nos associations membres sont au cœur du travail de l'ICM. Grâce à un engagement soutenu, au renforcement des capacités et à un soutien adapté, nous continuons à renforcer le leadership, la gouvernance, le plaidoyer et le développement professionnel dans l'ensemble de notre réseau mondial. Ces efforts garantissent que nos stratégies sont ancrées dans les réalités locales et sont guidées par les voix, l'expérience et le leadership des sages-femmes elles-mêmes.

Nos partenariats restent fondamentaux pour notre impact collectif. La collaboration avec les agences des Nations Unies, les organisations professionnelles, les bailleurs de fonds et la société civile renforce la voix mondiale des sages-femmes et veille à ce que la pratique sage-femme soit visible, appréciée et influente dans les espaces politiques et décisionnels. Unie, notre communauté mondiale de sages-femmes fait progresser une vision commune de soins équitables et de qualité pour tous.

Quant aux prochaines étapes, je vous invite chaleureusement à vous joindre à nous à Lisbonne, en juin, pour le [Congrès triennal de l'ICM 2026](#). Ce Congrès, qui réunit des sages-femmes, des partenaires et des parties prenantes du monde entier, offre un espace vital pour échanger des connaissances, réfléchir à des défis communs et façonner l'avenir de la profession de sage-femme et des résultats de la SSRMNA. J'ai hâte de vous voir en personne et d'accueillir nos collègues pour nouer des liens, apprendre et renforcer notre travail collectif pour les années à venir.

Ensemble, continuons à diriger, défendre et transformer la profession de sage-femme, la SSRMNA et les soins aux femmes, aux nouveau-nés et aux familles dans le monde entier.

Sandra Oyarzo Torres
Présidente de l'ICM



Message de la Directrice générale

Même si les activités de l'ICM en 2025 attestent de progrès continus et de l'intensification de la collaboration, elles s'inscrivent dans un contexte mondial de plus en plus difficile. Dans de nombreux contextes, les progrès en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs (SDSR) sont soumis à une pression considérable, en raison d'environnements juridiques, politiques et financiers de plus en plus restrictifs et incertains. Ces dynamiques ont des conséquences réelles et transformatrices sur la vie des femmes, des filles et des communautés, ainsi que sur les sages-femmes qui les servent.

Dans ce contexte, le rôle des sages-femmes n'a jamais été aussi essentiel. Les sages-femmes sont des prestataires de soins de confiance, des défenseuses des droits et des piliers de systèmes de santé résilients. Pourtant, les systèmes qui les soutiennent sont mis à rude épreuve et l'investissement dans la pratique sage-femme au niveau mondial reste insuffisant pour répondre aux besoins croissants. Pour faire face à cette situation, il faut une vision claire, des données fiables et une mobilisation plus forte.

Cette année, le travail de l'ICM reflète le dévouement et l'expertise d'une équipe exceptionnelle. Partout dans le monde, notre personnel apporte une expertise professionnelle approfondie, une expérience personnelle et une grande détermination dans toutes ses actions. Ses efforts permettent à l'ICM de réagir rapidement à un environnement mondial complexe, d'offrir des ressources et des programmes de qualité et de soutenir les associations de sages-femmes qui évoluent dans des contextes divers et souvent difficiles. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur collaboration, leur professionnalisme et leur engagement durant cette période de transition. Je suis également reconnaissante envers Sally Pairman pour sa gentillesse et son rôle de mentor lorsque j'ai pris mes fonctions de directrice générale en mars 2025.

Tout au long de l'année, un message n'a cessé de nous parvenir de nos membres et de nos partenaires : les progrès dépendent de l'ancrage des stratégies mondiales dans les réalités locales et de l'inclusion des sages-femmes à chaque étape du processus. Forte de ma propre expérience de la promotion d'une SDRS centrée sur les jeunes, j'ai tout à fait conscience du fait qu'il est essentiel que les services offerts par les sages-femmes transparaissent dans les besoins, les voix et le leadership des jeunes et des communautés. À mesure que j'avance dans mes fonctions de directrice générale, vos points de vue et les enseignements que j'en ai tirés influencent la façon dont je compte poursuivre mon travail.

À titre d'exemple, cet engagement se reflète dans la campagne [Un million de sages-femmes de plus](#). J'encourage tous ceux qui liront ce rapport, qu'ils soient membres, partenaires, alliés ou sympathisants, à signer la pétition appelant à un plus grand investissement dans la profession de sage-femme dans le monde entier. En ajoutant votre voix, vous contribuez à renforcer un message clair et urgent : les sages-femmes sont indispensables pour améliorer les résultats en matière de santé, faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes et protéger la santé et les droits sexuels et reproductifs dans un monde en mutation rapide.

Quant à l'avenir, je suis profondément inspirée par le leadership et la détermination des sages-femmes de toutes les régions, et je suis fermement convaincue que des progrès significatifs restent possibles, même dans les moments difficiles, lorsque nous travaillons ensemble, en étroite collaboration, avec une vision claire et une détermination sans faille. J'ai hâte de travailler avec le personnel de l'ICM, les associations de sages-femmes et les partenaires pour continuer à faire progresser notre profession et à soutenir les communautés qui en dépendent.

Anna af Ugglas
Directrice générale, ICM



Introduction

En 2025, l'ICM a continué à faire progresser la profession de sage-femme dans un contexte politique et sanitaire mondial de plus en plus complexe. Ce Rapport annuel revient sur le travail de l'ICM au cours de l'année, en mettant en avant les progrès accomplis, les difficultés rencontrées et les enseignements qui guideront la mise en œuvre continue du plan stratégique triennal 2024-2026.

Organisées en six régions (Afrique, Amérique, Asie du Sud-Est, Europe, Méditerranée orientale et Pacifique occidental), les 133 associations membres (AM) de l'ICM représentent plus de deux millions de sages-femmes dans 117 pays. En collaboration avec ses AM, l'ICM s'efforce de faire progresser les objectifs communs en matière de santé et de bien-être des femmes, des nouveau-nés et des familles grâce à des soins de qualité assurés par les sages-femmes et centrés sur la femme.

Tout au long de l'année 2025, les sages-femmes ont continué à travailler au sein de systèmes de santé soumis à de fortes tensions. Les crises humanitaires prolongées, les chocs liés au climat, les pénuries de main-d'œuvre et une opposition de plus en plus marquée à l'égard de la santé, des droits et de l'autonomie corporelle des femmes ont façonné les environnements dans lesquels les sages-femmes vivent et travaillent. Au cours de l'année, la discrimination persistante fondée sur le genre, l'insuffisance des ressources et les limites à l'autonomie professionnelle se sont aggravées. Ces réalités ont mis en exergue à la fois l'urgence de la mission de l'ICM, et la nécessité d'adopter des approches adaptatives et résilientes pour renforcer la profession de sage-femme.



MIDWIFE
KIT

Alors que l'impact se joue de plus en plus au niveau des pays et que les financements en faveur de la coordination mondiale s'amenuisent, l'ICM s'efforce de clarifier la complémentarité de l'action nationale et mondiale. En s'appuyant sur le principe de l'universalisme proportionné, l'ICM harmonise l'élaboration des normes mondiales, fondées sur les standards, le plaidoyer et l'échange de connaissances, sur une mise en œuvre et un impact pilotés par les pays. En tirant parti de son financement de base de manière stratégique, l'organisation a réuni des partenaires, renforcé les normes et traduit l'influence mondiale en progrès nationaux significatifs.

Malgré les difficultés persistantes, l'approche stratégique de l'ICM en 2025 a permis d'approfondir la collaboration avec des partenaires clés dans tous les secteurs, notamment le Comité international de secours, Direct Relief, la Fondation Gates, l'UNFPA, l'OMS et bien d'autres. Les partenariats ont permis d'accroître l'impact collectif à un moment où les ressources sont limitées et où les contextes géopolitiques évoluent rapidement. Ces défis ont alimenté une réflexion continue au sein de l'ICM sur la manière de mieux adapter le soutien, de renforcer les systèmes de génération de données probantes et d'apprentissage et de prioriser les investissements stratégiques au cours de la dernière année de notre période triennale stratégique et au-delà. Ce rapport documente non seulement les activités et les réalisations de l'organisation, il reflète également l'engagement de l'ICM en faveur de l'apprentissage, de la redevabilité et de l'amélioration continue. En prenant acte des défis et en y apportant des réponses, en comblant les lacunes et en s'appuyant sur les progrès réalisés à ce jour, l'ICM reste fidèle à sa mission, qui est de veiller à ce que les sages-femmes soient respectées et soutenues, et qu'elles aient les moyens de fournir des soins de qualité, autonomes et centrés sur la femme dans le monde entier.

Théorie du changement de l'ICM

En 2025, la théorie du changement de l'ICM a été révisée pour expliquer plus clairement le rôle particulier de l'ICM dans le secteur de la SSRMNA et de démontrer comment ses interventions contribuent au changement à long terme. Elle définit le rôle de l'ICM, les effets intermédiaires et les effets à long terme escomptés, ainsi que l'impact final que l'ICM espère obtenir.

Le rôle de l'ICM est défini par sept domaines d'intervention : établir des normes mondiales, soutenir les AM dans le monde entier, développer le leadership des sages-femmes, établir des alliances stratégiques, mener des actions de plaidoyer fondées sur des données probantes, soutenir la préparation et la réponse aux crises, et fournir une assistance technique. Une mise en œuvre réussie dans ces domaines devrait générer des changements positifs au niveau des effets intermédiaires et à long terme.

Les effets intermédiaires et à long terme sont clairement identifiés pour refléter les différents niveaux d'influence et d'attribution. Les effets intermédiaires sont plus directement influencés par les interventions de l'ICM, tandis que les effets à long terme résultent des efforts cumulatifs et collaboratifs de l'ICM et d'autres acteurs. Dans l'ensemble, le travail de l'ICM devrait générer un impact en contribuant à l'amélioration des résultats et des expériences en matière de santé pour les femmes, les personnes de la diversité sexuelle et de genre et les nouveau-nés, au renforcement de l'égalité entre hommes et femmes et à l'amélioration de la stabilité sociale et de la productivité économique, grâce à des efforts collectifs dans l'ensemble de l'écosystème de la santé et du développement.

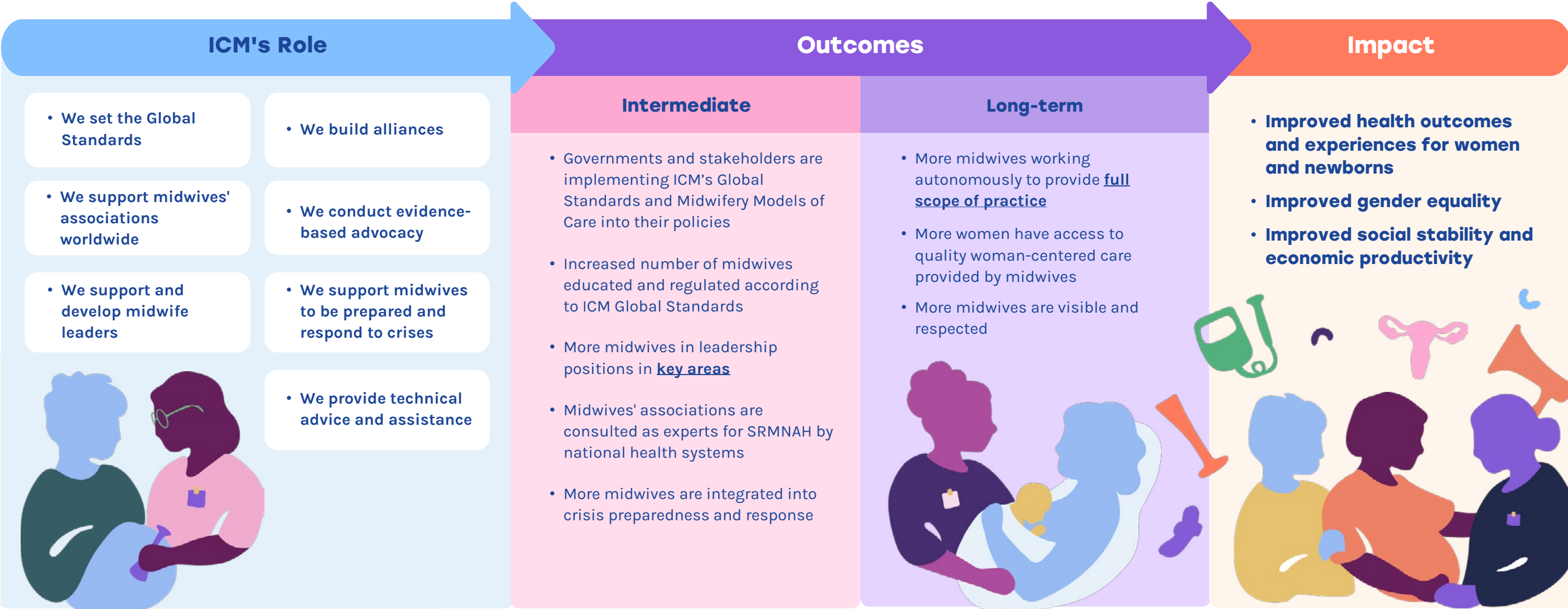
Contrairement aux théories du changement traditionnelles, ce cadre évite délibérément d'établir des liens linéaires entre les interventions individuelles et les effets uniques. Cela reflète la réalité selon laquelle les progrès dépendent de nombreux efforts interdépendants, offrant ainsi une représentation plus précise de la manière dont le changement se concrétise dans la pratique.



ICM THEORY OF CHANGE



Goal: Universal access to quality care by midwives



Impact de l'ICM

Cette année, l'ICM a renforcé la façon dont elle mesure son impact en élaborant une série d'indicateurs de performance (KPI) alignés sur sa théorie du changement (TdC). Ces KPI fournissent un cadre pratique pour le suivi des activités et des effets escomptés, et aident l'ICM à mieux décrire la manière dont son travail façonne les environnements politiques et les systèmes qui permettent aux sages-femmes de fournir des soins autonomes et centrés sur la femme pour les années à venir.

Les indicateurs ci-dessous reflètent les résultats et effets du travail de l'ICM en 2025, mesurés par des enquêtes régulières après des AM qui recueillent des données quantitatives, des éclairages qualitatifs et des témoignages d'impact. Les indicateurs à long terme s'alignent sur les mesures mondiales du Midwives' Data Hub, en s'appuyant sur les données de partenaires, tels que l'UNFPA et l'OMS pour suivre la contribution de l'ICM à des objectifs de SDSR plus larges, sans dupliquer les efforts de collecte.

« Grâce à l'éventail de ressources et de documents qu'elle a produits (les Compétences, le Cadre professionnel, les normes, etc.) l'ICM a constamment positionné les sages-femmes comme des professionnelles crédibles et autonomes dans le domaine de la santé des femmes. Ses communications renforcent le message selon lequel les sages-femmes sont au cœur des soins dispensés aux femmes et jouent un rôle essentiel pour promouvoir les droits des femmes, leur choix éclairé et leur autonomie corporelle. »

- Caitlyn Mitchell, responsable de l'engagement, Kinaura Partners



L'ICM en chiffres



Nombre de pays où les sages-femmes sont autorisées à fournir au moins cinq types de contraception moderne (mesure indirecte du champ de compétences)	66 pays
Nombre de pays où les sages-femmes sont autorisées à assurer les 7 fonctions signal SONUB	41 pays
Nombre de pays comptant au moins trois sages-femmes pour 10 000 habitants	91 pays
Nombre de pays où la politique nationale reconnaît les sages-femmes comme un groupe professionnel distinct des infirmières	98 pays
Nombre d'articles de recherche publiés qui citent les ressources de l'ICM	601
Nombre d'initiatives politiques ou de changements législatifs qui soutiennent les sages-femmes, auxquels l'ICM ou les AM ont contribué	De nombreuses AM utilisent les documents de base de l'ICM pour faire pression sur leurs gouvernements et influencer la législation, les cadres réglementaires, les normes éducatives et la préparation aux crises. D'après l'enquête biennale de l'année dernière, les discussions de groupe et les rapports de projets individuels, de nombreuses AM ont exprimé leur reconnaissance à l'ICM pour ses ressources et son soutien et ont attribué les avancées en matière de politique et plaidoyer à l'ICM. Au total, l'ICM a documenté 43 récits mettant en lumière les efforts et les succès en matière de politique et de plaidoyer.
Nombre de pays ayant un poste de sage-femme en chef au niveau gouvernemental ou national	20 pays
Nombre de membres inscrits dans les AM (nombre total de membres)	2,162,378

Nombre de normes mondiales, d'énoncés de position, de déclarations conjointes et de ressources mises à jour ou créées	18
Nombre d'AM participant aux initiatives et projets de renforcement des AM de l'ICM	- Lightful: 25 MAs (Afghanistan, Bangladesh, Indonésie, Pakistan, Népal, Somaliland, Burundi-2, Éthiopie, Ghana, Lesotho, Namibie, Liberia, Kenya, Zambie, Gambie, Ouganda, Rwanda, Afrique du Sud, Soudan du Sud, Tanzanie, Ouganda, Zimbabwe, Yémen, Iran) - FCDO: 3 MAs (Pakistan, Malawi, Kenya) - Incubateur de plaidoyer : 5 MAs (Kenya, Tanzanie, Éthiopie, Malawi, Ouganda) - C4W: 5 MAs (Mozambique, RDC, Sierra Leone, Népal, Bangladesh) - UNFPA Asie & Pacifique (UNFPA APRO) : 13 MAs (Iran, Pakistan, Mongolie, Inde, Népal, Sri Lanka, Bangladesh, Myanmar, Cambodge, Indonésie, Philippines, Timor-Leste, Papouasie Nouvelle-Guinée) - UNFPA Bangladesh: 1 MA (Bangladesh) Sur l'ensemble des programmes, la participation de 52 AM a été enregistrée ; si l'on exclut les AM qui ont déjà participé à ce type de projet, cela représente 35 nouvelles AM
Montant du financement anticipé accordé aux AM	198 744 EUR
Nombre de sages-femmes ayant participé aux initiatives de leadership de l'ICM	75 (Programme de parrainage des responsables exécutifs) 21 (Communauté de pratique des sages-femmes en chef) 30 (Communauté de pratique des Jeunes sages-femmes leaders) Total : 126

Nombre de followers des réseaux sociaux de l'ICM et portée, utilisateurs du site Web, participation aux webinaires organisés par l'ICM	Nombre total de followers sur toutes les plateformes de l'ICM (y compris la campagne PUSH) : 122 541 Portée de l'ICM : - Impressions LinkedIn : 1,03 million - Portée Facebook : 1,9 million - Portée Instagram : 2,1 millions - Visionnages YouTube : 29 000 Utilisateurs du site Web : 464 000 Abonnés au bulletin d'information (y compris La campagne PUSH) : 34 941 Nombre total de participants aux événements organisés par l'ICM : 5 084 (48 événements individuels)	
Number of governments and partners supported with ICM's technical assistance	1) UNFPA APRO 2) FIGO 3) MMoC de l'OMS 4) UNFPA 5) Burnet Institute, OMS AIME 6) Jhpiego 7) UNICEF 8) Laerdal 9) LSTM, UNFPA, Burnet Institute	10) UNFPA Bangladesh 11) ICFP 12) IWAG 13) EWENE – OMS, UNFPA, UNICEF 14) STAGE – OMS 15) Lignes directrices consolidées sur l'HPP – FIGO, ICM, OMS 16) Ministère de la Santé Égypte
Nombre de nouveaux accords de partenariat signés	5 (UNFPA ASRO, UNFPA Égypte, UNFPA APRO, IRC, Maternity Foundation)	
Nombre de sages-femmes formées à la réponse et à la préparation aux crises humanitaires et climatiques	396 (FCDO - MAK : 236 Direct Relief - AMSF 160)	

Structure de l'ICM



Gouvernance

Le Conseil de l'ICM est l'organe de décision chargé de définir l'orientation stratégique de l'ICM. Le Conseil se réunit chaque année et se compose de deux délégué-e-s de chaque AM, avec plein droit de vote, et du conseil d'administration de l'ICM. Le Conseil charge le conseil d'administration de l'ICM de définir la stratégie triennale et de superviser les activités de l'ICM. Le conseil d'administration emploie le/la directeur-riche général-e (DG) qui est chargé-e de diriger l'exécution et l'application de la stratégie triennale et d'élaborer et de mettre en œuvre le plan opérationnel annuel à travers les activités du bureau central.



Membres du conseil d'administration de l'ICM

Cette année a marqué la deuxième année de la période triennale stratégique 2024-2026. Le mandat de trois ans du conseil d'administration reflète la période triennale ; ainsi, les élections des membres du conseil d'administration sont organisées pour coïncider avec la réunion en personne du Conseil de l'ICM, qui aura lieu lors du Congrès triennal de Lisbonne, au Portugal, en 2026, marquant la fin d'une période stratégique triennale et le début de la suivante.

Tout au long de l’année 2025, le conseil d’administration comptait sept membres, dont la présidente et une représentante de chacune des six régions de l’ICM. Le poste de trésorier-ère est resté vacant tout au long de l’année ; cependant, Alison Eddy, membre régional du conseil d’administration pour la région du Pacifique occidental, a assuré l’intérim à partir d’août 2025, tandis que le recrutement d’un-e trésorier-ère permanente était en cours.

Il s’agit du premier conseil d’administration formé après la décision de réduire le nombre de membres à un par région, plus le/la président-e et le/la trésorier-ère. Suite à la décision prise par le Conseil en 2025, le conseil d’administration qui sera élu en juin 2026 comprendra un poste supplémentaire, celui de membre du conseil d’administration chargé des partenariats.

Membres du conseil d’administration (mandat 2023-2026)

Nom	Poste	Pays
Sandra Oyarzo Torres	Présidente	Chile
Alison Eddy (intérimaire pendant le recrutement)	Trésorière	Nouvelle-Zélande
Olive Tengera	Membre du conseil d’administration pour la région Afrique	Rwanda
Samara Ferrara	Membre du conseil d’administration pour la région Amérique	Mexique
Lia Brigante	Membre du conseil d’administration pour la région Europe	R.-U.
Farida Shah	Membre du conseil d’administration pour la région Méditerranée orientale	Pakistan
Laxmi Tamang	Membre du conseil d’administration pour la région région Asie du Sud-Est	Népal

Alison Eddy	Membre du conseil d’administration pour la région du Pacifique occidental	Nouvelle-Zélande
-------------	---	------------------

Réunions du conseil d’administration

En 2025, l’ICM a organisé sept réunions du conseil d’administration, dont une réunion en personne. Ces réunions ont porté sur une série de sujets importants visant à renforcer la croissance et l’impact de l’ICM. Ces réunions ont porté entre autres sur l’examen des rapports trimestriels sur les finances et les risques, la mise à jour des documents de gouvernance (y compris les politiques de gouvernance de l’ICM), la préparation du congrès triennal et de la réunion du Conseil 2025, la discussion sur de nouveaux partenariats potentiels et l’approbation de l’adhésion d’une nouvelle AM (en tant que membre affilié) : la Federazione Nazionale Ordini Professione Ostetrica (FNOPO) d’Italie.

Réunion du Conseil

La réunion annuelle du Conseil a eu lieu en ligne le 11 juin 2025. Tout au long de la réunion, un service d’interprétation simultanée était disponible dans les trois langues officielles de l’ICM (anglais, français et espagnol) et tous les documents du Conseil ont été traduits dans les trois langues.

Le scrutin a eu lieu par le biais du système de vote en ligne de l’ICM du 11 au 18 juin 2025. La participation a été exceptionnellement élevée, puisque 84 % des AM autorisées à voter ce sont exprimées. Une majorité écrasante de délégués du Conseil a approuvé tous les points de l’ordre du jour, y compris les Normes mondiales de l’ICM pour le développement du corps professoral sage-femme et six énoncés de position actualisés. Les membres du Conseil ont également été informés des progrès réalisés dans le cadre de la stratégie 2024-26 de l’ICM.

La forte participation à la réunion du Conseil de cette année a permis aux AM d’approuver les modifications apportées aux statuts. Les principaux changements sont la suppression du poste de vice-président-e, la création d’un nouveau poste de membre du conseil d’administration chargé des partenariats et la réduction du quorum requis pour approuver les modifications des statuts.



Commission électorale indépendante (CEI)

Pour s'assurer que le conseil d'administration de l'ICM est composé de personnes ayant l'expertise, le leadership et les capacités de gouvernance nécessaires pour renforcer l'organisation et soutenir sa durabilité à long terme, la CEI a été créée en 2022 et est entrée en fonction lors des élections du conseil d'administration de 2023.

En 2024 et 2025, la CEI a procédé à un examen complet du processus électoral du conseil d'administration de 2023. Elle a entre autres, envoyé des questionnaires d'évaluation aux candidats à toutes les étapes du processus et elle a également travaillé avec le conseil d'administration sur la planification de la relève, y compris sur les préparatifs pour les élections de 2026. Les enseignements qui en ont été tirés ont permis d'améliorer le processus électoral, notamment en renforçant et en clarifiant les exigences de contrôle des antécédents.

Sur la base de ce travail, la CEI a lancé un appel ouvert en août 2025 pour encourager les AM à proposer des candidats aux postes de présidente et de membre régional du conseil d'administration. Au cours de la dernière partie de l'année, la CEI a examiné ces candidatures au regard des spécifications du poste et a invité les candidats dont les candidatures correspondaient le mieux aux compétences requises à passer un entretien. Les candidats retenus feront l'objet d'un contrôle approfondi de leurs antécédents par une agence externe avant de passer au vote.

Les élections des membres régionaux du conseil d'administration sont prévues pour la mi-mars 2026, tandis que l'élection du/de la présidente aura lieu en juin 2026, lors du Conseil triennal, qui se tiendra en personne, à Lisbonne.

Tout au long du processus de nomination, tous les candidats au conseil d'administration de l'ICM sont évalués par la CEI et font l'objet d'une vérification indépendante par une agence externe, renforçant ainsi des processus électoraux transparents, rigoureux et fondés sur le mérite, et favorisant une gouvernance efficace et une bonne relève des dirigeants au sein du conseil d'administration de l'ICM.

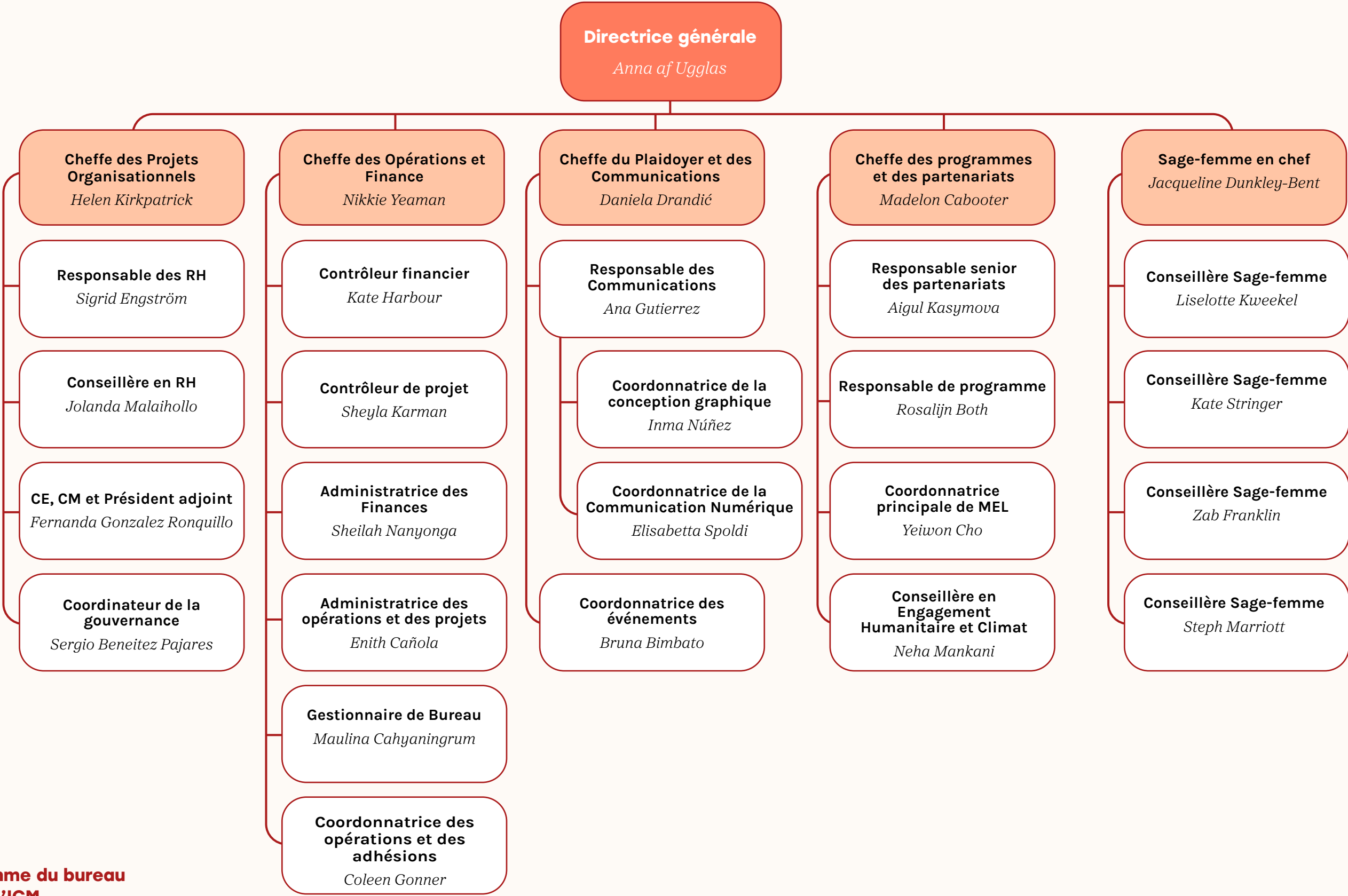
Nouveaux membres

Cette année, l'ICM a accueilli l'organisme italien de réglementation de la profession de sage-femme, la Federazione Nazionale Ordini Professione Ostetrica (FNOPO), en tant que membre affilié. Créée en 1946 avec pour mandat officiel de défendre la qualité, le professionnalisme et la conduite éthique des sages-femmes, la FNOPO travaille en étroite collaboration avec les ministères de la Santé et de l'Éducation afin d'améliorer la formation et la pratique des sages-femmes. Elle sert également de point de rencontre pour les praticiens de toute l'Italie pour échanger des idées sur les problématiques, les innovations et les meilleures pratiques dans le domaine de la maïeutique.

En tant qu'organisme de réglementation, la FNOPO n'aura pas de droit de vote lors des réunions du Conseil, mais elle contribuera à la mission de l'ICM en tant qu'importante collaboratrice et représentante professionnelle. Tout au long de l'année 2025 et au-delà, ce partenariat contribuera à harmoniser les normes professionnelles, à faciliter l'échange de connaissances et à améliorer la pratique des sages-femmes en Italie.



Équipe du bureau central de l'ICM



Organigramme du bureau central de l'ICM

Décembre 2025

Équipe du bureau central de l'ICM

L'équipe du bureau central de l'ICM est principalement basée à La Haye, aux Pays-Bas, et quelques membres clés du personnel travaillent dans d'autres pays. En 2025, l'équipe a accueilli une coordinatrice de la communication numérique. En outre, une responsable des politiques et un conseiller sage-femme ont été recrutés à la fin de l'année 2025 et entreront en fonction en 2026. Ces nouveaux membres de l'équipe apportent des perspectives nouvelles et diverses ainsi que des compétences supplémentaires pour soutenir le renforcement des capacités des AM et faire progresser la profession de sage-femme au niveau mondial.

Approche régionale de l'ICM

L'Approche régionale de l'ICM a été conçue comme une stratégie globale pour soutenir la mise en œuvre efficace du Cadre professionnel de l'ICM aux niveaux régional et national. Cette approche renforce les régions et favorise un développement cohérent de la profession grâce à des réunions régulières, des ateliers et une collaboration entre les AM régionales et les membres du conseil d'administration. Elle met l'accent sur le partage des connaissances, la création de réseaux et l'établissement de communautés de pratique.

Pour mettre en œuvre une Approche régionale plus cohérente, l'ICM a créé six Comités professionnels régionaux (CPR), qui se réunissent avec une fréquence d'un à trois mois (vous trouverez plus d'informations dans la section consacrée aux CPR), et six équipes régionales du bureau central (HORT) qui travaillent en étroite collaboration avec les membres régionaux du conseil d'administration et les CPR. Chaque équipe régionale noue des relations avec les AM locales afin de travailler de manière cohérente, de mieux comprendre les priorités régionales et de favoriser une meilleure compréhension des différences régionales. Des réunions et ateliers régionaux sont régulièrement organisés en ligne, tandis que les conférences régionales se tiennent en personne. Cette approche vise également à impliquer les parties prenantes en plus des professionnels de la pratique sage-femme, tels que les groupes de femmes locaux, les responsables du système de santé, les décideurs politiques et les partenaires des Nations Unies, afin de renforcer les services de SSRMNA.

Les canaux de communication mondiaux de l'ICM veillent à ce que l'Approche régionale atteigne les sages-femmes de pays qui n'ont pas d'AM. Grâce aux conférences régionales et au congrès triennal, l'ICM offre à toutes les sages-femmes, qu'elles

soient membres ou non d'une association, la possibilité d'améliorer leurs compétences professionnelles, d'apprendre de leurs pairs et de participer au mouvement mondial de la pratique sage-femme.

Conférences régionales de l'ICM

Suite aux chocs sans précédent subis par le secteur à but non lucratif, touchant tout particulièrement les organisations travaillant dans le domaine de l'égalité entre hommes et femmes et des droits des femmes, l'ICM a décidé de reporter les deux conférences régionales prévues pour 2025 dans les régions du Pacifique occidental, de l'Asie du Sud-Est et de l'Amérique. Cette décision difficile a été prise après mûre réflexion afin de permettre à l'ICM de soutenir les sages-femmes et les AM sur le long terme, dans un contexte d'incertitude mondiale. En conséquence, l'ICM étudie la possibilité de donner la priorité aux régions concernées dans son cycle de conférences 2027-2029 et de les aider à participer au Congrès triennal de 2026.

Comités professionnels régionaux

L'objectif des comités professionnels régionaux (CPR) est de conseiller l'ICM sur la façon de renforcer la profession de sage-femme au niveau régional, conformément au Cadre professionnel de l'ICM. Les CPR sont composés de neuf membres, dont deux sages-femmes de chacune des catégories suivantes : formatrices, régulatrices, chercheuses, cliniciennes, ainsi qu'une sage-femme leader en devenir. Les membres sont sélectionnés sur la base de leur candidature à un appel à manifestation d'intérêt. Le personnel du bureau central de l'ICM offre un soutien administratif aux CPR, lorsque cela s'avère nécessaire. Ces comités sont volontaires, ce qui signifie qu'ils n'ont pas de responsabilités spécifiques en matière de gouvernance. Leur rôle est de faciliter les relations de travail positives et l'établissement de réseaux entre divers professionnels de la maïeutique dans chaque région.

Les CPR apportent un soutien ciblé dans les six régions de l'ICM en mettant en œuvre et en amplifiant le travail de l'ICM pour améliorer la formation, la réglementation, la recherche, le leadership et la pratique sage-femme. Ils sont également une source d'expertise de terrain pour les HORT et les membres du conseil d'administration, et représentent l'ICM si besoin est. En 2025, tous les CPR ont continué à collaborer avec les HORT et les membres du conseil d'administration, conformément aux priorités stratégiques de l'ICM. Pour répondre à la nécessité de renforcer la coordination entre les comités, les comités restreints ont nommé de nouveaux président-e-s afin d'assurer la continuité.

Avancement des priorités stratégiques de l'ICM



Les informations et les mises à jour mentionnées dans le rapport annuel 2025 de l'ICM sont regroupées en quatre priorités stratégiques (PS) définies dans le Plan stratégique 2024-2026, et une priorité transversale, comme indiqué ci-dessous. Cette approche a été choisie afin d'intégrer les principes d'égalité des genres, de justice, d'équité, de diversité et d'inclusion (G-JEDI) dans l'ensemble des PS.

L'ICM opère dans un environnement de santé et de développement mondial de plus en plus complexe, où les progrès sont rarement linéaires et sont réalisés par un large éventail de partenaires travaillant en collaboration. Il est donc difficile d'attribuer un impact à une seule organisation ou initiative. Notre travail se heurte à de nombreuses difficultés récurrentes : la mobilisation des ressources dans un contexte de financement restreint, les crises humanitaires de plus en plus nombreuses qui mettent en péril la durabilité des réseaux des AM, la formation inadéquate et les structures de développement postcoloniales puissantes. Pourtant, l'ICM continue de réaliser des avancées progressives au niveau des capacités, de la pratique, de la formation et de normes de pratique sage-femme et de transformer la profession dans son ensemble sur le long terme.

Enfin, l'ICM reste attachée à sa politique antifraude et anticorruption et prend constamment des mesures pour éliminer totalement la fraude afin que l'intégralité de ses ressources et du temps de son personnel profitent à l'avancement des quatre priorités de l'organisation :

SP1 Favoriser l'innovation, le leadership et la durabilité pour l'avenir de la profession de sage-femme

SP2 Appuyer la diffusion et la mise en œuvre du Cadre professionnel de l'ICM

SP3 Collaborer avec des partenaires pour développer le mouvement en faveur de la profession de sage-femme et renforcer le rôle des sages-femmes

SP4 Travailler en partenariat pour veiller à ce que les AM soient prêtes et bien placées pour répondre aux crises humanitaires et climatiques émergentes

Priorité transversale : promouvoir l'égalité de genre en adoptant une optique de genre et en accordant la priorité au genre dans tous les éléments des priorités stratégiques

PS1 : Favoriser l'innovation, le leadership et la durabilité pour l'avenir de la profession de sage-femme

Cette première priorité vise à garantir la durabilité de l'ICM et de ses AM sur les plans humain, social, économique, environnemental et organisationnel. Elle insiste sur le fait que l'ICM doit se montrer flexible, capable d'apprendre et de s'adapter. Cela implique d'aider ses associations membres et les sages-femmes de tout âge à renforcer leurs capacités et à assumer le rôle de chef de file qui leur revient au niveau régional, national et international et au sein de leurs communautés.

L'ICM s'engage à faire progresser la profession de sage-femme en mettant en place des structures et des systèmes organisationnels pérennes. Pour garantir la durabilité, l'ICM collabore avec les AM et les sages-femmes afin d'évaluer et d'assumer ses responsabilités environnementales et sociales, de diversifier ses sources de revenus et de renforcer les cadres organisationnels.

Avec le démantèlement de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) en 2025, qui a entraîné des réductions sans précédent de l'aide publique au développement (APD) et a rapidement privé les systèmes de santé du monde entier de leurs ressources, la durabilité est devenue une préoccupation majeure pour l'ensemble du secteur de la SSRMNA. Comme l'ensemble du secteur, l'ICM a dû s'adapter rapidement à ce nouvel environnement et réorganiser ses ressources de manière à assurer la continuité du soutien aux AM. Elle a donc dû se montrer à la hauteur, faire preuve de créativité et trouver de nouvelles façons de communiquer et de collaborer avec ses AM.

Face aux conséquences dévastatrices de ces politiques, l'ICM a mobilisé son influence en tant que leader et défenseure mondiale de la SSRMNA et continue de s'adapter aux nouveaux défis.



O1 : L'ICM devient une organisation pérenne et innovante

En 2025, dans un paysage sanitaire mondial en rapide évolution, marqué par des défis sociaux, économiques et climatiques, l'ICM est restée une défenseuse inébranlable de la pérennité de la pratique sage-femme. Son modèle flexible a encouragé l'adaptabilité dans un secteur en évolution, en renforçant les capacités et le leadership locaux, afin de relever les défis futurs et de donner des moyens d'action à la prochaine génération de sages-femmes. L'ICM a joué un rôle de rassembleur au niveau mondial en unissant les sages-femmes de tout le secteur de la SSRMNA et en établissant les bases nécessaires à la connexion et à la collaboration, permettant d'amplifier l'impact collectif.

Sally Pairman quitte son poste de directrice générale

Après huit années de leadership stratégique et d'impact, la Dr Sally Pairman a quitté son poste de directrice générale de l'ICM le 10 mars 2025 pour retourner chez elle, en Nouvelle-Zélande. Nous lui sommes reconnaissants de son dévouement à l'égard de l'ICM qui, sous sa direction, s'est considérablement développée, offrant une base plus solide aux sages-femmes et à leurs associations dans le monde entier.



Après avoir pris le temps de mener une prospection internationale rigoureuse et compétitive et de planifier un transfert en douceur, l'ICM a accueilli Anna af Ugglas en tant que nouvelle directrice générale de l'ICM, en janvier 2025. Anna est une sage-femme suédoise qui a plus de 30 ans d'expérience professionnelle, clinique et programmatique. Après avoir commencé sa carrière clinique en Suède, elle a rejoint l'UNFPA en 2010 en tant que spécialiste principale des programmes pour la pratique sage-femme au Bangladesh, puis elle a été transférée en RDP Lao en 2013 pour soutenir le développement de la pratique la sage-femme dans ce pays. Plus récemment, Anna a passé sept ans chez Laerdal, en Norvège, où elle a renforcé la formation des sages-femmes. Elle est activement impliquée dans le Conseil international de l'Association suédoise des sages-femmes et a travaillé en étroite collaboration avec l'ICM sur des projets tels que l'Outil d'apprentissage numérique des compétences de l'ICM.

Le leadership d'Anna en 2025 a déjà été essentiel pour nous orienter dans un paysage mondial de la santé et du développement en pleine mutation et nous comptons sur son expertise pour nous guider dans le prochain chapitre de l'histoire de l'ICM.

« C'est pour moi un grand honneur d'avoir l'opportunité de diriger l'ICM, de soutenir les associations de sages-femmes du monde entier et de continuer à faire progresser notre profession. Le leadership de Sally Pairman a été remarquable et visionnaire. J'ai hâte d'aller de l'avant en m'appuyant sur les bases solides, la stratégie et la direction qu'elle a établies à l'ICM »

- Anna af Ugglas, DG, ICM



Le leadership éclairé fondé sur des preuves de l'ICM

En réponse à la diffusion croissante d'informations erronées sur la santé publique et au recul mondial des droits des femmes, l'ICM a estimé qu'il était essentiel de défendre fermement ses valeurs en tant que leader mondial de la pratique sage-femme. Tout au long de l'année, l'ICM a participé à des discussions mondiales essentielles sur des questions touchant à la pratique sage-femme, à l'éthique et aux droits des femmes.

Parrainage par les entreprises vendant du lait maternisé

L'ICM a collaboré avec d'autres organisations professionnelles à la rédaction d'un [Appel à mettre fin au parrainage par les entreprises vendant du lait maternisé](#) qui a été publié dans The Lancet. Les participants appellent toutes les organisations professionnelles à cesser d'accepter le parrainage du secteur des substituts du lait maternel. À travers ce leadership éclairé, l'ICM a renforcé son engagement à protéger la déontologie de la profession de sage-femme et à aider les sages-femmes à s'orienter dans un paysage mondial de plus en plus complexe.

Pushback on Women's Rights

En 2025, l'ICM a réagi à l'intensification de la remise en cause des droits des femmes en renforçant le rôle essentiel des sages-femmes dans la protection de l'accès à la SDR. Grâce à des actions de plaidoyer et d'engagement public, l'ICM a mis en évidence comment le recul de ces droits affecte directement la capacité des femmes, des filles et des personnes de la diversité sexuelle et de genre à accéder à des soins sûrs et respectueux.

Ce travail a montré l'importance de traduire les inquiétudes et l'indignation en mesures coordonnées, en basant le plaidoyer sur des données probantes, l'éthique professionnelle et les réalités vécues par les sages-femmes et les communautés qu'elles servent. En maintenant une position claire et axée sur ses valeurs à travers ses canaux de communication, l'ICM a continué à aider les sages-femmes à affronter des environnements politiques de plus en plus restrictifs et complexes.



Journée internationale de la sage-femme (IDM)

Au cours de l'IDM 2025, l'ICM a démontré son rôle de leader d'opinion mondial en sensibilisant le public au rôle des sages-femmes dans les situations de crise. Le thème de l'IDM, Les sages-femmes : essentielles dans chaque crise, a contribué à orienter les conversations publiques et politiques sur le rôle essentiel des sages-femmes dans les situations d'urgence humanitaire et climatique.

L'IDM a suscité une attention considérable dans les médias avec plus de 40 mentions du thème de l'IDM ou de l'ICM comme fondatrice de la journée dans de nombreux pays.

En plus de cette couverture médiatique, l'ICM a activement contribué à la rédaction de certains articles contenant des données probantes, le point de vue d'experts et des messages de plaidoyer sous forme d'éditoriaux, de citations d'experts et d'articles collaboratifs. Ces articles ont notamment été publiés dans Health Policy Watch, Direct Relief, Girls' Globe, Laerdal, Diario Enfermero (Espagne) et El País (Espagne), l'un des principaux médias nationaux du pays et un média mondial influent.

Cette visibilité a renforcé la position de l'ICM en tant que voix crédible et fiable sur le rôle des sages-femmes dans la réponse aux crises, ainsi que le leadership des sages-femmes dans les espaces publics et politiques du monde entier.



« Pour la Zambie, nous souhaitons nous concentrer entre autres sur le changement climatique. Nous avons organisé une formation pour les sages-femmes pendant l'IDM. Au départ, nous pensions que les problèmes humanitaires et climatiques concernaient principalement les guerres, mais nous avons pu les observer de nos yeux lors de la pire sécheresse qu'ait connue notre pays. »

Dans ces régions, certaines personnes étaient enceintes et accouchaient, et notre plan stratégique inclut maintenant la préparation à de telles situations »
– **Concepta Kwaleyela, Présidente, MAZ, Zambie**

Financer la croissance de l'ICM

Avec la nomination d'une nouvelle cheffe des programmes et des partenariats en 2025, et en réponse à l'évolution du contexte mondial du financement, l'ICM a considérablement renforcé son approche systématique et stratégique de la mobilisation des ressources en identifiant proactivement des possibilités de financement et en accordant plus clairement la priorité au financement de base, parallèlement au financement par projet.

À mi-parcours de la mise en œuvre de la stratégie triennale, l'année 2025 est le moment idéal pour réfléchir et mobiliser des ressources pour la prochaine période triennale, conformément au plan de mobilisation des ressources de 2024. Toutefois, compte tenu de l'évolution du contexte financier mondial, l'ICM a été amenée à revoir son plan afin d'encourager une plus grande diversification des flux de financement et d'identifier de nouveaux donateurs.

Historiquement, la base de financement de l'ICM regroupait les cotisations des membres, le financement de base et les dons. Des investissements importants de la Fondation Gates, du Foreign Commonwealth and Development Office (FCDO) du Royaume-Uni, de Direct Relief et de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI) ont fourni le financement de base qui permet à l'ICM de mettre en œuvre son plan stratégique 2024-2026. Heureusement, malgré des coupes importantes dans l'APD britannique, le FCDO a confirmé son soutien.

Tout au long de l'année, l'ICM a ouvert de nouveaux fronts de travail et identifié de nouvelles sources de financement en se positionnant en tant qu'expert technique et partenaire. Cette stratégie a permis à l'ICM de signer des accords de partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) (Égypte) et le bureau régional de l'UNFPA Asie et le Pacifique (APRO). En outre, l'ICM a poursuivi sa collaboration technique avec l'OMS afin d'intégrer la planification familiale et les soins d'avortement complets dans la formation des sages-femmes. Ces contrats témoignent d'une progression très encourageante dans l'obtention de partenariats techniques qui démontre le rôle croissant de l'ICM en tant qu'expert technique faisant autorité.

Pour renforcer les relations à long terme avec ses donateurs, l'ICM a organisé sa première réunion de coordination des donateurs, afin d'établir un dialogue permanent pour que les bailleurs comprennent le travail de l'ICM et ses besoins de financement à long terme. L'ICM cherche aussi activement à établir de nouvelles relations de financement avec un ensemble de donateurs traditionnels et non traditionnels.



Systèmes et processus internes

Pour réussir, l'ICM a besoin d'une forte capacité organisationnelle. Cela a été encore plus évident en 2025, lorsque des changements majeurs ont nécessité un leadership clair et réactif. Cette force institutionnelle, affinée au fil du temps, a été conçue pour répondre de manière efficace et efficiente aux besoins des membres et de maximiser l'impact. Fondée sur les principes de G-JEDI, la structure opérationnelle de l'ICM donne la priorité à la viabilité financière et aux approches régionales normalisées afin de faire clairement progresser les quatre priorités stratégiques.

Les rôles d'équipe de Belbin

Afin de développer l'équipe du bureau central et de renforcer son alignement opérationnel, ICM a organisé, le 18 novembre, un atelier d'une demi-journée sur les [Rôles de l'équipe Belbin](#), animé par Belbin NL, pour toute l'équipe du bureau central de l'ICM. L'atelier s'est déroulé dans un format hybride : en personne pour le personnel de La Haye et en ligne pour le personnel à distance. L'atelier avait pour but de sensibiliser les participants aux styles de travail de notre équipe afin d'améliorer la communication et les performances. Les équipes ont exploré leurs pratiques de travail et les moyens de les aligner tant au quotidien que pour les priorités stratégiques de long terme.

Développement durable

Le plan de développement durable de l'ICM joue un rôle essentiel dans l'avancement de sa mission et le soutien des efforts des AM dans ce domaine. Il repose sur quatre piliers essentiels :

- La durabilité humaine : l'ICM se consacre à la création d'un environnement et d'une culture de respect, de soutien et de compétences pour ses AM, ses sages-femmes, les membres de son conseil d'administration et son personnel.
- La durabilité sociale : l'ICM maintient son engagement à garantir une approche participative et réactive de la gouvernance, en défendant des politiques qui soutiennent et améliorent la santé et le bien-être des sages-femmes et des communautés, en collaboration avec l'ensemble de la communauté des sages-femmes.
- La durabilité économique : l'ICM s'engage à atteindre la stabilité financière en réalisant un modèle de financement durable pour soutenir ses activités de base. Cette approche permettra d'assurer la continuité et l'efficacité des programmes tout en restant flexible face aux défis futurs.

- La durabilité environnementale : afin de promouvoir un monde plus sain pour tous, l'ICM intègre la responsabilité environnementale dans ses opérations et initiatives programmatiques. Cela, en réduisant les déchets, en organisant de préférence des réunions virtuelles et en encourageant les pratiques maïeutiques durables.

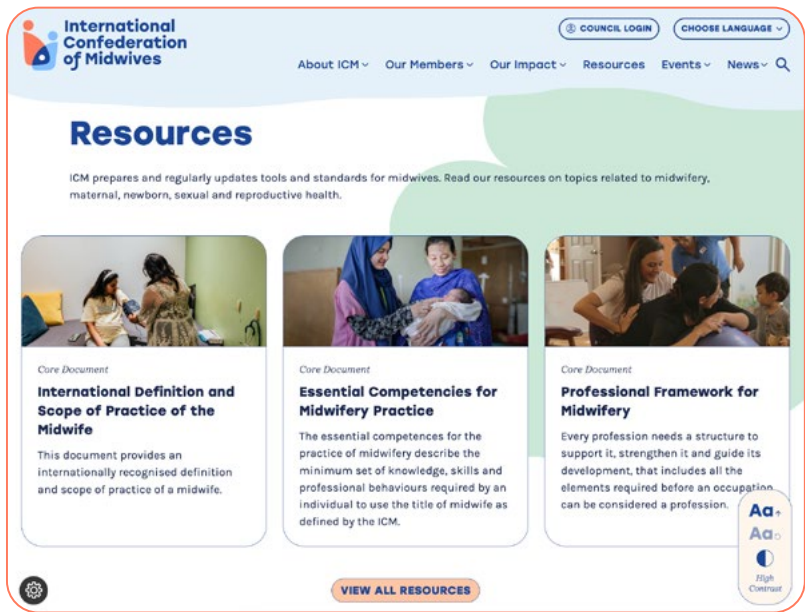
En vue du congrès triennal de 2026 au Portugal, l'ICM a intégré ces principes dans le processus de planification. L'ICM a pris des mesures pour réduire les émissions liées aux déplacements, minimiser les déchets matériels et alimentaires, privilégier les fournisseurs respectant les principes de durabilité et les sites durables, louer ou réutiliser les décors et promouvoir un comportement peu générateur de déchets.

Plan G-JEDI

En 2025, l'ICM a poursuivi la mise en œuvre de son plan G-JEDI, formalisé en 2022. Ce plan définit notre position sur le G-JEDI, en promouvant la diversité du personnel, en plaidant en faveur de l'égalité des sexes et des droits des femmes, et en soutenant les groupes marginalisés. Ce plan a créé des lignes directrices pour l'intégration de ces actions dans l'organisation.

En 2025, l'ICM s'est appuyée sur les fondements établis en 2024, en élaborant et en mettant en œuvre une politique de diversité, d'égalité et d'inclusion. Elle consiste entre autres à inclure une déclaration sur la diversité dans toutes nos offres d'emploi et à adapter notre approche du recrutement pour qu'elle soit plus inclusive. L'organisation a également mis en place des lignes directrices éditoriales complètes sur le respect, l'inclusion et la diversité.

Elle a aussi intégré des questions sur les groupes marginalisés dans son enquête biennale auprès des membres et lancé sa première enquête annuelle auprès du personnel, qui comprenait des questions sur l'approche de l'ICM en matière de diversité et demandait aux participants de suggérer des améliorations.



Site Web de l’ICM

Le site Web de l’ICM reste au cœur de ses activités et constitue une plateforme centrale pour les sages-femmes, les AM et les partenaires du monde entier. Il sert d’outil de communication et constitue un espace pratique pour accéder aux Normes mondiales et pour partager des informations sur les initiatives des sages-femmes dans le monde entier.

Grâce à des articles d’actualité, des reportages et des campagnes, nous mettons en lumière l’impact des sages-femmes dans le monde, nous partageons des exemples de bonnes pratiques et nous soulignons les approches qui peuvent être adaptées dans différents contextes. Cela permet de relier la communauté mondiale des sages-femmes et d’encourager les initiatives dans différents pays et régions. Le site présente également les partenariats et les programmes de l’ICM, ainsi que leur impact collectif. En regroupant ces différents éléments dans un même lieu, le site constitue la principale vitrine que l’ICM donne à voir au monde, tout en offrant une plateforme de collaboration, d’apprentissage et de plaidoyer.

Vous trouverez de plus amples détails sur le rayonnement, le trafic et l’engagement des utilisateurs sur le site Web, à la Priorité stratégique 3.

Médiathèque de photographie et de vidéographie

La médiathèque de photographie et de vidéographie de l’ICM représente la collection visuelle la plus complète de sages-femmes travaillant sur toute l’étendue de leur champ de compétences. Elle joue un rôle essentiel dans la façon dont nous représentons le leadership des sages-femmes, et ce que font les sages-femmes pour les femmes et les nouveau-nés dans tous les services de SSRMNA.

Cette médiathèque est utilisée dans les présentations de l’ICM, les activités de communication avec les médias, les réseaux sociaux, les campagnes et le site Web. Elle est également accessible aux AM et aux organisations partenaires pour soutenir leurs activités de plaidoyer et de communication. Les AM et les organisations partenaires ont accès à certaines parties de la médiathèque pour leur permettre de montrer l’ampleur des services dispensés par les sages-femmes dans différents contextes.

En 2025, nous avons complété la médiathèque en corrigeant plusieurs manques, notamment la représentation limitée de l’Europe et le manque d’images montrant la formation des sages-femmes, les maisons de naissance dirigées par des sages-femmes (MLBC) et le soutien à l’allaitement.

Nous remercions nos contributrices :



- Daniela Mikicic, qui a photographié des élèves sages-femmes, et leur professeure, Magdalena Kurbanovic à, l’université de Rijeka, en Croatie.

- Boryana Pandova, qui a documenté les sages-femmes travaillant dans une maison de naissance dirigée par Yoana Stancheva, ancienne élève du programme des Jeunes sages-femmes leaders de l’ICM, à Sofia, en Bulgarie.



- Carolyn Charbonneau, qui a montré la sage-femme Stephanie Marriott en train d’aider une mère à allaiter ses jumeaux.

Une sélection de photos de notre médiathèque est mise gratuitement à la disposition des médias et des journalistes dans le Media Centre du site Web de l'ICM.

Des images de la médiathèque ont été présentées lors d'une exposition de photos de la campagne PUSH aux Nations Unies, à New York, pendant la Commission de la condition de la femme, ce qui a permis d'intégrer le travail des sages-femmes dans un espace politique mondial. Vous trouverez de plus amples informations sur cette exposition à la Priorité stratégique 3.

En définissant la façon dont la pratique sage-femme est perçue et comprise, nous renforçons le plaidoyer et la visibilité dont nous avons besoin pour soutenir et faire progresser la profession à l'échelle mondiale. L'ICM continuera à enrichir la médiathèque de photographie et de vidéographie afin de refléter la diversité des rôles et des réalités des sages-femmes dans le monde.

Campagne WithWomen 2025

En 2019, l'ICM a cofondé WithWomen, une organisation caritative dédiée au renforcement de la profession de sage-femme, afin de garantir des expériences de naissance positives pour tous. En 2025, l'ICM a continué d'assurer la fonction de trésorière du conseil d'administration de WithWomen. En novembre, l'ICM a lancé une campagne de dons pour les fêtes de fin d'année avec WithWomen afin d'aider les sages-femmes des pays à revenu faible et intermédiaire à participer au Congrès triennal de 2026. Le Congrès, qui constitue le plus grand rassemblement mondial de sages-femmes, offre à ces dernières la possibilité de renforcer leurs compétences en matière de leadership et de s'informer sur les meilleures pratiques dans le domaine de la pratique sage-femme auprès d'experts mondiaux et d'autres sages-femmes. Cependant, pour beaucoup d'entre elles, le coût peut sembler prohibitif. Cette campagne, qui a permis de lever 2 220 EUR, visait à éliminer les obstacles financiers en couvrant les frais d'inscription, de voyage et d'hébergement d'un petit nombre de participants, en particulier des élèves sages-femmes et des personnes en début de carrière, qui n'auraient pas pu y participer autrement.

Pour en savoir plus sur les campagnes et le travail de WithWomen, consultez le site suivant www.withwomen.org.

Préparatifs pour le Congrès de l'ICM 2026

En 2025, l'ICM a commencé à préparer son 34e Congrès triennal, qui aura lieu à Lisbonne, au Portugal, du 14 au 18 juin 2026. Comme d'habitude, le Congrès sera précédé d'une réunion du Conseil en personne.

La Commission du programme scientifique et professionnel (SPPC) a lancé un appel à résumés qui s'est clôturé en 2025, avec un total de 2 808 résumés soumis, le plus grand nombre de soumissions jamais enregistré.

Résumés 2026	Soumis	Pourcentage de résumés acceptés
Recherche		63.3%
Oral	1267	
Affiches	450	
TED Talk (3 minutes)	70	
Connaissances		31%
Oral	595	
Affiches	212	
TED Talk (3 minutes)	64	
Ateliers de capacités techniques	150	5.3%

Les soumissions de résumés ont été examinées par la SPPC, qui s'est réunie à La Haye en juin pour superviser le processus d'examen des résumés et préparer le programme scientifique. Les auteurs dont les résumés ont été acceptés ont été informés et invités à s'inscrire au Congrès pour figurer dans le programme scientifique final publié en mars 2026.

Le parrainage est un autre élément clé pour assurer la réussite et la pérennité du Congrès. Sally Pairman, consultante de l'ICM pour la coordination du Congrès (ancienne DG de l'ICM), et C-IN, l'équipe de gestion du Congrès, ont travaillé avec les partenaires pour accepter et confirmer les parrainages. Les possibilités de parrainage couvrent les forfaits partenaires, les sessions partenaires au cours du programme scientifique, les ateliers pré-Congrès, les sessions satellites, l'espace d'exposition et l'activité pré-Congrès En marche pour un million de sages-femmes de plus. Malgré les problèmes de financement, en 2025, l'ICM était en passe d'atteindre son objectif de parrainage. Cela, grâce au soutien et à la vision de nombreux partenaires mondiaux.

Pour aider les sages-femmes des pays à revenu faible et intermédiaire à participer au Congrès, l’ICM a créé un Fonds de bourses pour les sages-femmes. Divers partenaires ont contribué à cette bourse, et l’ICM a géré la gestion logistique des voyages et de l’hébergement. Pour la première fois, l’ICM a proposé aux participants au Congrès qui s’autofinancent de faire une contribution au Fonds de bourse au moment de leur inscription. Cette initiative a remporté un grand succès, ce qui prouve la générosité des sages-femmes du monde entier.

Vous trouverez plus d’informations sur le Fonds de bourses dans le rapport annuel 2026.

O2 : L’ICM ne cesse d’apprendre et de répondre aux besoins de ses membres en développant des approches innovantes et efficaces

« Grâce à des partenariats (notamment avec ICM et l’American Academy of Pediatrics), nous avons mis en œuvre des programmes de formation pour les soins aux nouveau-nés et les interventions humanitaires dans tout le Maroc. Nous travaillons également sur la numérisation et la télé médecine pour renforcer la supervision et la qualité des soins dans les zones isolées. »

- Touria Harrizi, Présidente, AMSF, Maroc

« Je suis persuadée que le soutien mutuel entre les associations est essentiel pour progresser ensemble. »

Alicia Cillo, présidente, Colegio De Obstétricas De La Provincia De Buenos Aires (CoPBA), Argentine

Réunions et ateliers régionaux

En 2025, l’ICM a réuni les AM de six régions dans le cadre de deux séries d’ateliers régionaux en ligne, en avril et en novembre. Ces réunions constituent une plateforme importante pour partager les mises à jour régionales. Elles offrent des opportunités d’apprentissage collaboratif entre pairs et de discussions plus approfondies sur les domaines thématiques que chaque région identifie comme pertinents pour la pratique sage-femme. Elles permettent également de partager de nouveaux outils et des informations de l’ICM et d’obtenir le point de vue des AM afin de guider le travail de l’ICM. Elles représentent également pour les AM une occasion de travailler en réseau et de se soutenir mutuellement.

Les réunions ont été organisées en collaboration avec les HORT et les membres du conseil d’administration de l’ICM, qui ont contribué à l’élaboration du programme et des thèmes des ateliers afin de s’assurer qu’ils étaient bien adaptés à la région. Le tableau ci-dessous détaille les programmes et la participation pour chacune des réunions régionales.

Région	Réunion d’avril	Réunion de novembre
Afrique	Participation : 18 MAs	Participation : 13 MAs
Afrique	Participation : 18 MAs Thèmes : - Coup de projecteur sur une AM : Défis & Succès – Ghana Registered Midwives Association - Questions humanitaires : Accouchement en situation de catastrophe - Société congolaise de la pratique sage-femme (SCOSAF) - Mobilisation des ressources : Projet Lightful BRIDGE – Independent Midwives Association of Lesotho	Participation : 13 MAs Thèmes : - Mise en œuvre du modèle de soins assurés par les sage-femme (MMoC) – Midwives’ Association of Zambia (MAZ) - Incubateur régional de plaidoyer – Ethiopian Midwives Association
Amérique	Participation : 19 MAs Thèmes : Formation des sages-femmes dans la région	Participation : 16 MAs Thèmes : Identité professionnelle des sages-femmes

Région	Réunion d’avril	Réunion de novembre
Méditerranée orientale	Participation : 6 MAs Thèmes : « Résistance aux chocs » – En réponse à des crises, p. ex. des conflits, des crises humanitaires, des réductions de financement - Accroître la visibilité et la crédibilité de l’AM	Participation : 6 MAs Thèmes : - Sessions de suivi sur les thèmes d’avril - Environnement de financement actuel et rôle des partenariats pour une mise en œuvre dirigée par les pays
Europe	Participation : 24 MAs Thèmes : - Accouchement sans l’assistance d’une sage-femme - Le rôle des sages-femmes et des AM - Le rôle d’une AM dans le soutien des soins personnalisés tout en protégeant les sages-femmes ? - Coup de projecteur sur une AM : Défis & Succès – Royal Dutch Association of Midwives - CPR Europe : Développements clés	Participation : 23 MAs Thèmes : - Directives de l’UE - Coup de projecteur sur une AM : Défis & Succès – Malta Midwives Association - Le programme ERASMUS+
Asie du Sud-Est	Participation : 5 MAs Thèmes : - Journée internationale de la sage-femme Plans de célébration et soutien - Impact des tendances mondiales du secteur du développement sur le pays et la SSRMNA	Participation : 4 MAs Thèmes : - Changement politique au Népal et son incidence sur le développement de la pratique sage-femme dans le pays - Bangladesh : Élection du nouveau conseil d’administration de l’AM, nouvelle mission et nouvelle vision - Mises à jour du projet : Réunion de Collaborer pour les femmes (C4W) et formation de l’UNFPA APRO

Région	Réunion d’avril	Réunion de novembre
Western Pacific	Participation : 12 MAs Thèmes : - Burnett Institute: Introduction and Regional Projects - Essential Competency 2 SRH: Midwives Scope of Practice	Participation : 7 MAs Thèmes : - Coup de projecteur sur une AM : Défis & Succès – Association des sages-femmes de Hong Kong - Événements météorologiques et catastrophe naturelle dans le Pacifique occidental - Session de suivi sur la compétence essentielle 2 en SSR : - Événements météorologiques, catastrophes naturelles dans la région du Pacifique occidental (présentation par le personnel de l’ICM et partage des expériences des AM) - Session de suivi sur la compétence essentielle 2 en SSR : Changements apportés au champ de compétences local (l’AM fait part des commentaires)

Journée internationale de la sage-femme (IDM)

La Journée internationale de la sage-femme (IDM) a été créée par l’ICM en 1992 et est célébrée chaque année, le 5 mai. C’est l’une des activités de plaidoyer stratégique les plus visibles de l’ICM dont le but est de faire progresser le leadership de l’ICM et le plaidoyer mondial en faveur de la pratique sage-femme. Elle place le travail des sages-femmes au cœur des débats publics et politiques et les positionne en tant que leaders essentielles dans les systèmes de santé du monde entier.

Chaque année, l’ICM choisit un thème qui reflète une question urgente pour la pratique sage-femme. Ce thème guide le plaidoyer et les communications de l’ICM tout au long de l’année et fournit un objectif commun à la communauté mondiale des sages-femmes. Le thème de 2025, Les sages-femmes : indispensables dans chaque crise reflète une réalité mondiale de crises concomitantes, qui vont du changement climatique aux conflits, et met en exergue le fait que les sages-femmes sont déjà en première ligne, dirigeant la réponse aux crises au sein des communautés, des établissements de santé et des pays.



« Les thèmes de l’IDM choisis par l’ICM sont vraiment bien adaptés à notre pays, surtout cette année, où le thème était la crise. Lorsque l’ICM envoie la trousse à outils de l’IDM, elle définit clairement comment célébrer cette journée, ce qui est très utile pour notre association. Chaque fois que nous recevons un thème, nous attendons avec impatience le soutien de l’ICM. Je tiens à féliciter l’ICM pour cette trousse à outils qui donne des instructions claires. »

– Laurence Monteiro, Présidente, ASFB, Bénin

Trousse à outils numérique

Pour soutenir cet événement mondial, l’ICM a créé une trousse à outils numérique complète pour aider les sages-femmes et les partenaires à comprendre le contexte et le thème de la Journée, à organiser des événements, à mener des actions de plaidoyer locales et à faire participer le public. Pour la première fois, la trousse à outils comprenait des sections contextuelles pour chaque message destiné au plaidoyer et aux réseaux sociaux, un hub dédié aux événements sur le site Web de l’ICM et une collection complète d’images, d’illustrations et de modèles téléchargeables.

La trousse à outils était disponible en anglais, en espagnol et en français et a été largement partagée et adaptée par les AM et les partenaires, et des traductions supplémentaires ont été réalisées au niveau des pays. Le site Web de l’IDM a atteint son plus haut niveau d’engagement à ce jour, avec plus de 192 000 utilisateurs actifs sur les trois langues.

Dans le cadre de la trousse à outils, l’ICM a publié une vidéo de plaidoyer expliquant le rôle des sages-femmes dans les situations de crise et ce dont les sages-femmes ont besoin pour réagir efficacement. C’est la première fois que l’ICM créait une vidéo pour l’IDM, ce qui témoigne des changements profonds dans les communications et l’engagement numériques. La vidéo a été visionnée 11 300 fois sur YouTube et 115 000 fois sur Instagram.

Download assets

Printable Posters

DOWNLOAD

Social Media Tiles and Covers

DOWNLOAD

Illustration Elements

DOWNLOAD

Editable Templates

ACCESS

« Nous nous sommes servis des initiatives de l’IDM pour dispenser une formation sur la gestion des situations critiques liées au changement climatique et aux catastrophes naturelles. Chaque année, nous célébrons l’IDM à partir du thème choisi par l’ICM et nous partageons activement des informations de l’ICM sur nos réseaux sociaux. »

–Nesrin Tahirova, membre du conseil d’administration, ABA, Bulgarie

Célébration de l’IDM

L’ICM a également organisé un événement mondial en ligne d’une durée de quatre heures alliant storytelling, discussions et éléments factuels. L’événement a mis en lumière six sages-femmes travaillant en première ligne dans des situations de crise, un groupe d’experts composé de six intervenants internationaux et a présenté le travail de cinq AM. Le taux élevé de participation et d’engagement a démontré l’intérêt porté par la communauté de l’ICM.

« C’est un événement extrêmement intéressant. Nous sommes reconnaissantes à l’ICM d’avoir écouté les défis auxquels les sages-femmes sont confrontées dans des situations de crises »

- May Lwin, Myanmar, participante à l’événement de l’IDM

Visibilité publique et dans les médias

L’IDM a suscité une forte attention médiatique à l’échelle mondiale avec plus de 40 mentions faisant référence aux thèmes de l’IDM, aux sages-femmes ou à l’ICM. Beaucoup d’entre elles ont également été rapportées dans d’importants organes d’informations, à qui l’ICM a proposé des articles, comme Health Policy Watch, Direct Relief, Girls’ Globe, Laerdal, Diario Enfermero (Espagne) et El País (Espagne).

Grâce à l’IDM, l’ICM dirige un mouvement mondial qui renforce le leadership des sages-femmes, sensibilise le public et permet aux sages-femmes et aux AM de mener des actions de plaidoyer, de nouer des liens et d’agir dans leurs propres contextes.

« À l’occasion de l’IDM, nous invitons nos membres. Ceux qui ne sont pas membres voient les photos et nous voient à la télévision. Les journalistes burundais sont très intéressés par les activités des sages-femmes. Par conséquent, lorsque nous sommes invitées par la radio ou la télévision nationale, des personnes nous contactent et nous demandent comment devenir membres. C’est une excellente occasion de développer notre association et de renforcer le mentorat entre sages-femmes expérimentées et débutantes »

- Augustin Harushimana, président, MAA Vyara Uheke, Burundi

Webinaires de l’ICM

Cette année, l’ICM a organisé 11 webinaires auxquels ont participé des sages-femmes et des partenaires du monde entier :

- **Consultation de la communauté PUSH :** Cette consultation virtuelle a rassemblé des défenseurs de l’égalité hommes-femmes et de la SDSR ainsi que des représentants de la jeunesse, des groupes de défense des droits des femmes et des organisations de la société civile afin qu’ils fassent part de leurs commentaires sur la campagne PUSH, la campagne mondiale de l’ICM en faveur de l’intégration des soins assurés par les sages-femmes, centrés sur la femme.
- **Événement IDM « Les sages-femmes : indispensables dans chaque crise » :** Les sages-femmes sont des intervenantes de première ligne essentielles dans les crises humanitaires, qui fournissent des soins même dans les conditions les plus difficiles. Cet événement en ligne invitait les sages-femmes, les experts et le public à explorer ce rôle essentiel à travers des documentaires percutants, des discussions en direct et des activités interactives.
- **Activation de PUSH pour la Journée internationale d’action pour la santé des femmes :** Le Forum économique mondial a récemment conclu que mettre fin aux inégalités en matière de santé des femmes pourrait bénéficier à 3,9 milliards de femmes et ajouter 1 000 milliards de dollars par an à l’économie mondiale d’ici à 2040 ; les sages-femmes sont un élément manquant bien qu’essentiel de la solution. En s’appuyant sur la puissante dynamique et le succès de l’#IDM2025 et en l’honneur de la Journée internationale d’action pour la santé des femmes (28 mai 2025), la campagne PUSH a réuni des alliés et des partenaires lors d’un événement virtuel afin de mettre en avant le rôle essentiel que jouent les sages-femmes dans la santé des femmes.
- **Jumelage : Renforcer les sages-femmes grâce au partage d’expérience :** Le jumelage est un outil puissant pour renforcer la profession de sage-femme grâce à la collaboration, à l’apprentissage partagé et au développement mutuel. Lors du lancement virtuel du guide de jumelage de l’ICM, des sages-femmes qui ont participé à des partenariats de jumelage nous ont expliqué comment ces liens ont renforcé leur pratique, fait progresser le leadership et contribué à des améliorations durables dans les soins de SSRMNEA.

- **Les sages-femmes sont-elles correctement préparées, protégées et soutenues ? Enseignements tirés des contextes touchés par les crises :** EQUAL et l'ICM ont coorganisé un webinaire sur les soins assurés par les sages-femmes dans les contextes de crise. Le webinaire s'est concentré sur le passage de la formation à l'entrée dans la pratique pour les sages-femmes qui travaillent dans des systèmes de santé parmi les plus fragiles du monde. Des collègues d'Afghanistan, du Soudan, de Somalie et du Nigéria ont partagé des données probantes et des expériences vécues sur les réalités auxquelles les sages-femmes sont confrontées et sur le besoin urgent d'une protection, d'un soutien et d'un investissement accrus.
- **Lancement du nouveau Midwives' Data Hub :** En partenariat avec Direct Relief, l'ICM a lancé le Midwives' Data Hub, une plateforme conviviale et axée sur les données, conçue pour accroître la visibilité des sages-femmes et des indicateurs de SSRMNA dans les systèmes de santé mondiaux.
- **Les sages-femmes et le changement climatique : La SDSR au cœur de l'action climatique et humanitaire :** L'ICM a coorganisé un webinaire avec FP2030 lors de la Conférence Internationale sur la Planification Familiale (ICFP) qui explorait les liens entre le changement climatique et la SDSR et insistait sur le rôle essentiel des sages-femmes pour assurer la continuité des soins de planification familiale (PF) face à l'augmentation des désastres naturels et des urgences humanitaires. Les sages-femmes sont des prestataires et des porte-parole de confiance ancrées dans les communautés et ce sont souvent elles qui sont le mieux placées pour fournir des services vitaux dans des environnements fragiles et touchés par le changement climatique. Elles ont donc un rôle essentiel à jouer dans la conception de systèmes de santé inclusifs et résilients face au changement climatique.
- **Défendre la SDSR :** En collaboration avec la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique (FIGO) et l'OMS, l'ICM a organisé un webinaire sur les résultats de l'initiative C4W, soulignant le besoin urgent de défendre les droits des femmes et des filles en matière de SDSR. Pour commémorer deux dates majeures, à savoir la Journée mondiale de la contraception et la Journée internationale de l'avortement sans risque, nous avons mis en exergue les enseignements tirés du Népal, du Bangladesh, de la RDC, de la Sierra Leone et du Mozambique sur le renforcement de la formation, la collaboration interprofessionnelle et la garantie de soins respectueux pour tous.

- **Réglementation de la pratique sage-femme :** Mise à jour des Normes mondiales de l'ICM et lancement des Recommandations complémentaires : Ce webinaire a exploré les mises à jour apportées en 2025 aux Normes mondiales de l'ICM pour la réglementation de la pratique sage-femme et a lancé les Recommandations complémentaires de l'ICM pour soutenir sa mise en œuvre. Des organismes de réglementation du monde entier nous ont expliqué comment mettre en œuvre ces normes dans différents pays et contextes.
- **Série de webinaires de l'Alliance pour l'amélioration de la formation des sages-femmes (AIME) – Développer le corps professoral sage-femme :** L'ICM a organisé deux sessions sur la mise en œuvre des Normes mondiales de l'ICM pour le développement du corps professoral sage-femme afin de doter les sages-femmes des connaissances nécessaires pour dispenser des soins de qualité fondés sur des données probantes. La première session a présenté les Normes mondiales et la deuxième session a indiqué aux formateurs de sages-femmes comment maintenir leurs compétences en pratique sage-femme, en s'appuyant sur des exemples tirés de Samoa, des Philippines, du Nigéria et du Kenya. Le nombre de participants et leur niveau d'engagement aux webinaires de l'ICM ont fortement augmenté d'année en année. Les inscriptions ont augmenté de 67 % par rapport à l'année dernière. La plupart des sessions comptaient plus de 1 000 inscrits, et environ 35 % des personnes inscrites étant présentes en direct. Cela témoigne de l'intérêt croissant que suscitent les initiatives de l'ICM en matière de formation et de plaidoyer au niveau mondial.

« Merci. Je suis ravi de ce que l'ICM a fait pour nous en Ouganda. Même le gouvernement et le président connaissent l'ICM pour son soutien au ministère de la Santé. L'ICM a créé des webinaires et a soutenu l'association nationale des sages-femmes. Elle a également soutenu les dialogues communautaires. L'ICM nous a beaucoup soutenus, et je ne sais pas comment vous remercier »

**- Peruth Mwigwa K Mbaze, membre du comité exécutif national,
NAMAU, Ouganda**

Financement anticipé

Grâce à un financement ciblé, l'ICM a soutenu les associations de sages-femmes qui ont participé à l'Incubateur de plaidoyer afin de renforcer leur voix, leur leadership et leur influence dans les systèmes de santé nationaux. En Éthiopie, au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie, les associations ont utilisé ce soutien pour recueillir des données locales, impliquer les décideurs et rassembler les partenaires autour d'un objectif commun : améliorer les soins aux femmes et aux nouveau-nés grâce aux modèles de soins assurés par les sages-femmes (MMoC). Ces efforts ont permis de réaliser d'importants progrès, notamment la reconnaissance officielle du modèle dans la stratégie nationale de SRMNIA de l'Éthiopie, l'élaboration de la première note d'orientation nationale du Kenya sur les soins assurés par les sages-femmes, la création d'une feuille de route nationale pour l'intégration du modèle en Ouganda, et une voie gouvernementale claire pour son inclusion dans le plan stratégique du secteur de la santé de la Tanzanie.

Au-delà des progrès politiques, le financement a contribué à renforcer les associations elles-mêmes. Les dirigeants et les membres des sections ont développé des compétences pratiques en matière de plaidoyer, élaboré des stratégies nationales et créé des liens plus étroits entre les efforts locaux, nationaux et régionaux. Les décideurs politiques et les partenaires ont pu voir les modèles de soins assurés par les sages-femmes de leurs yeux, grâce à des visites d'établissements et à des échanges d'apprentissage, ce qui leur a permis de bien comprendre le concept. Au Kenya et en Tanzanie, des campagnes publiques et des partenariats avec les médias ont également contribué à mieux faire connaître le travail des sages-femmes et à accroître la confiance du public à leur égard, tandis que des formations et des forums professionnels en Éthiopie et en Ouganda ont incité les professionnels de santé à réclamer davantage de modèles de soins assurés par les sages-femmes.

En Ouganda, d'autres actions de plaidoyer se sont concentrées sur l'accès à des soins d'avortement sûrs, en dotant les sages-femmes du secteur privé des connaissances juridiques, de la confiance en elles et d'un soutien fondé sur les valeurs nécessaires pour fournir des services exempts de stigmatisation. Ces initiatives conjuguées montrent comment des investissements modestes, mais bien ciblés peuvent conduire à un véritable changement, à des associations plus fortes, à des dirigeants plus sûrs d'eux et à des politiques qui reflètent la réalité des soins sur le terrain. En aidant les sages-femmes à diriger, à s'exprimer et à se faire entendre, l'ICM contribue à jeter les bases de l'amélioration de la santé des mères, des nouveau-nés et des communautés dans toute la région.

Subventions d'urgence

Même si l'ICM n'est pas en mesure de fournir des fonds à des organisations confrontées à des crises, elle peut mettre en relation ses AM et des donateurs potentiels. Lors des crises humanitaires en République démocratique du Congo et en Jamaïque, l'ICM a aidé ses associations membres en les mettant en contact avec des donateurs clés (KNOV et Direct Relief) qui leur ont permis d'accéder à des fonds et des ressources essentiels pour soutenir leurs interventions de secours et continuer à fournir des soins essentiels, assurés par des sages-femmes, aux communautés touchées.

Renforcement des capacités

Tout au long de l'année 2025, l'ICM s'est efforcée de renforcer les capacités des AM par le biais d'initiatives régionales qui ont créé des opportunités d'échange de connaissances et de développement de stratégies conjointes autour de l'optimisation des effectifs, de la collaboration interprofessionnelle et de la formation des sages-femmes.

Grâce à une série de réunions régionales C4W (décrites plus loin), l'ICM a soutenu le renforcement de la collaboration interprofessionnelle entre les sages-femmes et les gynécologues-obstétriciens afin d'accroître les capacités de la main-d'œuvre et d'améliorer la qualité des soins et l'accès aux services de planification familiale. Cela a permis d'établir des cadres pour une coopération équitable et le renforcement mutuel des deux professions.

De plus, en collaboration avec l'UNFPA APRO, l'ICM a soutenu la formation des organismes de réglementation de la formation des sages-femmes, contribuant ainsi à renforcer les capacités et la collaboration pour la formation initiale des sages-femmes dans 22 pays d'Asie du Sud-Est et du Pacifique.

Lancement du guide pratique de jumelage simplifié

Cette année, l'ICM a lancé un guide pratique de jumelage afin que les associations de sages-femmes puissent établir des partenariats plus solides pour faire progresser leur pratique et étendre leur rayonnement. Le jumelage est un processus interculturel et réciproque dans lequel deux associations de sages-femmes travaillent ensemble pour atteindre des objectifs communs. Ce guide s'appuie sur le programme pilote Twin to Win (2022-2024) de l'ICM, qui a réuni des AM du Burundi, de l'Ouganda, du Costa Rica, du Guatemala, du Mali et du Sénégal pour élaborer et mettre en œuvre des projets conjoints et faciliter l'échange de connaissances. Il fournit des conseils de mise en œuvre pratiques et les ressources nécessaires pour démarrer votre propre projet de

jumelage. Le guide présente également des success-stories tirées du projet pilote, qui ont permis d'améliorer la qualité des soins dispensés par les sages-femmes dans divers systèmes de santé, en renforçant les capacités de leadership des sages-femmes entre les associations.

Le programme de jumelage pilote a démontré trois grands avantages que l'ICM espère étendre à d'autres AM grâce à ce guide. Tout d'abord, les participants ont souligné la valeur ajoutée du partage des connaissances et de la collaboration par le biais du jumelage. Notamment, une meilleure compréhension des rôles essentiels que jouent les sages-femmes dans différents contextes de systèmes de santé et le potentiel de leadership des sages-femmes dans les agences gouvernementales, les organismes de réglementation et la gestion des données de santé. Ils ont également échangé des stratégies de mobilisation des membres et d'amélioration de la gestion du temps qui se sont avérées particulièrement utiles pour affronter les difficultés communes.

Deuxièmement, les participants de Twin to Win ont signalé une meilleure visibilité de leur association, ce qui s'est traduit par une augmentation directe du nombre de membres. Cela leur a permis d'améliorer leur réputation auprès des parties prenantes et leur capacité à demander un soutien financier, en s'appuyant sur les compétences acquises lors des ateliers du programme. Au bout du compte, le jumelage a permis de favoriser des avancées politiques dans le pays, telles qu'un changement de réglementation au Sénégal et au Guatemala, positionnant la pratique sage-femme comme un élément clé du cadre de soins de santé maternelle de chaque pays.

L'une des principales difficultés rencontrées dans les initiatives de jumelage est d'assurer leur viabilité à long terme et d'éviter de dépendre d'un petit groupe d'experts externes. Pour garantir la durabilité du projet et renforcer les capacités locales des sages-femmes sur le long terme, l'ICM a formé quatre experts en jumelage qui pourront à leur tour former d'autres personnes intéressées par un projet de jumelage.

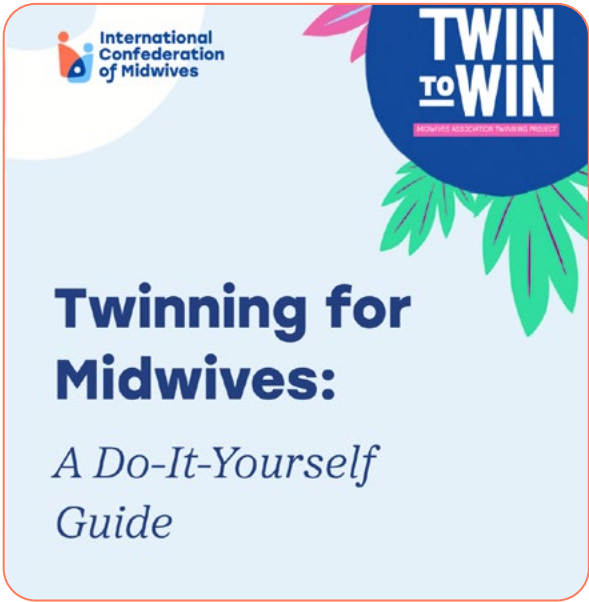
« Nous nous sommes jumelés avec l'association canadienne, ce qui a permis de réaliser des progrès significatifs en matière d'échanges, de projets conjoints, de candidatures, de renforcement des capacités et de connexions avec des partenaires tels que l'UNFPA, Affaires mondiales Canada et AMREF International. Cela a fait une énorme différence et a marqué une étape importante pour notre association.

Partout où nous intervenons, nous ne manquons jamais de mentionner le programme de formation lancé par l'ICM il y a dix ans »

– Nicodem Komba, secrétaire général, TAMA, Tanzanie

« Le projet Twin to Win a considérablement accru notre visibilité tout en ouvrant la voie à de nombreuses collaborations et à de nouveaux contacts »

- Augustin Harushimana, président, MAA Vyara Uheke, Burundi



Mise à jour de la directive de l'Union européenne sur la maïeutique

En 2024, la Commission européenne a annoncé que la directive européenne sur les qualifications professionnelles minimales requises des sages-femmes devait être révisée pour la première fois depuis plus de 20 ans. L'ICM a reconnu qu'il s'agissait d'une occasion unique de moderniser les dispositions obsolètes et de garantir des soins de sage-femme équitables et de qualité dans l'ensemble des pays de l'UE et de l'Espace économique européen (EEE). Après une réunion de consultation de l'UE et un atelier qui se sont tenus en personne, à Bruxelles, à la fin de 2024, l'ICM a continué à collaborer avec des partenaires européens pour préparer une réponse exprimant une position commune qui a été utilisée par 96 établissements à travers 27 afin d'envoyer des commentaires écrits sur la directive.

Tout au long de l'année 2025, l'ICM a travaillé avec The Good Lobby à Bruxelles pour mieux comprendre le processus de mise à jour et y prendre part le cas échéant. En juin, l'ICM a organisé un webinaire pour les AM et les parties prenantes de la maïeutique afin d'informer les individus et les associations sur le processus de mise à jour de la directive de l'UE et d'encourager leur participation aux efforts de plaidoyer. Ce webinaire, auquel ont assisté 30 participants, a présenté les différentes étapes du processus de mise à jour et a fourni des indications sur la manière de participer utilement au plaidoyer aux niveaux national et européen. L'ICM a également préparé des commentaires fondés sur un leadership d'opinion sur le sujet, publiés dans les principales revues européennes de maïeutique.

Nous continuons à travailler sur ce sujet en 2026, car la mise à jour de la directive n’a pas été finalisée.

À cette étape décisive de la révision de la directive européenne, la mobilisation des associations de sages-femmes de toute l’Europe est plus importante que jamais. Grâce au leadership de l’ICM et au soutien de son équipe de plaidoyer, nous sommes en mesure de réunir les associations de sages-femmes de toute la région, de partager l’expertise entre les pays et de coordonner notre voix avec celles des décideurs politiques. Cette approche collective unifiée est essentielle pour garantir que la directive actualisée reflète les réalités de la pratique moderne des sages-femmes et renforce la capacité des sages-femmes à soutenir la santé, les droits et le bien-être des femmes sur l’ensemble du continuum de la santé sexuelle et reproductive.

-Lia Brigante, membre du conseil d’administration de l’ICM pour l’Europe

Présentation à l’assemblée générale de l’EMA à Riga

Dans le cadre d’une collaboration continue, l’ICM a participé à l’assemblée générale annuelle de l’Association européenne des sages-femmes, à Riga, en Lettonie, en octobre, afin de présenter le contexte et le processus d’actualisation de la directive de l’UE, et de créer une dynamique permettant de continuer à parler d’une seule voix sur les mises à jour de la directive afin de refléter les Normes mondiales et les Compétences essentielles de l’ICM. Cette présentation a permis de clarifier le processus de mise à jour et de consolider l’alignement entre l’ICM, les AM et les parties prenantes européennes afin de continuer à défendre les mises à jour à l’unisson.

Formations numériques de Lightful pour les AM

En partenariat avec Lightful, l’ICM a continué à aider des AM d’Afrique, de Méditerranée orientale et d’Asie du Sud-Est à renforcer leur présence numérique grâce au programme de formation Lightful BRIDGE (Building Resilience in Digital Growth and Engagement (Renforcer la résilience pour soutenir la croissance et l’engagement numériques)). Ce programme, adapté du programme d’études Lightful BRIDGE, propose une formation complète de six mois visant à doter les associations de sages-femmes des compétences et de l’assurance nécessaires en matière de communication numérique pour amplifier leur impact.

Pour citer un exemple d’impact, le programme a permis à la Society of Midwives of South Africa (SOMSA) d’accroître son empreinte numérique et de devenir une organisation plus visible, plus efficace et plus engagée. Avant le programme, la SOMSA n’avait qu’une présence numérique minimale, un site Web obsolète et un groupe Facebook fermé, ce qui nuisait à sa visibilité et entraînait une érosion du nombre de ses membres. Le financement reçu et la formation de BRIDGE ont aidé la SOMSA à élargir ses compétences numériques et à développer une stratégie numérique professionnelle et complète. Les compétences acquises dans le cadre du programme ont permis à la SOMSA d’améliorer son image grâce au rafraîchissement de sa marque, à la mise à jour de son site Web, au lancement de bulletins d’information trimestriels et au développement d’un contenu attrayant sur les réseaux sociaux sur trois plateformes : Facebook, Instagram et LinkedIn.

La SOMSA a ainsi pu organiser un congrès réussi auquel ont assisté plus de 100 participants et qui a offert un espace de réseautage à la communauté des sages-femmes sud-africaines, ainsi qu’un coup de pouce financier indispensable à la viabilité de l’association.

De tels succès démontrent la nécessité d’une formation et d’une infrastructure numériques pour améliorer le travail des sages-femmes partout dans le monde.

« Nous avons bénéficié du programme Lightful BRIDGE et de la formation numérique, qui nous ont permis d’accroître notre visibilité et nos capacités de collecte de fonds. La subvention de l’ICM nous a permis de développer notre site Web, d’organiser des webinaires et de mettre en œuvre des programmes de formation. Cela a constitué une réalisation majeure »

- Baboucarr Cham, Président, NAGNM, Gambie

Série de blogs sur l’engagement des élèves sages-femmes et des sages-femmes en début de carrière

En collaboration avec l’ICM, le Royal College of Midwives (RCM) a publié une série de blogs en huit parties sur la manière dont les associations de sages-femmes peuvent impliquer les élèves sages-femmes sur le site Web de l’ICM. La série soutient qu’au fur et à mesure que la profession évolue, il est essentiel que les AM évoluent elles aussi et trouvent des moyens d’aider les élèves à développer leur sentiment d’identité professionnelle, d’appartenance et de confiance dans la prestation des soins.

Cela renforce les AM en apportant de nouvelles perspectives, en encourageant le leadership et en renforçant le plaidoyer, et l'intérêt pour la maïeutique en faisant mieux connaître la profession.

Chaque billet de blog était basé sur une recommandation spécifique sur la façon dont les associations de sages-femmes peuvent mieux soutenir les élèves pour former la prochaine génération de sages-femmes leaders. Le RCM recommandait aux AM de :

1. Créer une catégorie de membres étudiants
2. Mettre en place un comité d'étudiants
3. Encourager la mise en réseau entre pairs
4. Proposer des ressources éducatives
5. Participer aux réseaux sociaux
6. Collaborer avec les universités
7. Offrir des possibilités de participation
8. Reconnaître et récompenser les contributions

Vous trouverez plus d'informations sur la série de blogs [ici](#).

Erasmus+ et SimBegin pour les sages-femmes en Europe

En partenariat avec Laerdal Medical et avec le soutien financier du programme Erasmus+ de l'Union européenne, l'ICM a organisé deux stages d'observation de deux jours dans les laboratoires de simulation de Laerdal à l'intention des formateurs de sages-femmes de toute l'Europe. Ces ateliers ont été organisés à Stavanger et à Copenhague et ont réuni 38 formateurs de sages-femmes de toute l'Europe, représentant la République tchèque, l'Allemagne, la Suède, la Roumanie, la Norvège, la Turquie, les Pays-Bas et la Grèce. Les participants ont été désignés par leurs associations nationales de sages-femmes, ce qui a permis de renforcer les capacités de formation des deux associations dans le domaine de la pratique sage-femme.

Cette expérience d'observation en milieu de travail comprenait le programme SimBegin de Laerdal, qui soutient l'apprentissage par simulation, le débriefing structuré et la formation axée sur les compétences. Les participants ont bénéficié d'un accompagnement afin d'observer, puis de concevoir et de mettre en œuvre des scénarios de simulation alignés sur les Compétences essentielles de l'ICM et des solutions numériques d'appui, les plongeant dans une simulation pratique et concrète du travail des sages-femmes.

Après cette expérience d'observation en milieu de travail, les participants ont rejoint une communauté de pratique organisée conjointement par l'ICM et Laerdal autour de points d'étape et de mises à jour trimestrielles, afin de fournir un soutien continu par les pairs, de partager les meilleures pratiques et de renforcer la confiance et la capacité des participants à intégrer des activités de simulation améliorées dans les programmes de formation en maïeutique. Le programme a été plébiscité par tous les participants et ERASMUS+, l'ICM et Laerdal Medical prévoient de le reproduire dans trois pays de l'UE cette année, ce qui permettra de perfectionner 66 autres formateurs de sages-femmes.

Visite à la Midwifery Association of Pakistan (MAP)

En janvier, l'ICM a effectué sa première visite à la Midwifery Association of Pakistan (MAP) afin de renforcer son partenariat avec cette association. Cette visite, qui bénéficiait du soutien du FCDO dans le cadre d'une initiative visant à renforcer les associations locales de sages-femmes, avait pour but d'élaborer un plan d'action stratégique au niveau national afin de faire progresser les services de sages-femmes et le plaidoyer en leur faveur.

Notre délégation, composée de représentants des équipes Opérations et Finances, et Programmes et Partenariats, a participé à un atelier de deux jours pour discuter de la vision et des priorités à long terme de la MAP. À cette occasion, l'ICM a présenté une évaluation détaillée des points forts et des domaines de croissance de la MAP, ainsi que des recommandations pour renforcer la contribution de l'association au plaidoyer en faveur de la pratique sage-femme. Nous avons également organisé une formation sur l'analyse SWOT afin de doter les responsables de la MAP d'un outil de planification stratégique leur permettant d'atteindre leurs objectifs. À la fin de l'atelier et grâce à ces outils, la MAP comprenait mieux sa position et disposait d'un plan détaillé pour améliorer ses capacités et ses actions de plaidoyer en faveur des sages-femmes du Pakistan.

Cette visite a été une opportunité majeure de renforcer la collaboration entre l'ICM et la MAP et de mieux comprendre les réalités de la maïeutique au Pakistan. En dehors de l'atelier, l'ICM a également rencontré des représentants de l'Aga Khan University School of Nursing and Midwifery, de Lady Dufferin Community Midwifery School et de l'UNFPA Karachi afin d'explorer les possibilités de partenariat pour améliorer la formation des sages-femmes, le perfectionnement de la main-d'œuvre et l'avancement professionnel.

Nous sommes impatients de travailler aux côtés de la MAP et des défenseurs locaux, afin de garantir que les sages-femmes disposent des ressources et du soutien dont elles ont besoin pour continuer à prodiguer des soins maternels et néonataux qui sauvent des vies.



Incubateur régional de plaidoyer en Afrique de l'Est

En octobre, l'ICM a accueilli son premier incubateur régional de plaidoyer à Nairobi. Cette rencontre a rassemblé six AM de cinq pays (Kenya, Ouganda, Éthiopie, Malawi et Tanzanie) afin d'échanger des informations sur les pays et d'affiner les compétences de plaidoyer pour renforcer les plans nationaux de plaidoyer en faveur de la pratique sage-femme. Les participants ont pris part à des échanges entre pairs ainsi qu'à des conférences données par des institutions mondiales et régionales, tels que l'UNFPA, la Fondation Gates et les hubs régionaux de l'IPPF et le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH) ; un modèle à fort impact qui a suscité de nouvelles collaborations, y compris des activités conjointes de collectes de fonds. À la fin de l'atelier, chaque AM a reçu un plan national de plaidoyer chiffré et évalué par les pairs, qui prenait en compte la mobilisation des ressources, l'atténuation des risques, le suivi, l'évaluation et l'apprentissage.

L'incubateur a jeté les bases d'un réseau régional de plaidoyer durable. Les participants ont déclaré que cette approche participative et l'orientation sur l'apprentissage par les pairs et le mentorat étaient très utiles pour faire évoluer les approches régionales en matière de SSRMNA. Ils ont déclaré avoir besoin d'autres occasions de construire des consortiums régionaux, de promouvoir l'apprentissage entre pairs et de partager des ressources techniques.

« Désormais, nous ne nous considérons plus seulement comme des intervenants, mais comme des leaders »

– Ethiopian Midwives' Association, après avoir participé à l'incubateur de plaidoyer

« Nous avons réussi à établir des partenariats avec l'Association canadienne des sages-femmes. Nous disposons maintenant de ressources pour cinq ans et l'ICM nous a également aidés dans le cadre d'un projet de FCDO. Pour nous, c'est comme une renaissance. Nous avons pris un nouveau départ et nous nous engageons dans une nouvelle direction. Merci. »

– Mathias Chatuluka, Association of Malawian Midwives

« En tant qu'Association ougandaise des sages-femmes libérales, nous avons utilisé les Compétences essentielles afin de renforcer les capacités de nos sages-femmes. Cela les aide à comprendre les différentes compétences requises lorsqu'elles exercent dans des maisons de naissance dirigées par des sages-femmes »

– Sarah Namyalo, présidente des sages-femmes libérales d'Ouganda

Renforcement de la pratique sage-femme et de la santé sexuelle et reproductive

Dans le cadre de la toute nouvelle collaboration de l'ICM avec la FIGO, Collaborate for Women, Abortion and Contraception Care Together (C4W-ACCT, également appelé C4W), l'ICM travaille en étroite collaboration avec les AM au Népal, au Bangladesh, en République démocratique du Congo (RDC), en Sierra Leone et au Mozambique afin de renforcer la capacité des sages-femmes à fournir des services de contraception, de planification familiale et d'avortement de qualité.

En 2025, l'ICM a organisé une réunion de haut niveau à Nairobi pour les partenaires de C4W en Afrique de l'Est et a coordonné des visites de partenaires en Sierra Leone et au Mozambique pour participer directement aux programmes nationaux.

La réunion de haut niveau qui s'est tenue en septembre à Nairobi a permis aux sages-femmes, aux médecins et aux défenseurs de la santé des femmes d'entretenir le sentiment d'un objectif commun et d'une vision partagée pour la planification familiale (PF) et les soins complets d'avortement (SCA). Les participants ont passé trois jours

à réfléchir aux résultats obtenus à ce jour ainsi qu'aux défis qui restent à relever pour façonner l'avenir dans ces domaines. La réunion a abouti à deux déclarations conjointes entre l'ICM et la FIGO portant sur les SCA et la collaboration interprofessionnelle, qui seront publiées en 2026. Dans ces déclarations, les deux organisations affirment qu'un alignement fort est nécessaire entre les sages-femmes et les gynécologues-obstétriciens, les organisations professionnelles et les groupes de plaidoyer pour parvenir à de meilleurs soins plus équitables pour les femmes du monde entier.

Les conseillères sages-femmes de l'ICM se sont ensuite rendues en Sierra Leone pour concevoir ensemble une série d'ateliers sur le renforcement des capacités, en collaboration avec la Sierra Leone Midwives Association (SLMA), afin de promouvoir un accès complet aux services de SDRS. Des formateurs et des cliniciens en pratique sage-femme sont venus de tout le pays, y compris des provinces rurales éloignées, pour renforcer les compétences en matière de PF et de SCA. Les ateliers étaient encadrés par des animateurs expérimentés de la SLMA et du ministère de la Santé et s'inscrivaient dans une approche transformatrice de genre de la prestation des services. Au cours des sessions, les participants ont réalisé des exercices de clarification des valeurs et assisté à des ateliers de compétences cliniques pour dissiper les mythes et les idées fausses sur la contraception, tout en renforçant leur expertise en matière de procédures. Le dernier jour a été consacré à doter les sages-femmes des outils de plaidoyer et messages dont elles ont besoin pour promouvoir des soins complets dans leurs dispensaires et leurs communautés. En plus de l'atelier, l'ICM a effectué des visites d'établissements afin de tirer des enseignements des pratiques locales et de comprendre le contexte et les innovations qui façonnent la santé maternelle en Sierra Leone.



Aperçu de l'atelier

Les conseillères sages-femmes de l'ICM ont aidé l'AM du Mozambique à dispenser l'atelier C4W dans le pays. L'AM est de taille relativement modeste, d'où les difficultés auxquelles les sages-femmes sont confrontées, comme leur faible présence au niveau du district et l'absence de distinction entre la profession de sage-femme et celle d'infirmière. Par conséquent, l'association a d'abord eu besoin d'un soutien organisationnel pour planifier et mettre en œuvre l'atelier de trois jours.

Grâce à l'aide des conseillères sages-femmes de l'ICM, l'AM a conçu et mis en œuvre un atelier réussi pour 33 sages-femmes de la région de Maputo. Elles ont fait appel à un large éventail de parties prenantes, dont le ministère national de la Santé, l'IPAS et les ONG DKT et Pathfinder, qui ont toutes apporté leur expertise en matière de renforcement des capacités pour les services de PF et de SCA, afin d'assurer le bon déroulement des sessions de l'atelier.

Grâce à un soutien technique ciblé et à la présence continue des conseillères sages-femmes de l'ICM, l'AM a pu tirer parti d'opportunités clés en matière de plaidoyer. Elle a participé à des réunions de haut niveau avec l'OMS, l'UNFPA et d'autres ONG, renforçant ainsi sa visibilité, sa crédibilité et son intégration dans le secteur plus large de la SSRMNA. Cette aide a considérablement aidé l'AM à se préparer à une plus grande participation au projet C4W, et plus particulièrement aux activités prévues pour la Phase 2.

La présidente de la FIGO AMOG a assisté aux trois jours de l'atelier et a participé à des réunions conjointes avec l'OMS et l'UNFPA afin de présenter une approche coordonnée du renforcement du PF et des SCA dans les programmes de formation initiale. Ce niveau de collaboration entre les deux associations professionnelles était sans précédent et a démontré comment, dans ce projet, la participation interprofessionnelle a élargi l'influence de l'AM. Dans le cadre de l'enquête à mi-parcours, l'APARMO a également indiqué que, depuis la réunion de Nairobi, elle avait collaboré avec l'AMOG sur les normes et les protocoles pour les services de SSRMNA à travers une collaboration continue avec le ministère de la Santé.

Le président de l'association des infirmières a également participé à l'atelier et s'est montré un fervent défenseur de l'AM. Il a insisté sur la nécessité de renforcer l'association. Une réunion conjointe avec le ministère de la Santé a été organisée pour débattre de ces questions.

Les participants ont également identifié des défis majeurs au sein du système de formation initiale du Mozambique. Notamment une surabondance des professionnels de la santé, dont beaucoup sont formés dans des établissements privés, qui n'ont qu'une expérience pratique restreinte, et dont le contrôle qualité exercé par le ministère de la Santé est très limité. Il est essentiel de renforcer la supervision réglementaire de tous les programmes de formation initiale pour garantir la qualité constante et la mise en œuvre efficace de la formation en PF et en SCA basée sur les compétences, au Mozambique.

D'autres activités de C4W sont décrites tout au long du présent rapport.



Nominations de sages-femmes en chef

Un leadership visible et efficace de la pratique sage-femme est essentiel pour promouvoir, protéger et assurer la viabilité à long terme de la profession. C'est pourquoi l'ICM a appelé à la création d'un poste de sage-femme en chef dans chaque pays. Une sage-femme en chef est une dirigeante de haut niveau en charge de la maïeutique, que l'on trouve généralement au sein d'un ministère de la Santé, d'une autorité sanitaire nationale, d'un ministère compétent ou d'une structure de gouvernance équivalente. La sage-femme en chef fournit une direction stratégique, une expertise technique et une supervision professionnelle afin de garantir la disponibilité, la qualité, la sécurité et l'efficacité des services de pratique sage-femme au niveau national et infranational.

Pour justifier cette demande à l'aide de données probantes, l'ICM a collaboré avec le Burnet Institute pour effectuer des recherches sur le poste de sage-femme en chef nationale. Ce travail servira de base à l'élaboration d'une note d'information de l'ICM destinée à aider les gouvernements à établir et à renforcer les postes de sages-femmes en chef nationales. L'ICM croit savoir qu'il existe actuellement vingt-et-une sage-femmes en chef nationales dans le monde, qui participent à une Communauté de pratique mondiale des sages-femmes en chef (GCMCoP) animée par l'ICM. Vous trouverez des informations sur la GCMCoP plus loin dans ce rapport.

Programme de parrainage des responsables exécutifs

Le renforcement du leadership au niveau mondial, régional et national est un élément central du travail de l'ICM. Dans le cadre de ses programmes et de ses partenariats, l'ICM aide les sages-femmes à participer à la prise de décision, à influencer les politiques et à contribuer à des services de SSRMNA de qualité.

Le Midwife Leaders Executive Sponsorship Programme (Programme de parrainage des sages-femmes leaders) est l'une des nombreuses initiatives visant à renforcer les capacités de leadership des sages-femmes et à développer les réseaux professionnels. Le programme vise à s'assurer que les sages-femmes dirigent et conçoivent les services et sont représentées dans les discussions stratégiques où sont prises les décisions affectant la santé des femmes et les systèmes de santé. En investissant dans le développement du leadership, l'ICM crée des voies durables pour permettre aux sages-femmes de diriger, de défendre et de façonner l'avenir de la profession.

Dans le cadre de ce programme, des parrains de haut niveau forment un binôme avec des sages-femmes leaders, émergentes ou établies (les personnes parrainées). Les parrains fournissent une orientation stratégique, une visibilité de haut niveau et un plaidoyer reconnu, et se réunissent avec les personnes qu'ils parrainent au moins tous les deux mois sur une période de deux ans. Le programme est conçu pour être flexible et dirigé par les participants. Les parrains et les personnes parrainées sont si possible basés dans le même pays, pour assurer un même ancrage local et des relations durables.

L'ICM aide les participants tout au long du programme en organisant deux réunions annuelles de contrôle pour tous les parrains, en animant des sessions de réseautage en ligne pour les personnes parrainées et en organisant un événement de clôture du programme pour réfléchir aux enseignements tirés et à l'impact.

En juin 2025, la première cohorte du programme de parrainage a été lancée suscitant un vif intérêt et un succès immédiat. Le programme a reçu 106 demandes de parrainage et 84 parrains exécutifs ont été nommés, dont des sages-femmes en chef, des présidents d'associations de sages-femmes, des dirigeants d'organisations de la société civile et des parlementaires. Au total, 58 binômes ont été constitués, et les cinq régions de l'ICM ont été représentées. Au cours du premier point d'étape prévu, les parrains ont souligné la valeur du programme et son impact sur le renforcement du leadership des sages-femmes.

S'appuyant sur cette dynamique et reconnaissant la valeur du programme, un appel à candidatures pour une deuxième cohorte a été lancé en décembre 2025, permettant à un plus grand nombre de sages-femmes d'accéder à un parrainage de haut niveau et à un soutien en matière de leadership.



O3 : Le Midwives' Data Hub devient la plateforme numérique de référence pour les informations vérifiées sur le paysage de la profession de sage-femme et de la santé maternelle et infantile afin d'encourager les sages-femmes, les AM et les parties prenantes à s'appuyer sur un plaidoyer fondé sur des données

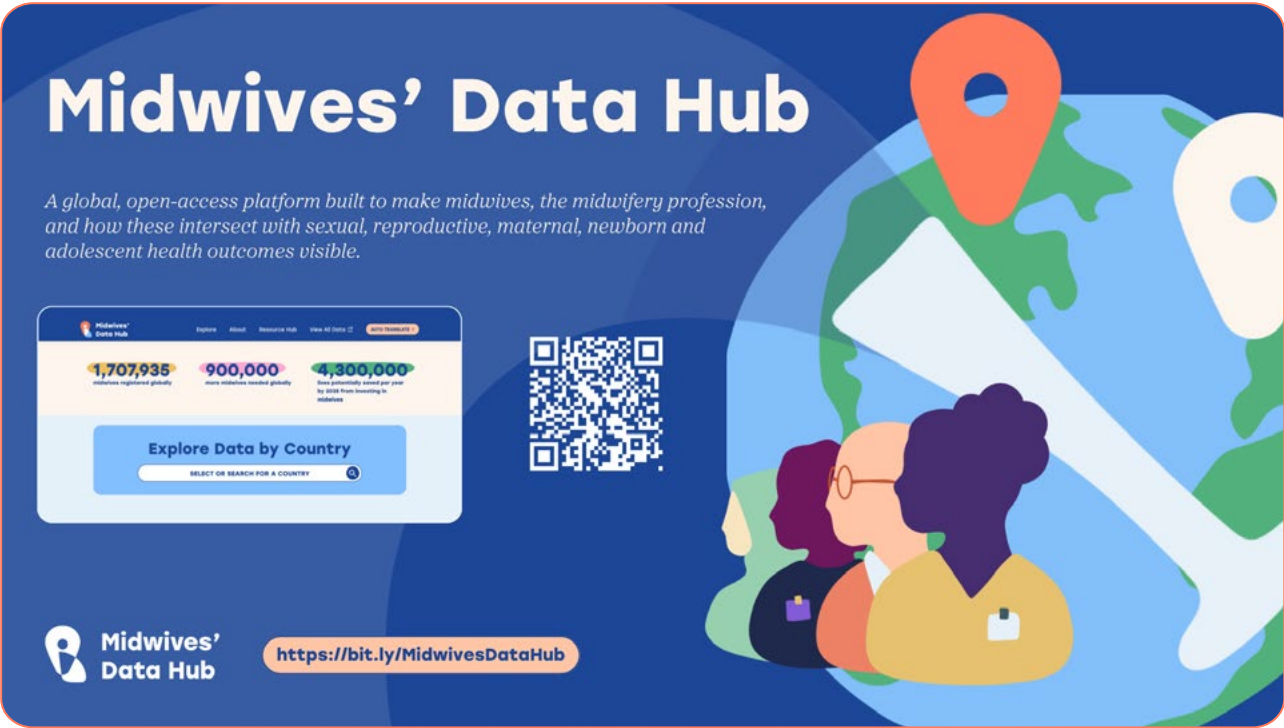
Lancement du Midwives' Data Hub

En 2025, l'ICM a lancé le Midwives' Data Hub, une nouvelle plateforme numérique conçue pour renforcer l'accès à des données vérifiées et actualisées sur les résultats de la pratique sage-femme et de la SSRMNA. Le Hub rassemble des données mondiales et nationales sur un site Web accessible, afin d'aider les sages-femmes, les AM et les partenaires à fonder leur plaidoyer, leur engagement à l'élaboration de politiques et leur travail programmatique sur des données probantes. En rendant des données complexes plus faciles à consulter et à utiliser, le Hub répond directement à la demande croissante de plaidoyer basé sur des données au sein de la communauté des sages-femmes, en augmentant l'accessibilité des données pour les utilisateurs débutants, tout en fournissant un accès à des ensembles de données plus complexes et complets pour les utilisateurs plus expérimentés.

Cette plateforme reflète l'engagement de l'ICM en faveur de l'innovation et de la transparence, et vise à doter les sages-femmes des outils nécessaires pour influencer la prise de décision et renforcer les systèmes de santé.

« Le Midwives’ Data Hub est un outil que nous utilisons, car il contient beaucoup d’informations sur la recherche et les données probantes. Il est utile pour le plaidoyer, car il indique comment nous nous situons par rapport aux autres, ce que d’autres personnes peuvent avoir mis en œuvre et que nous pourrions imiter, les résultats que vous souhaiteriez pour votre pays et que d’autres ont déjà atteints... C’est donc un outil formidable... lorsque les gens disent qu’ils ont un doute sur quelque chose, je les dirige généralement vers le Data Hub »

- Nicole Reece-James, Présidente, TTAM, Trinidad & Tobago



« Le Data Hub est un outil de plaidoyer extrêmement puissant pour la SLMA. Il renforce le plaidoyer fondé sur des preuves et permet aux associations de participer au dialogue politique, aux auditions budgétaires et aux échanges avec les bailleurs. Il est utile pour la mobilisation des ressources, les propositions de financement et la production de rapports annuels, de notes d’orientation et de messages de sensibilisation »

- Edwina Florence Conteh, présidente de la SLMA, Sierra Leone

Le Data Hub remporte le prestigieux Anthem Award

Peu après son lancement, le Midwives’ Data Hub a bénéficié d’une reconnaissance internationale en remportant le Gold Anthem Award for Data Innovation en 2025. Ce prix met en avant le rôle du Hub dans l’avancement des solutions numériques axées sur la mission et démontre sa valeur en tant que ressource fiable pour la communauté mondiale de la santé.



Défis et perspectives d’avenir

Malheureusement, la majorité des données utilisées par le Midwives’ Data Hub dépendaient jusqu’à maintenant du financement du gouvernement américain, un appui qui n’est plus garanti. Sans financement supplémentaire, nous risquons de ne pas pouvoir obtenir de nouvelles données et il sera donc difficile de savoir si les indicateurs de SSRMNA progressent ou non. Pour remédier à cette situation, l’ICM adoptera une stratégie délibérée visant à diversifier les sources de données du Midwives’ Data Hub, en même temps qu’elle réduira sa dépendance aux serveurs américains.

L’ICM continuera à mobiliser des ressources pour maintenir et développer le Hub au cours des cinq prochaines années, en s’appuyant sur de nouvelles sources de données et de nouveaux calculateurs qui pourront aider les sages-femmes et les AM à mener leur plaidoyer et leurs recherches.

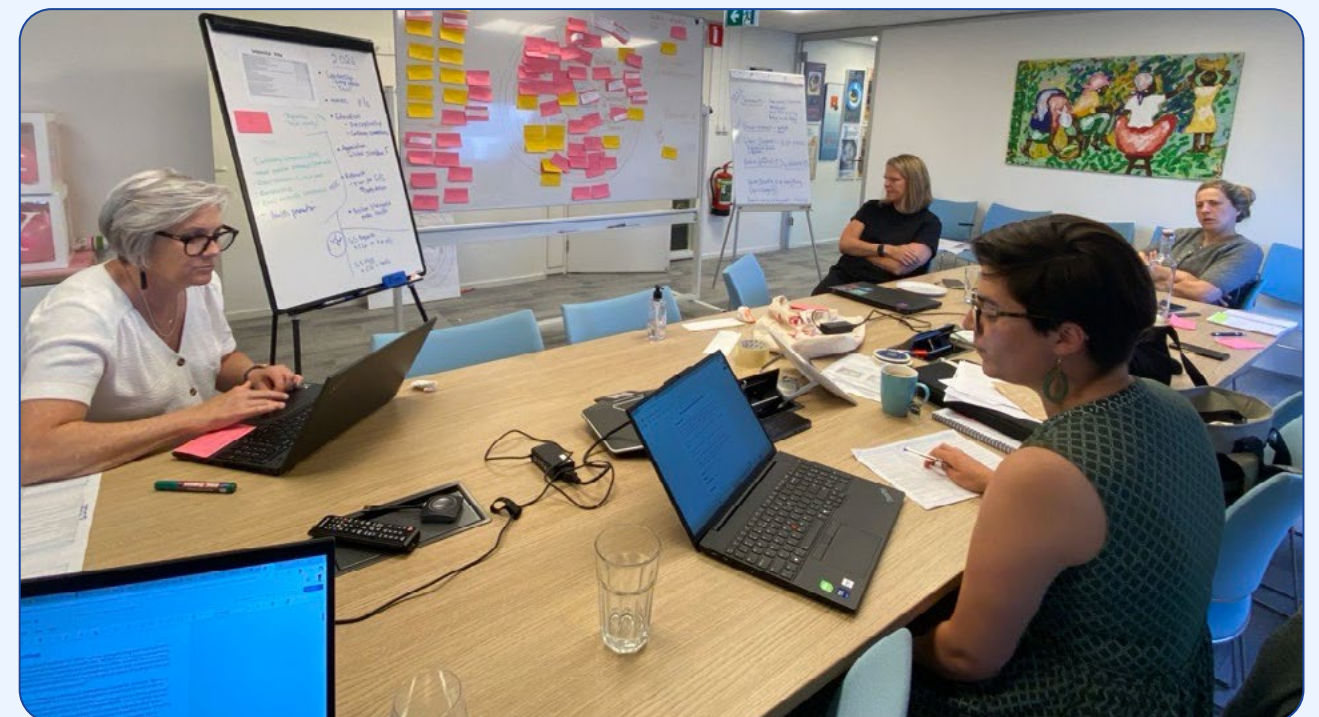


PS2 : Appuyer la diffusion et la mise en œuvre du Cadre professionnel de l'ICM

La deuxième priorité a pour objectif de promouvoir la pratique sage-femme en tant que profession autonome et de soutenir la reconnaissance et la mise en œuvre au niveau national des 10 éléments essentiels définis dans le Cadre professionnel de l'ICM, qui doivent être en place pour que les sages-femmes puissent dispenser des services de SSRMNA de qualité et prospérer en tant que profession. Il promeut également la mise en œuvre du modèle de continuité des soins assurée par la sage-femme qui a démontré depuis longtemps sa capacité à améliorer les résultats en matière de santé.

En 2025, alors que la mortalité maternelle et néonatale reste élevée dans de nombreuses régions et que les systèmes de santé continuent à être mis à rude épreuve par des années de sous-investissement, il n'a jamais été aussi urgent de plaider en faveur de la maïeutique. Trop de pays continuent de déployer les sages-femmes dans des rôles subalternes, ce qui les empêche d'utiliser l'ensemble de leur champ de compétences et compromet les excellents résultats démontrés par la pratique sage-femme. Sans l'application du Cadre professionnel complet (depuis la mise en place d'une réglementation solide jusqu'aux environnements de travail favorables) les sages-femmes ne peuvent pas exercer leur profession à la hauteur de leur potentiel.

Dans le même temps, les preuves d'efficacité de la continuité des soins assurés par les sages-femmes ne cessent de se renforcer, bien que leur mise en œuvre à l'échelle mondiale reste irrégulière. Encourager les pays à adopter ce modèle en 2025 était à la fois un impératif d'équité en matière de santé et une solution pratique pour améliorer l'efficacité de la main-d'œuvre, garantissant que les sages-femmes déjà présentes dans le monde puissent faire encore plus de bien.



O4 : Le Cadre professionnel de l’ICM guide la mise en place d’une profession de sage-femme autonome dans les pays

« Lorsque nous demandons des changements dans le domaine de la maïeutique dans la région, nous nous appuyons sur le Cadre professionnel et les Compétences essentielles de l’ICM, car nous nous sommes rendu compte que dans la région, nos gouvernements s’attendent vraiment à entendre le nom de l’ICM lorsque nous parlons de la profession de sage-femme »

- Deveree Stewart, présidente, Caribbean Regional Midwives Association

« L’ICM fournit un cadre de référence mondial. Tous les documents, les déclarations issues d’un consensus et les lignes directrices qu’elle fournit servent à soutenir et à légitimer notre travail »

Maria José Caravaca, Présidente, FAME, Espagne

La pratique sage-femme en tant que profession autonome – Mise à jour de la classification internationale type des professions (CITP)

L’Organisation internationale du travail (OIT) mène actuellement une consultation pluriannuelle pour mettre à jour la CITP-08, qui devrait être achevée en 2030. Ce document est essentiel, car les pays fondent leur classification nationale des professions sur les définitions internationales. Cela a un impact sur la communication de l’information, en particulier sur les comptes nationaux du personnel de santé et sur d’autres indicateurs de planification du personnel.

Tout au long de l’année 2025, l’ICM a organisé des réunions avec des collègues de l’OIT pour discuter de la mise à jour de la classification et de la description du travail des sages-femmes et d’autres professions connexes. Nos suggestions ont permis de mieux définir les soins infirmiers et de maïeutique et d’éviter les amalgames ; nous avons également suggéré des changements pour mieux aligner les définitions et les tâches des sages-femmes sur les Normes mondiales et les Compétences essentielles de l’ICM. Nous sommes impatients de poursuivre le dialogue et la consultation avec l’OIT au fur et à mesure de l’avancement de ce processus.

« Je suis fière d’annoncer qu’avec le soutien de l’ICM et de l’Association canadienne des sages-femmes, la RDC a obtenu l’Ordre des sages-femmes il y a deux ans, ce que nous attendions depuis longtemps. L’impact est énorme : les sages-femmes étaient souvent confondues avec les infirmières. Les gens disaient qu’il n’y avait pas de différence entre une sage-femme et une infirmière. Mais maintenant, la profession de sage-femme est reconnue comme une profession médicale autonome avec des compétences définies. »

- Buma Reta, PCA, SCOSAF, RDC

L’ICM participe au rapport du Parlement européen sur le personnel de santé

En 2025, l’ICM a continué à faire progresser les efforts de plaidoyer mondiaux et régionaux pour promouvoir la pratique autonome de la sage-femme et renforcer les systèmes de santé par le biais du Cadre professionnel. L’ICM a contribué au rapport du Parlement européen sur le personnel de santé, en veillant à ce que le rôle des sages-femmes soit clairement reflété dans des discussions plus larges sur la planification du personnel, la santé des femmes et les systèmes de santé durables.



L'ICM participe à l'appel à contributions sur les travailleurs de la santé en tant que protecteurs essentiels du droit à la santé

En 2025, l'ICM a contribué à un appel mondial à contributions portant sur le rôle des travailleurs de la santé en tant que protecteurs du droit à la santé. Dans sa soumission, l'ICM a souligné le rôle essentiel que jouent les sages-femmes pour protéger l'accès à des soins de SSRMNA respectueux et fondés sur les droits, en particulier pour les femmes et les communautés marginalisées. L'ICM a de plus insisté sur la nécessité de reconnaître les sages-femmes comme des professionnelles de la santé, ainsi que comme des acteurs clés dans la défense des droits humains. Cet engagement a permis d'aligner plus étroitement le plaidoyer de l'ICM sur les cadres internationaux des droits humains et de renforcer la visibilité de la maïeutique dans les processus mondiaux de redevabilité.

Renforcement de la collaboration de l'ICM avec le ministère zambien de la Santé pour soutenir le développement de maisons de naissance dirigées par des sages-femmes

L'ICM a continué de renforcer sa collaboration avec le ministère de la Santé, en Zambie, pour soutenir le développement et l'extension des maisons de naissance dirigées par des sages-femmes (MLBC) tout au long de l'année 2025 et au-delà. La Zambie s'est engagée publiquement et politiquement à investir dans les soins assurés par les sages-femmes et à développer les modèles de soins assurés par les sages-femmes, conformément aux données mondiales démontrant que ces approches réduisent la mortalité maternelle et néonatale tout en améliorant de manière significative l'expérience des femmes en matière de soins.

Cet engagement s'est déjà traduit par la mise en place de MLBC pilotes dans tout le pays. Pour soutenir et évaluer ces progrès, l'ICM a effectué une visite technique en Zambie, en septembre 2025, afin d'examiner les trois MLBC pilotes : Ngombe (province de Lusaka), New Masala (province de Copperbelt) et Nalwei (province de l'Ouest).

Les objectifs de ces visites étaient les suivants :

- Examiner les progrès réalisés par la Zambie dans la transition des services de maternité conventionnels, dirigés par des obstétriciens, vers les modèles de soins assurés par les sages-femmes (MMoC) et les maisons de naissance dirigées par des sages-femmes (MLBC).

- Évaluer les conditions opérationnelles, réglementaires et de main-d'œuvre qui soutiennent la mise en œuvre ; et
- Fournir des recommandations fondées sur des données probantes afin d'accélérer et de pérenniser les progrès.

Les résultats indiquent que le système de soins de maternité de la Zambie se trouve dans une phase de transition critique. Si l'engagement politique et l'alignement des politiques en faveur des MMoC sont forts, des problèmes de mise en œuvre subsistent, notamment en ce qui concerne l'organisation des services, le déploiement de la main-d'œuvre, les infrastructures, la gouvernance et le financement.

L'ICM a élaboré une série de recommandations stratégiques et opérationnelles sur la base des résultats de cet examen. Ces recommandations ont été officiellement communiquées au ministère de la Santé. Sous réserve de l'approbation du ministère de la Santé et de la disponibilité des fonds, l'ICM maintient son engagement à fournir un soutien technique continu à la Zambie afin d'aider la mise en œuvre de ces recommandations et de faire progresser l'expansion de MLBC de qualité, respectueuses et fondées sur des données probantes à l'ensemble du pays.



« La fourniture des soins assurés par les sages-femmes se faisait par défaut. S'il y avait un centre de santé sans médecin ou sans obstétricien, la sage-femme se chargeait des soins, mais c'était par défaut et non pas intentionnellement. Aujourd'hui, trois établissements ont été identifiés et sélectionnés pour mettre en place des modèles de soins assurés par des sages-femmes. Le président du pays a émis une directive selon laquelle tous les hôpitaux du pays doivent disposer d'une annexe de maternité avec eau courante, etc. Le gouvernement a donc fait en sorte que certains établissements mettent en œuvre les modèles de soins assurés par les sages-femmes. La semaine dernière, nous avons terminé l'application des lignes directrices pour les cinq types : continuité, maison de naissance, etc. C'est magnifique et nous sautons de joie. »

-Concepta, Présidente, MAZ, Zambie

Égypte : Soutenir la renaissance de la maïeutique

L'Égypte a l'un des taux de césarienne les plus élevés au monde, atteignant 72 % en 2021. En réponse, le gouvernement égyptien s'est engagé à prendre des mesures pour réduire le nombre de césariennes inutiles et améliorer les résultats de la SSRMNA.

L'élément central de cette initiative est la renaissance d'une profession de sage-femme instruite, réglementée et moderne, reconnue comme une voie essentielle pour soutenir des services de SSRMNA sûrs et fondés sur des données probantes, et pour améliorer l'expérience des femmes en matière de soins, en particulier les soins prénatals, intrapartum et postnatals.

La Stratégie nationale pour la maïeutique en Égypte 2023-2030 constitue une base solide pour ce travail. La stratégie décrit le panorama actuel de la main-d'œuvre infirmière et sage-femme, identifie les priorités stratégiques et définit des interventions clés pour revitaliser la profession de sage-femme et renforcer le système de santé.

En 2025, l'ICM a commencé à soutenir la mise en œuvre de la stratégie par le biais d'un examen complet des filières de formation des sages-femmes en Égypte. Cela impliquait notamment d'examiner le programme révisé de 18 mois pour les personnes déjà titulaires d'un diplôme en sciences infirmières et le programme de formation de sages-femmes par admission directe de trois ans afin de s'assurer de leur conformité avec les Normes mondiales et les Compétences essentielles de l'ICM, et d'évaluer également le cours de transition de huit mois qui prend en compte des apprentissages précédents.

Ce travail vise à garantir que toutes les filières de formation des sages-femmes sont normalisées, basées sur les compétences et alignées sur les Normes mondiales. Sur la base de ces progrès, l'ICM procédera en 2026 à une révision critique du programme national de développement de six mois, en le comparant aux Normes mondiales de l'ICM pour le développement du corps professoral sage-femme. Cela permettra de fournir des recommandations claires pour renforcer les capacités du corps professoral et soutenir une mise en œuvre efficace, afin de faire encore progresser la professionnalisation et la durabilité de la profession de sage-femme en Égypte.

Cours sur la formation et la réglementation avec le bureau régional Asie-Pacifique de l'UNFPA (APRO)

Malgré les progrès réalisés dans la formation initiale des sages-femmes dans toute la région Asie-Pacifique, des défis importants subsistent, notamment la prolifération d'établissements privés non accrédités, l'accès limité à la pratique clinique et la faiblesse des systèmes de réglementation. Pour combler ces lacunes, l'UNFPA APRO s'est associé à l'ICM pour fournir une assistance technique axée sur le renforcement de la surveillance réglementaire de la formation initiale des sages-femmes.

L'ICM a dispensé un cours en ligne en cinq sessions pour les organismes de réglementation des sages-femmes, les formateurs et le personnel des associations de sages-femmes. Le cours a été suivi par 34 participants de 16 pays, les régulateurs représentant plus de la moitié des participants. Conçu comme une expérience d'apprentissage interactive, le programme proposait des conférences d'experts, des études de cas, des discussions animées et un apprentissage par problème afin de doter les participants d'outils pratiques d'amélioration de la qualité pouvant être appliqués dans leurs contextes réglementaires nationaux.

Le cours a obtenu de bons résultats, avec un taux de participation de 89 %, un taux de réussite au test d'évaluation de 96 % et un taux de satisfaction des participants de 97 %. S'appuyant sur cette collaboration fructueuse, l'ICM et l'UNFPA APRO prévoient de dispenser un cours de suivi en 2026 axé sur la réglementation des codes de conduite pour la prévention des préjudices, renforçant ainsi davantage les capacités réglementaires dans toute la région.

Maisons de naissance dirigées par des sages-femmes (MLBC)

En janvier 2025, l'ICM a publié une note d'orientation sur les expériences de MLBC réussies. Cette note d'orientation s'appuie sur une étude des MLBC dans quatre pays et fournit des recommandations pour la mise en œuvre et l'élargissement de l'initiative. Les MLBC sont des centres de soins primaires, intégrés dans les systèmes de santé locaux, où les sages-femmes fournissent des soins primaires pour les grossesses normales et les nouveau-nés en bonne santé. Elles offrent des soins intrapartum ainsi que des services de santé prénatale, postnatale, sexuelle et reproductive. Cette étude, qui couvre l'Ouganda, l'Afrique du Sud, le Bangladesh et le Pakistan, a identifié quatre facteurs clés de réussite des MLBC :

1. Des modèles de financement efficaces
2. Une qualité des soins reconnue pour la communauté
3. Une collaboration et une coordination entre les disciplines et les établissements et des systèmes d'orientation fonctionnels
4. Un leadership et une gouvernance favorables à tous les niveaux

Cette note d'orientation s'ajoute à la base de données probantes soutenant les MLBC et fournit aux systèmes de santé un plan d'action pour maximiser leur impact.

« C'est un axe de travail important pour nous : la création de MLBC pour les soins d'accouchement normaux, qui nous permettra de changer le modèle médical actuel. Le modèle actuel est associé à un plus grand nombre d'inductions du travail, à des complications intrapartum plus nombreuses et à une plus grande médicalisation, avec toutes les conséquences que nous connaissons. »

- Maria José Caravaca, President, FAME, Spain

« Nous avons utilisé les Compétences essentielles pour la pratique du métier de sage-femme pour renforcer les capacités de nos sages-femmes. Cela les aide à comprendre les différentes compétences requises lorsqu'elles exercent dans des maisons de naissance dirigées par des sages-femmes »

- Sarah Namyalo, présidente, Uganda Private Midwives, Ouganda

Alliance pour l'amélioration de la formation des sages-femmes (AIME)

Fondé en 2021, le consortium AIME est né d'un besoin urgent de faire progresser la formation des sages-femmes afin de leur permettre d'atteindre leur plein potentiel et d'apporter des améliorations indispensables à la SSRMNA. Le monde a besoin d'un million de sages-femmes supplémentaires, dont la formation répond aux Normes Mondiales de l'ICM ; actuellement, la formation des sages-femmes dans le monde est souvent très disparate et n'est pas suffisamment harmonisée. Ces problèmes essentiels dans la formation des sages-femmes ont conduit à des services inéquitables et à l'incapacité de réaliser l'impact transformateur que des sages-femmes formées et compétentes peuvent apporter.

Au cours des quatre dernières années, l'AIME s'est imposée comme un consortium de premier plan, renforçant les partenariats mondiaux pour améliorer la formation des sages-femmes dans le monde entier. Les activités de l'AIME ont touché plus de 8 500 prestataires de soins de santé et de formateurs dans plus de 100 pays.

En 2025, l'AIME a considérablement renforcé sa position et son impact en tant que principale alliance mondiale pour la formation des sages-femmes. Cela, grâce au lancement d'un nouveau site Web et d'un profil LinkedIn visant à rassembler tous les aspects de la formation des sages-femmes. La plateforme, développée par les membres de l'AIME, réunit l'expertise de partenaires de premier plan tels que l'ICM, l'UNFPA, la Liverpool School of Tropical Medicine, Laerdal Global Health, le Burnet Institute, l'UNICEF et Jhpiego. Ensemble, les membres de l'AIME organisent des événements sur la formation des sages-femmes, rédigent ensemble de nouveaux documents de recherche de premier plan, et présentent des innovations en matière de politiques et de formation des sages-femmes afin d'accroître la diffusion d'informations et la sensibilisation.

L'AIME a publié trois bulletins d'information et organisé deux webinaires mondiaux en 2025. La liste d'adresses électroniques de l'AIME comprend désormais plus de 4 000 destinataires. En décembre, une série de webinaires en deux parties a présenté les nouvelles Normes mondiales de l'ICM pour le développement du corps professoral sage-femme, y compris le contexte, pourquoi ce développement est nécessaire et la manière dont les normes peuvent être appliquées dans divers contextes. Le deuxième webinaire a mis en lumière les résultats de l'étude Global Educators of Midwifery Study et s'est concentré sur les solutions innovantes permettant aux formateurs de sages-femmes de maintenir leurs compétences pratiques, en s'appuyant sur des exemples mondiaux du Kenya, du Nigéria, des Philippines et de Samoa.

Cette année, les webinaires de l'AIME ont connu la plus forte participation jamais enregistrée, avec plus de 700 participants sur deux sessions. Dans l'ensemble, la série a compté 1 674 inscriptions, un record pour la série de webinaires de l'AIME. Ces chiffres reflètent un niveau d'engagement significatif et démontrent un intérêt croissant pour le contenu de l'AIME, marquant une étape importante dans le programme de webinaires de l'ICM. Les deux webinaires sont désormais disponibles sur la chaîne YouTube de l'ICM afin d'élargir sa diffusion. L'AIME a également lancé [un nouveau site Web](#) en 2025.



En plus de la stratégie événementielle et de communication, l'ICM a dirigé quatre réunions de coordination de l'AIME et deux réunions du groupe de pilotage dans le cadre de son rôle actuel de présidence et de secrétariat du groupe. Les TdR ont été revus et mis à jour et suite à une procédure ouverte et transparente de manifestation d'intérêt, huit nouveaux partenaires stratégiques ont été ajoutés à l'alliance. Ces nouveaux partenaires renforceront la diversité, l'impact et la visibilité et soutiendront la vision, les buts et les objectifs de l'AIME, et contribueront à de nouvelles activités et à la durabilité du groupe en 2026.

Les nouveaux partenaires de l'AIME en 2025 sont les suivants :

- Mount Royal University et l'Association canadienne pour la formation des sages-femmes
- University of Gothenburg
- Ordre des sages-femmes du Liban
- Fernandez Foundation
- Inter-University Nursing and Midwifery Students Association
- University of the West Indies, Mona Campus
- Aastrika Foundation
- Maternity Foundation
- Universitas Sebelas Maret

O5: Les ressources et les programmes de formation des sages-femmes de l'ICM sont diffusés et utilisés

« Les Compétences essentielles de l'ICM sont utilisées pour la formation et le plaidoyer. Les Compétences essentielles et les énoncés de position de l'ICM contribuent à harmoniser les normes nationales et à soutenir les actions de plaidoyer. Leur utilisation a eu pour impact l'harmonisation de la formation continue et une plus grande crédibilité lors des dialogues techniques avec les ministères et les bailleurs de fonds »

- Touria Harrizi, Présidente, AMSF, Maroc

Publication des Normes mondiales pour le développement du corps professoral sage-femme

L'une des difficultés persistantes du renforcement de la formation des sages-femmes est l'absence de normes cohérentes pour s'assurer que le corps professoral est correctement préparé pour former la prochaine génération de sages-femmes. C'est pourquoi l'ICM a introduit cette année une nouvelle ressource de base dans la bibliothèque MPath : les Normes mondiales de l'ICM pour le développement du corps professoral sage-femme. Ces normes établissent des exigences minimales concernant les connaissances, les capacités techniques et l'expérience que les formateurs de sages-femmes et les précepteurs cliniques devraient recevoir dans le cadre d'une formation de qualité des enseignantes sages-femmes, conformément au Midwifery Educator Core Competencies de l'OMS. Elles visent à aider les formateurs et les établissements à renforcer les capacités du corps enseignant, à améliorer les environnements d'enseignement et d'apprentissage et à garantir que les sages-femmes sont prêtes à répondre aux besoins changeants des femmes et des nouveau-nés. En mettant en avant le développement du corps professoral en tant que pierre angulaire des systèmes éducatifs, l'ICM a renforcé son engagement en faveur d'une formation durable et de qualité de la profession de sage-femme, alignée sur le Cadre professionnel de l'ICM.

Les normes et les ressources de l'ICM sont d'une importance vitale, comme en témoigne le fait que 601 travaux de recherche publiés sur Google Scholar en 2025 citaient l'ICM ou l'une de ses ressources.

O6 : L'ICM promeut et soutient le leadership des sages-femmes individuelles, des AM et des CPR en reconnaissant les rôles de leadership formels et informels

Leadership de la pratique sage-femme

Dans un contexte de recul politique sur l'égalité des genres, de réduction des financements en matière de SDRS et de pression croissante sur les systèmes de santé, un leadership fort de la pratique sage-femme est plus important que jamais. Le renforcement du leadership au niveau mondial, régional et national est un élément central du travail de l'ICM. Dans le cadre de ses programmes et de ses partenariats, l'ICM aide les sages-femmes à participer à la prise de décision, à influencer les politiques et à contribuer à des services de SSRMNA de qualité.

« Depuis que j'ai rejoint l'ICM en 2022, il y a presque trois ans, j'ai changé sur le plan personnel. Je peux parler, participer et contribuer aux discussions au niveau international. Je dois ce changement à l'ICM et je l'ai transmis aux sages-femmes au niveau communautaire, en les encourageant à prendre le devant de la scène et à faire entendre leur voix. Je suis très reconnaissante à l'ICM et à tous ses membres »

- Musarrat Rani, vice-présidente de la MAP & Membre de la CPR, MAP, Pakistan

« Nous sommes motivés par le désir de nous impliquer au niveau international, de collaborer avec des collègues à l'étranger et de conseiller la profession de sage-femme. Nous sommes fiers d'avoir l'occasion d'influencer le développement de la profession de sage-femme à l'échelle mondiale »

- Dorota Ćwiek, PMA, Pologne

« Au-delà de cette journée, nous sommes fiers d'avoir reçu un prix national pour notre travail sur la détection précoce du cancer du sein et du col de l'utérus. Les sages-femmes participent directement aux dépistages, qui font partie intégrante de notre travail quotidien. Nous collaborons également avec des ONG et des gynécologues sur l'avortement sans risque. Le Bénin est le premier pays d'Afrique à avoir adopté l'avortement médicalisé, et l'association a joué un rôle clé dans cette réussite »

- Laurence Monteiro, President, ASFB, Benin

Programme de parrainage des responsables exécutifs

Le Midwife Leaders Executive Sponsorship Programme (Programme de parrainage des sages-femmes leaders) est l'une des nombreuses initiatives visant à renforcer les capacités de leadership des sages-femmes et à développer les réseaux professionnels. Vous trouverez davantage d'informations sur ce programme dans d'autres sections de ce rapport.



Collaborer pour les femmes – C4W

Dans le cadre de la collaboration avec C4W, les sages-femmes, ainsi que les gynécologues-obstétriciens, ont reçu une formation au leadership et au développement des compétences dans le domaine de la planification familiale et des services de soins d'avortement complets (SCA). La formation a adopté une approche transformatrice de genre, centrée sur les perspectives des femmes pour mettre en évidence les barrières liées au genre, les défis professionnels et les hiérarchies systémiques qui affectent les prestataires de soins, tout en explorant des solutions pour améliorer l'accès aux soins. Dans tous les pays concernés, les participants ont fait état d'une confiance accrue dans la collaboration interprofessionnelle en matière de SCA et ont quitté les réunions régionales avec un engagement renouvelé en faveur de l'autonomie des sages-femmes.

Vous trouverez d'autres informations sur le projet C4W, dans d'autres sections de ce rapport.



Communauté de pratique des sages-femmes en chef (GCMCoP)

Face à l'intensification des pressions sur les systèmes de santé et à l'insuffisance des voies officielles permettant aux sages-femmes d'exercer un leadership dans les structures décisionnelles nationales, les sages-femmes en chef ne bénéficient pas toujours du soutien coordonné nécessaire pour influencer les politiques de manière efficace. Cette année, l'ICM a continué à renforcer le leadership des sages-femmes grâce à une plateforme destinée à mettre en relation, à soutenir et à amplifier le rôle des sages-femmes en chef au niveau mondial via la GCMCoP.

La GCMCoP a été créée pour renforcer le leadership national et mondial des sages-femmes en soutenant les rôles stratégiques, professionnels et de plaidoyer des sages-femmes en chef dans divers contextes nationaux. Elle vise à améliorer la visibilité, la clarté et la compréhension commune du rôle actuel de la sage-femme en chef, à fournir un réseau mondial de soutien par les pairs et à plaider en faveur de la création de postes de sages-femmes en chef dans tous les pays.

Coprésidée par Jacqueline Dunkley-Bent et Alison Weatherstone, la GCMCoP se réunit tous les mois pour renforcer les capacités des sages-femmes en chef de 15 pays, afin qu'elles puissent influencer l'élaboration de politiques et la conception des systèmes de santé dans le but de renforcer les effectifs nationaux de sages-femmes. Ces réunions facilitent l'échange entre pairs, le partage des connaissances en matière de leadership et l'harmonisation du plaidoyer en faveur de l'amélioration du leadership des sages-femmes.



O7 : La continuité des soins assurés par les sages-femmes est reconnue au niveau mondial comme le modèle de soins le plus durable d'un point de vue économique, social et environnemental pour les services de santé maternelle et infantile

Lancement du guide d'application des Modèles de soins assurés par les sages-femmes (MMoC)

S'appuyant sur le Global Position Paper on Transitioning to MMoCs (l'énoncé de position mondial sur la transition vers les modèles de soins assurés par les sages-femmes (MMoC)) publié en 2024, le Midwifery Accelerator (l'accélérateur pour le renforcement de la pratique sage-femme) et le Guide de mise en œuvre pour la transition vers les MMoC rédigés en collaboration avec l'OMS, l'ICM, l'UNICEF et l'UNFPA, ont été lancés cette année. Le Midwifery Accelerator est une initiative et une coalition mondiales fondées sur des données probantes qui préconisent l'expansion des MMoC par le biais de cadres politiques renforcés, de la formation des sages-femmes et du leadership. Il rassemble les parties prenantes, notamment les gouvernements nationaux, les bailleurs de fonds, la société civile, les universitaires et le secteur privé, afin d'intégrer des services de pratique sage-femme de qualité dans les systèmes de santé nationaux grâce à un programme de plaidoyer unifié.

Le Guide de mise en œuvre des MMoC contribue à cet objectif en expliquant comment les pays peuvent optimiser la prestation de services en passant aux MMoC et en fournissant un guide étape par étape pour leur mise en œuvre efficace. En 2026, l'ICM se réjouit de soutenir ces efforts de mise en œuvre dans les pays clés, en partenariat avec les AM.

« Nous savons que les MMoC sont efficaces et constituent une intervention rentable, à la fois dans le cadre de la SDR au sens large, et spécifiquement pour mettre fin aux décès évitables de mères, de nouveau-nés et d'enfants. Le Midwifery Accelerator est une pièce maîtresse qui rassemble la communauté mondiale des sages-femmes pour faire progresser les MMoC dans un cadre stratégique commun qui nous aide à suivre les mêmes objectifs et à veiller à l'alignement des partenaires de plaidoyer nationaux. »

- Mikaela Hildebrand, Chef d'équipe MNH, UNFPA



PS3 : Collaborer avec des partenaires pour développer le mouvement en faveur de la profession de sage-femme et renforcer le rôle des sages-femmes

La troisième priorité est axée sur la création de partenariats visant à mener des actions de plaidoyer et de communication plus ciblées, centrées sur l'impact positif de la continuité des soins assurés par les sages-femmes sur les résultats en matière de santé maternelle et néonatale. Renforcer la profession de sage-femme, les modèles de soins et les sages-femmes elles-mêmes nécessite une collaboration afin de mettre en place des actions de plaidoyer et des partenariats plus efficaces entre les secteurs au niveau local, national et mondial.

En 2025, le principal atout du plaidoyer de la pratique sage-femme reste sa base de données probantes. Pourtant, les données n'ont jamais été suffisantes, à elles seules, pour faire évoluer les politiques ou débloquent des financements. Dans un contexte où les budgets de santé mondiaux sont sous pression, où des priorités concurrentes débordent sur l'agenda de la SSRMNA, et où la santé et les droits reproductifs se heurtent à des résistances politiques dans plusieurs régions, la capacité à parler d'une seule voix, de manière coordonnée, dans tous les secteurs est devenue décisive. La fragmentation des activités de plaidoyer a longtemps permis aux décideurs d'ignorer l'impact de la maïeutique ; les partenariats peuvent contribuer à changer cette situation.

La création d'alliances avec les gouvernements, les agences des Nations Unies, la société civile et les communautés a permis de faire connaître les avantages avérés de la continuité des soins assurés par les sages-femmes à tous les niveaux, partout où cela compte. Au cours d'une année où la solidarité mondiale en matière de SSRMNA a été mise à l'épreuve, le plaidoyer collectif n'est pas seulement stratégique, il est essentiel.

« J'ai fait partie de l'association allemande des sages-femmes et j'admire l'ICM depuis longtemps. Dans de nombreuses structures patriarcales, la sage-femme est encore un peu mise de côté, elle n'est pas reconnue comme une professionnelle de santé à part entière. Pourtant, ce sont les sages-femmes qui font la plus grande partie du travail ; non seulement le travail clinique, mais elles sont aussi le lien direct avec la communauté. En tant qu'organisme international, l'ICM aide à développer les associations de sages-femmes naissantes afin de renforcer la profession dans son ensemble. Les sages-femmes ne sont pas là parce qu'on ne peut pas se payer un gynécologue-obstétricien ; elles sont là parce qu'elles exercent une profession à part entière qui apporte une énorme valeur ajoutée »

**- Catrin Schulte-Hillen, spécialiste SSR dans les situations d'urgence,
Division de la réponse humanitaire du l'UNFPA**

O8 : Amélioration de l’efficacité du plaidoyer et des communications sur l’impact et le besoin de sages-femmes

« Vous savez, le plaidoyer implique de très nombreux membres de l’équipe. Mais lorsqu’il est soutenu par l’ICM, il peut avoir beaucoup d’impact »
- Peruth Mwesigwa K Mbaze, membre du comité exécutif national, NMAU, Ouganda

Plaidoyer au niveau mondial et régional

Dans un paysage mondial en évolution rapide, marqué par l’incertitude politique, les contraintes de financement et les priorités concurrentes en matière de santé, un plaidoyer mondial et régional fort est essentiel pour protéger et faire progresser les investissements dans la pratique sage-femme. Cette année, l’ICM a œuvré pour garantir que les sages-femmes restent au cœur des initiatives visant à améliorer la santé sexuelle, reproductive, maternelle, du nouveau-né et de l’adolescent dans le monde entier, en élaborant des programmes politiques, en influençant les décideurs et en mettant en avant les données probantes en faveur des sages-femmes.

L’ICM et la FIGO s’engagent en faveur d’une collaboration interprofessionnelle

En 2025, l’ICM et la FIGO ont renforcé leur collaboration pour faire progresser les approches interprofessionnelles en matière de soins de SSRMNA, en nouant officiellement une collaboration interprofessionnelle. Cet engagement reflète une reconnaissance commune des rôles complémentaires des sages-femmes et des gynécologues-obstétriciens dans la prestation de soins respectueux et fondés sur des données probantes. En collaborant avec différentes professions, l’ICM et la FIGO continuent de promouvoir des modèles de soins collaboratifs qui améliorent les résultats pour les femmes et renforcent les systèmes de santé.

Un partenariat fort avec les gynécologues-obstétriciens au Congrès 2025 de la FIGO

L’ICM a encore renforcé son partenariat avec les gynécologues-obstétriciens en participant activement au congrès mondial de la FIGO au Cap. À cette occasion, l’ICM a mis en évidence l’importance des modèles de soins collaboratifs, basés sur le travail d’équipe, qui reconnaissent les rôles distincts et complémentaires des sages-femmes et des gynécologues-obstétriciens. Lors de sessions conjointes et à travers une implication stratégique, l’ICM a renforcé les engagements communs en faveur d’une pratique fondée sur des données probantes, de soins maternels respectueux et d’une amélioration des résultats en matière de SSRMNA. Cette collaboration a continué à rehausser la pratique sage-femme dans les forums mondiaux consacrés aux questions cliniques et politiques.



« L’ICM a également conçu un atelier sur les soins maternels respectueux. Grâce à cela, de nombreuses femmes qui évitaient auparavant les hôpitaux ou les centres de santé parce qu’elles n’étaient pas traitées avec respect sont revenues. Avec le soutien de l’ICM, nous avons organisé cet atelier, et maintenant, les participantes à la formation ont poursuivi ce travail pour veiller à ce que les soins de maternité respectueux soient vraiment mis en œuvre. »
- Buma Reta, PCA, SCOSAF, RDC

Lancement des premières lignes directrices consolidées sur l'hémorragie du post-partum (HPP)

En 2025, l'ICM a collaboré avec la FIGO au lancement des premières lignes directrices mondiales consolidées sur la prévention et la prise en charge de l'HPP, accompagnées d'outils. L'hémorragie du post-partum est l'une des principales causes de mortalité maternelle évitable dans le monde. Ces lignes directrices, élaborées en collaboration avec un consortium mondial et accompagnées d'un rapport du Lancet sur la santé mondiale ([Lancet Global Health](#)), rassemblent les données les plus récentes et des conseils cliniques pour soutenir l'accès à des soins rapides et de qualité, dans différents contextes.



En alignant les recommandations cliniques, les outils de formation et les efforts de plaidoyer, cette initiative renforce les capacités des systèmes de santé et le rôle des sages-femmes dans la prévention des décès maternels évitables, ainsi que l'importance de la collaboration interprofessionnelle pour l'amélioration de la SSRMNA.

L'ICM, la FIGO et leurs partenaires lancent la Journée mondiale de l'HPP

Profitant de la dynamique suscitée par les nouvelles normes consolidées, l'ICM et ses partenaires ont lancé la Journée mondiale de l'HPP, qui se tiendra chaque année le 5 octobre, afin de sensibiliser le monde sur ce problème et de mobiliser des actions pour mettre fin aux décès maternels évitables causés par l'HPP. La campagne a souligné l'importance cruciale d'un dépistage précoce, de soins qualifiés et d'une préparation à l'échelle du système, tout en mettant en avant le rôle des sages-femmes en tant que prestataires de première ligne assurant des interventions vitales. La Journée mondiale de l'HPP offre une plateforme pour aligner le plaidoyer, les politiques et la pratique autour d'un engagement commun à réduire la mortalité maternelle évitable.

Premier partenariat stratégique mondial avec le Comité international de secours

En 2025, l'ICM a conclu un partenariat stratégique de cinq ans avec le Comité international de secours (IRC) afin de faire progresser les soins de SSRMNA dans les contextes humanitaires et fragiles du monde entier. Ce partenariat associe la vaste expérience opérationnelle de l'IRC dans les contextes de crise et le rôle de l'ICM en tant que porte-parole mondial des sages-femmes. Il se concentre sur le renforcement de la reconnaissance, de l'inclusion et du soutien des sages-femmes sur toute l'étendue de leur champ de compétences, en veillant à ce qu'elles soient en mesure de fournir des soins essentiels et vitaux là où les systèmes de santé sont les plus sollicités.

Cette collaboration vise à renforcer la préparation en matière de SSRMNA, la réponse aux situations d'urgence et la résilience à long terme du système de santé, tout en assurant la continuité entre les interventions d'urgence et les soins courants. Ces actions conjointes ont donné la priorité à une réponse rapide aux situations d'urgence, ont élargi l'accès à des modèles de soins assurés par les sages-femmes au niveau communautaire, à la formation et au renforcement des capacités, à des soins de qualité et respectueux, et à une préparation sanitaire résiliente au changement climatique. Grâce à ce partenariat, l'ICM et l'IRC ont renforcé leur engagement commun à placer les sages-femmes au cœur des réponses humanitaires en matière de santé et à leur permettre de fournir des soins sûrs et de qualité, de la survenue d'une crise jusqu'au redressement.

« Ensemble, nous pouvons aligner nos messages et nos approches et mieux faire connaître l'importance des sages-femmes et la valeur ajoutée qu'elles apportent, en créant un cadre indispensable, mais sous-utilisé dans des contextes où les ressources sont insuffisantes. »

- Elaine Scudder, conseillère en santé maternelle et infantile, IRC

Maternity Foundation

L'ICM a conclu un partenariat de deux ans avec la Maternity Foundation afin de renforcer les capacités des sages-femmes et d'améliorer les résultats en matière de SMN grâce à l'apprentissage numérique et à des approches résilientes aux changements climatiques.

Maternity Foundation, une ONG internationale axée sur des accouchements plus sûrs grâce à une formation basée sur les compétences et l'application Safe Delivery App, apporte son expertise technique en matière de santé numérique et de formation axée sur les compétences, tandis que l'ICM apporte son réseau mondial et son leadership dans l'établissement de normes professionnelles pour les soins assurés par les sages-femmes.

Ce partenariat se concentre sur l'élargissement du travail conjoint en matière de santé maternelle, de réponse humanitaire et de préparation au changement climatique, ainsi sur le codéveloppement et le pilotage d'un module de pratique sage-femme intégrant la dimension climatique dans l'application Safe Delivery App et des matériels de formation connexes. Il soutient également le microapprentissage en cours d'emploi basé sur les compétences pour les sages-femmes, renforce les associations de sages-femmes par le biais d'initiatives de développement professionnel continu, intègre les compétences de l'ICM dans des outils d'apprentissage numériques, et encourage l'utilisation de l'application Safe Delivery App par tous les membres de l'ICM. Cette collaboration vise également à établir des preuves de l'impact des soins assurés par les sages-femmes, à soutenir la mise en œuvre avec les associations nationales dans les pays et à mener conjointement des actions de mobilisation de ressources.

Lancement de la pétition « Un million de plus »

En octobre 2025, l'ICM a lancé la pétition mondiale « Un million de sages-femmes de plus », appelant à une mobilisation pour remédier à la pénurie mondiale de sages-femmes. Cet appel s'appuie sur de nouvelles recherches au niveau mondial confirmant qu'il manque près d'un million de sages-femmes dans 181 pays. La pétition est un moyen simple pour les sages-femmes, les femmes, les partenaires et le public de s'unir et d'exiger des actions pour développer, soutenir et pérenniser la profession de sage-femme dans le monde.

La pétition restera ouverte jusqu'à la clôture du 34e congrès triennal de l'ICM, où le nombre final de signatures sera présenté aux dirigeants mondiaux. L'ICM fournira alors à ses AM des outils de plaidoyer et des conseils pour utiliser les signatures afin d'exercer une pression politique au niveau national. Cela facilitera les échanges avec les décideurs dans les pays et renforcera les appels en faveur d'un investissement concret dans la main-d'œuvre des sages-femmes. Par le biais d'une action collective, Un million de sages-femmes de plus vise à stimuler une mobilisation publique en faveur des sages-femmes, à renforcer le plaidoyer dans les différentes régions et à mettre en avant le rôle des sages-femmes comme étant des éléments essentiels de systèmes de santé solides et bien préparés.



La campagne PUSH

Lancement de PUSH 2.0

En 2025, l'ICM a lancé [PUSH 2.0](#) marquant une nouvelle étape dans son action de plaidoyer visant à élever le statut de la sage-femme et des soins centrés sur la femme. Issu de la stratégie de plaidoyer actualisée de l'ICM, PUSH 2.0 a été conçu dans le cadre d'un processus de collaboration et de consultation impliquant des sages-femmes, des partenaires et des défenseurs de la pratique sage-femme.



Fondée sur des données probantes, sur les cadres des droits humains et sur les réalités vécues par les femmes et les sages-femmes, l'initiative renforce la pratique sage-femme en tant qu'élément central de la mise en place de soins respectueux et fondés sur les droits.

PUSH 2.0 a été officiellement lancé en l'honneur de la Journée internationale de la femme, en marge de la Commission de la condition de la femme qui s'est tenue en mars, lors d'un événement en personne à New York qui a rassemblé des leaders engagés dans les soins de SSRMNA centrés sur la femme. Cet événement regroupait des ténors de la santé mondiale, de l'égalité des sexes et des droits humains, comme Tlaleng Mofokeng, rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à la santé, Maliha Khan, directrice générale de Women Deliver, ainsi que des sages-femmes leaders et des défenseurs de la cause féministe.

Le lancement a établi PUSH 2.0 en tant que mouvement et plateforme, rassemblant divers acteurs autour d'une vision commune des soins centrés sur la femme et faisant progresser un discours qui reconnaît la profession de sage-femme non seulement comme un service clinique, mais aussi comme une approche des soins fondée sur les droits et qui renforce le système.

Un site Web remanié et un modèle d'engagement ont invité particuliers et organisations à rejoindre le mouvement, à accéder aux données et à agir. Dès son lancement, PUSH 2.0 a témoigné d'un engagement renouvelé à placer les sages-femmes au centre des conversations mondiales sur la santé et les droits des femmes.

Peu après son lancement, PUSH 2.0 a été présenté à la Commission de la condition de la femme dans le cadre de l'exposition « Woman-Centred Care in Action », qui a mis en lumière les contributions des sages-femmes à la santé et aux droits des femmes et a présenté des témoignages de sages-femmes dans un forum mondial sur l'égalité entre les hommes et les femmes. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le rapport.



« Nous nous attachons à défendre et à comprendre les principes féministes des systèmes de santé, dont l'un des éléments clés est la fourniture de soins centrés sur la femme et le patient, souvent dispensés par des sages-femmes. L'ICM est un expert technique en matière de soins centrés sur la femme et de la pratique sage-femme ; c'est pourquoi nous tenons absolument à nouer ce partenariat »
- Kinza Hasan, Responsable du plaidoyer et des politiques, Women Deliver

Mettre en valeur les sages-femmes et les soins centrés sur la femme dans le discours public

L'un des principaux objectifs de PUSH 2.0 est de modifier la façon dont le public perçoit la profession de sage-femme et les soins centrés sur la femme. Au cours de l'année, l'ICM a consolidé sa communication numérique et son rayonnement, en utilisant le storytelling, la démystification et la mise en valeur de ces partenaires pour mettre en évidence l'impact réel des sages-femmes.

[Des mini-campagnes en ligne](#), telles que Midwife Magic, Made Possible by Midwives et What a Midwife Can Do for You ont utilisé une approche narrative pour faire part des expériences des femmes et sensibiliser le public aux soins centrés sur la femme et au type de soins que les sages-femmes peuvent fournir. Une [campagne PUSH régionale en langue arabe](#), élaborée avec l'UNFPA ASRO et des influenceurs régionaux, a permis d'étendre la portée et la pertinence culturelle de PUSH. Ces efforts ont permis d'apporter les voix et les expériences des sages-femmes à un public plus large.

Le storytelling s'est également enrichi grâce à des portraits de nos partenaires et à des perspectives locales variées couvrant, entre autres, des défenseurs des droits liés à l'accouchement en Égypte, de jeunes féministes et des mouvements de défense des droits reproductifs à Chypre, démontrant comment la pratique sage-femme s'inscrit dans des luttes plus larges pour l'équité et la dignité des soins.

Influencer les espaces politiques

PUSH 2.0 donne la priorité à la visibilité dans les sphères politiques et de plaidoyer au-delà des événements du secteur de la SSRMNA. En 2025, PUSH 2.0 a porté la voix des sages-femmes dans d'importants forums mondiaux, notamment la [Commission de la condition de la femme](#), le [Conseil des droits de l'homme](#), le [Forum politique de haut niveau sur le développement durable](#) et la [Conférence internationale sur la planification familiale](#).

Les efforts de plaidoyer se sont concentrés sur l'intégration de la pratique sage-femme et de la SSRMNA dans les programmes plus larges d'égalité des sexes, de santé et de développement. La campagne PUSH a veillé à ce que les voix des femmes et celles des acteurs de plaidoyer de terrain soient présentes dans les [instances décisionnelles de la SDSR](#). L'ICM a contribué aux consultations sur la [Stratégie de l'UE en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes](#) et a participé à des discussions politiques sur la mortalité maternelle et la SDSR. Des notes d'information produites dans le cadre de l'initiative PUSH ont aidé à transposer la recherche en messages politiques accessibles, en positionnant [les sages-femmes comme une solution à fort impact et rentable](#) pour améliorer la santé des femmes.

« Avec son format engageant et interactif, la session PUSH 2.0 à l'ICFP a été fantastique, et a obtenu l'un des taux de participation les plus élevés de l'ICFP. La façon dont la discussion a été conçue a permis un échange efficace de connaissances et d'idées. »

-Mehreen Shahid, Responsable principale de l'engagement, Kinaura Partners



Créer des partenariats pour construire un mouvement

Les partenariats restent au cœur du modèle PUSH. En 2025, la campagne a continué à développer un réseau diversifié de collaborateurs couvrant la société civile, les mouvements de jeunesse, les organismes professionnels et les acteurs de la santé mondiale. Des centaines de personnes et des dizaines d'organisations se sont engagées à soutenir les promesses de dons ou à collaborer à la campagne, démontrant ainsi l'intérêt général pour la promotion des soins centrés sur la femme.

En octobre 2025, l'ICM et PUSH ont organisé leur premier [Incubateur régional de plaidoyer](#). L'incubateur a réuni six associations de sages-femmes de cinq pays, ainsi que des partenaires de la société civile, afin d'échanger des connaissances, de renforcer et d'affiner les compétences en matière de plaidoyer, et d'élaborer des stratégies pratiques pour mettre en œuvre et développer leurs plans de plaidoyer nationaux.

Une communauté WhatsApp dédiée et des événements virtuels ont créé des espaces d'échange, d'apprentissage et de mobilisation.

Maintenir l'élan

Alors que PUSH 2.0 passe de la phase de lancement à celle de la mise en œuvre, la campagne se concentre de plus en plus sur la démonstration de l'impact et le renforcement des données probantes en matière de soins centrés sur la femme. Ses trois piliers (discours public, engagement politique et partenariats) offrent une voie structurée pour élargir le plaidoyer tout en restant ancrés dans les réalités des sages-femmes.

En fin de compte, PUSH 2.0 est plus qu'une campagne. Il vise à construire un mouvement durable qui reconnaisse que les sages-femmes sont essentielles à la santé, à l'égalité des sexes et aux droits des femmes. En amplifiant la voix des sages-femmes, en renforçant les alliances avec les femmes et les organisations de la société civile, et en faisant progresser le plaidoyer fondé sur des données probantes, l'ICM continue de positionner la profession de sage-femme comme un élément essentiel des systèmes de santé résilients et équitables dans le monde entier.

Les événements PUSH

Les soins centrés sur la femme en action : exposition de photos de PUSH aux Nations Unies

L'un des points forts de PUSH@CSW69 a été notre exposition de photos au siège des Nations Unies pendant toute la durée de la Commission de la condition de la femme de cette année, qui s'est tenue du 10 au 21 mars 2025. Il s'agissait de la première exposition consacrée aux sages-femmes aux Nations Unies.

Pendant deux semaines, l'exposition a présenté 25 images fascinantes tirées de la photothèque de l'ICM, montrant des sages-femmes de 14 pays et de toutes les régions, exerçant leurs différents domaines de compétences. L'exposition présentait également des données sur la façon dont le partenariat entre les sages-femmes et les femmes a des répercussions sur l'égalité des sexes, la santé, l'économie et les droits.

L'exposition s'articulait autour d'un message fort : il n'y a pas d'égalité entre les hommes et les femmes sans soins centrés sur la femme ou sans sages-femmes. La conclusion des visiteurs de l'exposition était claire : les droits des femmes reculent, les taux de mortalité maternelle évitable stagnent et l'accès aux services de SSRMNA devient de plus en plus difficile. Investir dans les sages-femmes est donc le moyen par excellence de résoudre tous ces problèmes de manière durable et rentable, et de soutenir l'évolution des sociétés vers une plus grande égalité des genres.



Activation de l'IDM à l'occasion de la Journée internationale d'action pour la santé des femmes

S'appuyant sur la puissante dynamique générée par le succès de l'IDM 2025, l'ICM a profité de la Journée internationale d'action pour la santé des femmes, le 28 mai, pour faire progresser la campagne PUSH. Cette activation a mis en lumière les conclusions récentes du Forum économique mondial, selon lesquelles combler le déficit de santé des femmes pourrait bénéficier à 3,9 milliards de femmes et ajouter 1 000 milliards de dollars par an à l'économie mondiale d'ici à 2040. PUSH a souligné que les sages-femmes constituent un élément, manquant bien qu'essentiel, de la solution, en réunissant des alliés et des partenaires dans le cadre d'un événement virtuel pour rehausser le rôle essentiel que jouent les sages-femmes dans l'amélioration de la santé des femmes. En plaçant les sages-femmes au centre de cette conversation mondiale, l'ICM a réitéré la nécessité d'intégrer pleinement la pratique sage-femme dans des stratégies qui font progresser l'équité en matière de santé, renforcent les systèmes et favorisent une croissance économique durable.

Conférence internationale sur la planification familiale

Lors de l'ICFP 2025, l'ICM a travaillé en partenariat avec Kinaura Partners pour mettre en avant le rôle des sages-femmes en tant que principaux moteurs d'impact dans le domaine de la planification familiale et de la SDSR et pour lancer une note de synthèse des données probantes sur l'impact de l'investissement dans les sages-femmes. Grâce à son engagement stratégique et à sa visibilité lors de la conférence, l'ICM a mis en lumière la manière dont les sages-femmes élargissent l'accès à des services de planification familiale volontaire de qualité, en particulier dans les régions mal desservies et fragiles. Cet engagement a confirmé l'importance d'investir dans la profession de sage-femme dans le cadre d'approches intégrées et fondées sur les droits en matière de planification familiale et de renforcement des systèmes de santé.

« L'élaboration de la note de synthèse de la campagne PUSH a été un véritable travail de collaboration, réunissant l'expertise de l'ICM et de Kinaura sur les défis auxquels sont confrontées la santé maternelle et les sages-femmes, ainsi que sur la manière d'attirer l'attention des partenaires de plaidoyer et des décideurs politiques. Ce document, largement étayé par des données probantes et des recherches, est un travail très rigoureux et crédible. L'événement organisé à l'ICFP a clairement démontré le succès de ce partenariat, en suscitant l'enthousiasme et un vif intérêt pour une session à 6 heures du matin, ce qui n'aurait jamais été possible sans la passion des deux équipes pour ces questions et à leur sens aigu du réseautage »

-Caitlyn Mitchell, responsable de l'engagement, Kinaura Partners

Déclarations conjointes de l’ICM en 2025

L’ICM a collaboré à un certain nombre de déclarations avec des partenaires et des collaborateurs.

Titre	Conférence/ Événement	Organisateur/ Responsable
Déclaration de solidarité, « Standing strong and together for the world’s women, girls, human rights defenders and champions of sexual and reproductive health and rights » (Rester fortes et uniques pour les femmes et les filles du monde entier, les défenseurs des droits humains et les champions de la santé et des droits sexuels et reproductifs)	Forum politique de haut niveau des Nations Unies (juillet 2025)	ONU Femmes et the Coalition for Bodily Autonomy and SRHR
Le changement climatique et la santé	AMS 78 (Mai 2025)	International Federation of Surgical Colleges and Societies
Strengthening the global architecture for health emergency prevention, preparedness, response and resilience (HEPR) (Renforcer l’architecture mondiale pour la prévention, la préparation, la riposte et la résilience face aux urgences sanitaires)	AMS 78 (Mai 2025)	International Federation of Surgical Colleges and Societies
A Call to Action to end Female Genital Mutilation: Joint statement against the medicalization of FGM in Asia (Appel à l’action pour mettre fin aux mutilations génitales féminines : déclaration conjointe contre la médicalisation des MGF en Asie)	Juillet 2025	UNFPA, OMS, UNICEF, ICM, FIGO et Asia Network Against FGM/C
Résolution du Conseil des droits de l’homme sur la prévention de la mortalité et de la morbidité maternelles	Conseil des droits de l’homme Juillet 2025	Gouvernements de la Colombie, de l’Estonie et de la Nouvelle-Zélande
Stratégie de l’Union européenne en matière d’égalité entre les femmes et les hommes	Consultation publique de l’UE	Union européenne
Global Advocacy Framework for Postpartum Haemorrhage (Cadre mondial de plaidoyer pour l’hémorragie du post-partum)	Août 2025	FIGO
From Promise to Progress 5 Years to Deliver Gender Equality and SRHR by 2030 (De la promesse aux progrès : cinq ans pour réaliser l’égalité de genre et les SDSR d’ici 2030)	AGNU Septembre 2025	She Decides

Do No Harm: Joint Statement Against the Medicalisation of Female Genital Mutilation in Asia-Pacific (Ne pas nuire : déclaration conjointe contre la médicalisation des mutilations génitales féminines dans la région Asie-Pacifique)

L’ICM s’est associée à l’Asia Network Against FGM/C, à l’UNFPA, à l’OMS et à la FIGO pour publier une déclaration commune contre la médicalisation des mutilations génitales féminines (MGF) dans la région Asie-Pacifique. La déclaration condamne la pratique croissante des MGF par les professionnels de la santé, une tendance qui peut faussement suggérer que la procédure est sûre, et réaffirme que les MGF sont une pratique néfaste qui ne présente aucun avantage pour la santé et qui a de profondes répercussions sur les droits humains. Par cet appel à l’action, le partenariat exhorte les sages-femmes, les personnels soignants, les décideurs politiques et les organismes professionnels à respecter des normes éthiques en matière de soins et à protéger l’intégrité corporelle et les droits des femmes et des filles.



Mise à jour des documents de base de l’ICM

Le bureau central de l’ICM a continué à réviser régulièrement les documents de base, y compris les énoncés de position afin de veiller à ce qu’ils restent pertinents et reflètent les données de recherche les plus récentes. Au cours de l’année écoulée, l’ICM a rédigé et publié des énoncés de position sur des questions pressantes et urgentes. Les documents de base suivants ont été mis à jour en 2025 et approuvés par le Conseil de l’ICM en juin :

Normes mondiales pour la réglementation de la pratique sage-femme	En consultation avec des experts mondiaux, la mise à jour de ces Normes inclut maintenant des recommandations portant plus spécifiquement sur la réglementation des sages-femmes qui travaillent aux côtés d’autres professionnels de la santé.
Philosophie et modèle de soins de pratique sage-femme	Ce document a été modifié pour s’aligner sur la mise à jour de la Définition de la sage-femme de l’ICM et sur le nouveau document de position de l’OMS sur la transition vers les modèles de soins assurés par les sages-femmes et comporte également quelques ajustements au niveau de la terminologie et des références.
Énoncé de position : Soins d’avortement complets dispensés par les sages-femmes	Cet énoncé de position a fait l’objet de modifications importantes afin de refléter les mises à jour apportées aux Lignes directrices sur les soins liés à l’avortement de l’OMS et aux Compétences essentielles pour la pratique du métier de sage-femme de l’ICM, et de bien définir le rôle des sages-femmes et des associations de sages-femmes dans la prestation de services d’avortement.
Énoncé de position : Le rôle des sages-femmes dans la prévention de la résistance aux antimicrobiens	Cet énoncé de position a fait l’objet d’une révision majeure, afin de l’aligner sur la mise à jour des Compétences essentielles pour la pratique du métier de sage-femme de l’ICM et sur l’ensemble des orientations mondiales en matière de résistance aux antimicrobiens. Les recommandations ont également été modifiées pour refléter tous les soins qui relèvent du champ de compétences des sages-femmes.
Charte des droits fondamentaux des femmes et des sages-femmes	Ce document ne comprend que quelques ajustements au niveau de la terminologie et des références.
Définition de la pratique sage-femme	Ce document ne comprend que quelques ajustements au niveau de la terminologie et des références.

Communications de l’ICM

En 2025, ICM a continué à produire des communications créatives et stratégiques qui mobilisent, défendent et informent. Nous avons renforcé notre présence numérique grâce à un contenu et à des vidéos visuellement attrayants, tout en nous adaptant aux nouvelles tendances et en maintenant le rôle de l’ICM en tant qu’expert de confiance et partenaire accessible.

Le site Web de l’ICM est resté une plateforme centrale pour partager des témoignages de sages-femmes, d’AM et de leaders, ainsi que des infos, des recherches et des mises à jour de la communauté mondiale des sages-femmes.

Nos communications ont soutenu nos priorités stratégiques clés, notamment en mettant en avant des sages-femmes en situation de crise et leur rôle dans la préparation au changement climatique lors de la Journée internationale de la sage-femme (ICM) du 5 mai ; l’intégration des soins centrés sur la femme et des sages-femmes par le biais de la campagne PUSH ; la promotion du Global Midwives’ Hub en tant que ressource de plaidoyer essentielle ; et le lancement de la pétition « Un million de sages-femmes de plus ».

L’ICM a également renforcé son engagement médiatique, en élargissant son réseau de contacts et en étant mentionnée dans d’importants médias, tels que CNN, The Independent, El País et Vox. Ces efforts ont permis d’accroître la visibilité des sages-femmes et de renforcer le profil et le rayonnement de l’ICM et de son travail.

« Elle [l’ICM] apporte des solutions concrètes et fondées sur des données probantes en matière de droits des femmes et de SDSR. Par exemple, la campagne pour Un million de sages-femmes de plus est réalisable et fondée sur des données probantes, ce qui lui a permis de trouver un écho auprès du public »

– Mehreen Shahid, conseillère principale, Kinaura Partners

« En tant que voix mondiale des sages-femmes, l’ICM peut fournir des plateformes pour partager nos activités et mettre en exergue notre travail au niveau international »

– Zakia Abdullahi Abdi, directrice exécutive adjointe, SOMA, Somalie

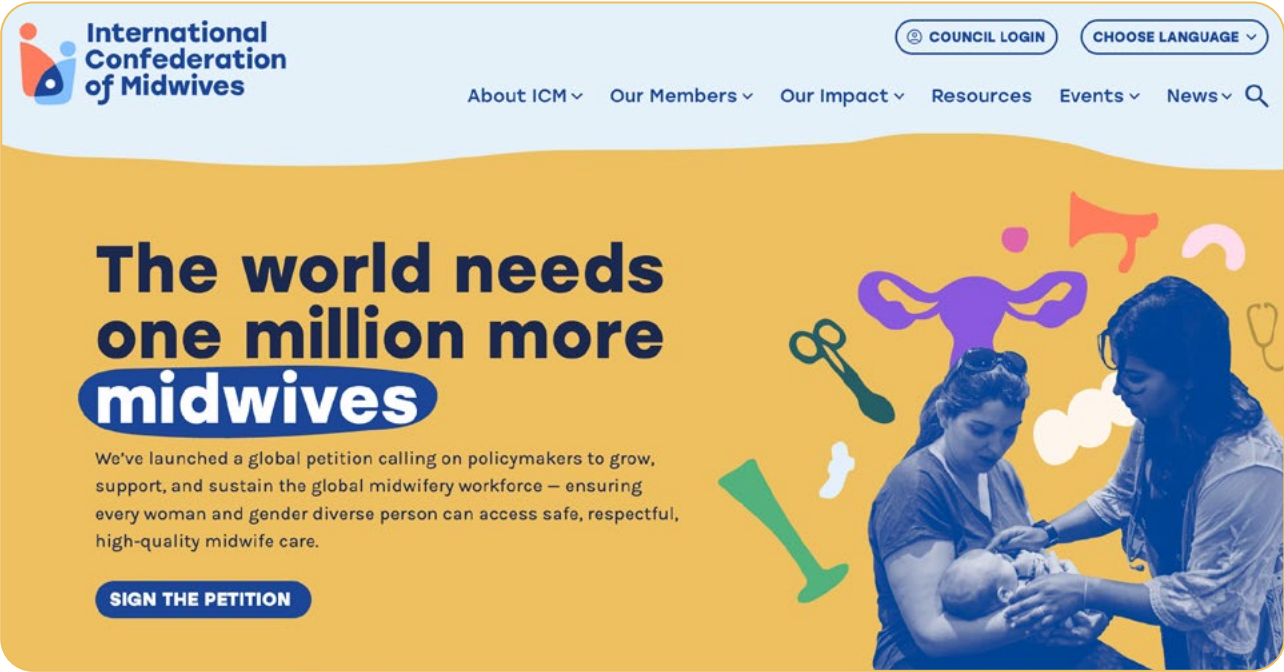
Site Web

En 2025, le site Web de l'ICM est resté une mine d'informations et de ressources pour les sages-femmes, les décideurs politiques, les médias et les partenaires. Au total, 464 000 utilisateurs actifs ont accédé au site Web au cours de l'année, ce qui représente une augmentation de 98 % par rapport à 2024, reflétant la demande croissante pour les informations et les ressources de l'ICM.

Les principales sources de trafic sur le site Web provenaient de consultations directes, de recherche organique, de trafic social organique et de sites référents, ce qui démontre une forte visibilité à travers de multiples canaux et une reconnaissance continue de l'ICM en tant que source d'informations fiables.

En dehors de la page d'accueil, les pages les plus visitées sont la page de la campagne IDM, la pétition « Un million de sages-femmes de plus » et la section « Ressources ». Au cours de l'année, plus de 61 000 ressources ont été téléchargées, renforçant la valeur des normes, des orientations et des documents de plaidoyer de l'ICM.

Pour renforcer les relations avec les journalistes et les médias, l'ICM a également lancé un Media Centre sur son site Web. Cette nouvelle section contient des communiqués de presse et une section dédiée aux images libres de droits, que les médias peuvent utiliser dans leur travail. Il décrit également le soutien que l'ICM peut apporter aux médias, en contribuant à faciliter leurs demandes et à accroître la visibilité des enjeux de la maïeutique dans le discours public.



Lettre d'information

La lettre d'information de l'ICM est restée l'un des principaux canaux de diffusion pour partager informations, opportunités de plaidoyer et ressources avec les sages-femmes, les partenaires et les parties prenantes dans le monde. À la fin de l'année, la lettre d'information comptait 32 470 abonnés, soit 31 % de plus par rapport à 2024, ce qui témoigne de l'intérêt croissant du public.

Tout au long de l'année, l'ICM a envoyé des lettres d'information mensuelles, ainsi que des publipostages ciblés sur des sujets et des campagnes spécifiques, garantissant une communication pertinente et opportune avec les différents segments de la communauté.

L'un des changements clés en 2025 a été le transfert de la distribution de la lettre d'information à Zoho Campaigns, ce qui a permis l'automatisation de plusieurs processus fondamentaux. Entre autres, la réception d'un email de bienvenue automatisé pour nos nouveaux abonnés, expliquant le rôle de l'ICM, ses principaux domaines d'activité et comment participer. Ces modifications ont permis d'améliorer l'accueil du public et de rationaliser les processus internes.

Le bulletin d'information continue à jouer un rôle essentiel pour diffuser les ressources de l'ICM, ses recherches et ses messages de campagne, et pour relier la communauté mondiale des sages-femmes aux activités quotidiennes et de plaidoyer de l'ICM.

Médias traditionnels

En 2025, les activités de plaidoyer, l'expertise et les ressources de l'ICM ont continué à beaucoup intéresser les médias, ce qui a permis à l'organisation d'élargir considérablement son rayonnement auprès du public. Tout au long de l'année, l'ICM a été citée ou présentée dans au moins 140 contenus médiatiques, y compris des articles, des podcasts et des interviews, générant une couverture plus de deux fois supérieure à celle de 2024.

Les représentants de l'ICM ont fait des commentaires d'experts sur un large éventail de questions cruciales, notamment les mutilations génitales féminines, la violence obstétricale, la désinformation sur la santé publique et le besoin urgent d'investir dans les sages-femmes et de leur donner les moyens d'agir.

Le travail et le leadership de l'ICM ont été présentés dans de grands médias internationaux, dont Vox et The Independent, ainsi que sur un nombre croissant de

plateformes médiatiques mondiales et nationales. Ces mentions ont renforcé le rôle de l’ICM en tant que source fiable sur la profession de sage-femme, la santé des femmes et la SSRMNA dans le paysage médiatique mondial.

Réseaux sociaux

En 2025, les réseaux sociaux sont restés un canal clé pour le plaidoyer, la sensibilisation du public et le renforcement des communautés, avec une croissance soutenue sur toutes les principales plateformes de l’ICM.

Linkedin	Impresions	%growth	Instagram	Reach	%growth
2021	156,970		2021	-	
2022	405,001	158.0%	2022	226,423	
2023	660,000	63.0%	2023	645,566	185.1%
2024	921,797	39.7%	2024	841,452	30.3%
2025	1,030,000	11.7%	2025	2,100,000	149.6%
Facebook	Reach	%growth	Youtube	Views	%growth
2021	1,068,818		2021	13,177	
2022	3,488,085	226.3%	2022	15,000	13.8%
2023	1,042,623	-70.1%	2023	22,159	47.7%
2024	1,406,470	34.9%	2024	61,246	176.4%
2025	2,100,000	49.3%	2025	28,600	-53.3%

La croissance de cette année reflète le fort engagement de l’ICM auprès des publics professionnels et le succès de l’utilisation des plateformes de réseaux sociaux pour amplifier ses campagnes et ses ressources. Pour augmenter l’engagement sur Instagram, l’ICM a fait un effort concerté pour publier un contenu visuellement attrayant, aligné sur les tendances actuelles de la plateforme, souvent sous forme de vidéos de courte durée. Les vidéos resteront une priorité essentielle pour les communications de l’ICM sur les réseaux sociaux au cours de l’année à venir, à mesure que l’approche sera encore simplifiée.

À la suite d’un examen fondé sur les valeurs, l’ICM a décidé de quitter X (anciennement Twitter) au début de l’année 2025, car la plateforme ne correspond plus aux principes qui sous-tendent l’organisation et la profession de sage-femme.

Pour continuer à attirer le public dans des espaces numériques qui reflètent mieux les valeurs de l’ICM, l’ICM est officiellement passée sur Bluesky. Cependant, le faible engagement des sages-femmes et de la communauté mondiale de la santé au sens large sur cette plateforme, a conduit l’ICM à explorer d’autres canaux. Dans ce contexte, l’ICM a partagé 420 messages sur Bluesky et 126 messages sur Threads, afin de tenter d’identifier les meilleures plateformes pour l’engagement futur de la communauté.

Toutes ces plateformes ont considérablement élargi la portée de l’ICM et renforcé la visibilité des sages-femmes et du plaidoyer de l’ICM dans le monde entier.

Communication de la campagne PUSH

En 2025, l’ICM a renforcé le rôle de PUSH en tant que plateforme publique de plaidoyer et de création de coalitions, en complément des communications institutionnelles de l’ICM. Alors que les communications de l’ICM positionnent l’organisation comme l’autorité mondiale et la voix fiable des sages-femmes, PUSH est conçu comme la branche de l’ICM visant à développer le mouvement et la mobilisation du public. Il sert à expliquer au public la valeur de la pratique sage-femme et à promouvoir un changement culturel pour un public non technique.

En 2025, dans le cadre de PUSH 2.0, l’ICM a réactivé la présence numérique de PUSH en tant que plateforme de création de coalitions et de contacts avec la communauté, conçue pour aller au-delà de la communauté des sages-femmes et pour mobiliser les femmes, les mouvements de défense des droits des femmes et les acteurs alliés de la santé mondiale. Pour ouvrir ce nouveau chapitre, PUSH a rafraîchi sa palette de couleurs et ses visuels et a lancé une nouvelle stratégie de communication axée sur les champions de PUSH et sur la manière dont ils peuvent s’impliquer concrètement et soutenir l’essor du mouvement.

Cette approche a positionné PUSH comme un espace de connexion, de storytelling et d’action partagée, qui aide à intégrer les soins centrés sur la femme et le rôle des sages-femmes à travers des récits accessibles et centrés sur les personnes.



Points saillants

Le contenu de PUSH s’est concentré sur des voix réelles, des expériences vécues et un impact visible. Les principales séries étaient :

- 1. Partner Spotlights**
13 vidéos de champions PUSH qui expliquent pourquoi ils soutiennent les sages-femmes.
- 2. Midwife Magic**
9 femmes racontent comment des sages-femmes ont changé leur vie.
- 3. Made Possible by Midwives**
4 histoires qui mettent en avant l’impact des sages-femmes dans le cadre de la planification familiale et de la SDSR.
- 4. What a Midwife Can Do for You**
Une série phare qui présente toute l’étendue des soins dispensés par les sages-femmes :
 - a. 142 000 vues en anglais
 - b. 460 000 vues en arabe, en partenariat avec UNFPA ASRO.C’est l’une des ressources de plaidoyer la plus appréciée de l’année et une étape importante pour PUSH.

Réseaux sociaux

En 2025, PUSH a renforcé son rôle de plateforme publique de plaidoyer et de création de coalitions de l’ICM, en utilisant les réseaux sociaux pour atteindre de nouveaux publics et amplifier le mouvement en faveur des soins centrés sur la femme et des sages-femmes.

	Followes	Impressions/Reach
Linkedin	3220	42,500
Facebook	567	10,000
Instagram	2600	196,000

Ces plateformes ont soutenu la croissance de la communauté PUSH et contribué à accroître la visibilité du mouvement auprès des femmes, des partenaires et des acteurs de la santé mondiale.

Bulletin d’information

L’ICM a relancé le bulletin d’information PUSH sur une base trimestrielle pour soutenir la création de coalitions et l’engagement au sein du mouvement. Le bulletin d’information a été remanié pour fournir un aperçu clair des progrès, des opportunités et des témoignages qui motivent l’action.

Chaque édition comprend un résumé des principaux succès du trimestre, une série d’articles sur les partenaires et des idées pour renforcer les champions de PUSH ; une section consacrée aux opportunités afin d’encourager la collaboration et le plaidoyer, ainsi qu’une section « Fuel to PUSH » qui présente des infos et des histoires visant à maintenir la dynamique.

À la fin de l’année, le bulletin d’information PUSH comptait 2 471 abonnés, soit 81 % de plus qu’en 2024. Cette croissance rapide témoigne d’un regain d’intérêt pour PUSH et de l’importance d’avoir un espace dédié permettant aux partenaires et aux défenseurs d’échanger, d’apprendre et d’agir.

Communauté WhatsApp

En 2025, l'ICM a créé une communauté PUSH WhatsApp pour renforcer les liens entre les champions des soins centrés sur la femme et de la pratique sage-femme. Le groupe a été conçu comme un espace d'apprentissage partagé, de collaboration et de soutien par les pairs, afin de contribuer à la mise en place d'un réseau mondial de défenseurs plus connecté et plus actif.

La communauté permet aux membres de partager des ressources et des outils, d'entrer en contact avec d'autres défenseurs et d'échanger des points de vue sur des questions d'actualité touchant à la santé des femmes et à la profession de sage-femme. Elle permet également de mettre en évidence les possibilités d'action et d'amplifier les campagnes et initiatives pertinentes.

À la fin de l'année, la communauté comptait plus de 135 membres actifs, ce qui témoigne d'un vif intérêt pour la connexion entre pairs et le plaidoyer collectif au sein du réseau PUSH.

Plateformes de communication pour les AM

En 2025, l'ICM a continué à renforcer les communications et les liens entre pairs parmi les AM en gérant six groupes WhatsApp régionaux. Ces plateformes favorisent le partage d'informations en temps réel, facilitent la mise en réseau intrarégionale et permettent à l'ICM de communiquer efficacement des mises à jour sur les événements, les opportunités et les ressources clés. En fournissant des canaux de communication accessibles et pratiques, l'ICM renforce la collaboration entre les AM et favorise un engagement plus coordonné entre les régions.



« Nous appartenons à l'ICM parce qu'elle crée les normes et les fondements de la profession de sage-femme au niveau mondial. Cela fait vraiment du bien de faire partie d'une communauté mondiale où la pratique sage-femme est élevée au rang de norme. Le fait d'être en communauté avec des sages-femmes au niveau international nous est vraiment utile. »

- Jessica Brumley, présidente de l'ACNM, États-Unis d'Amérique

O9 : Partenariats renforcés entre les sages-femmes et d'autres parties prenantes, y compris les décideurs politiques au niveau national et mondial

« Le fait d'être reconnu par l'ICM nous aide beaucoup au niveau national et international. Grâce à l'ICM, nous pouvons accéder à davantage d'opportunités avec d'autres organisations, telles que l'OMS et les ambassades »

- Augustin Harushimana, Président, MAA Vyara Uheke, Burundi

« Aujourd'hui plus que jamais, il est absolument essentiel de travailler ensemble et de compter les uns sur les autres. Le développement de partenariats solides, comme celui de Women Deliver et de l'ICM, est vraiment la seule façon d'avancer ensemble face à l'adversité »

- Kinza Hasan, responsable de la politique et du plaidoyer, Women Deliver



Partenariats nationaux, régionaux et mondiaux

OMS

L'ICM entretient des relations officielles avec l'OMS depuis 1957, soit près de 70 ans d'une collaboration qui a continué à croître et à s'épanouir en 2025. Cette année, l'OMS a publié des directives historiques appelant à l'expansion mondiale des modèles de soins assurés par les sages-femmes, et l'ICM est fière d'avoir contribué à leur élaboration. Ces directives renforcent ce que l'ICM défend depuis longtemps et ce que les données probantes ont démontré : les modèles de soins assurés par les sages-femmes améliorent les résultats, optimisent les ressources et peuvent être adaptés à tous les pays et à tous les contextes.

L'OMS a également collaboré avec l'ICM sur le projet C4W, décrit dans d'autres sections de ce rapport, une trajectoire de collaboration interprofessionnelle qui se poursuivra dans les années à venir.

Ce partenariat durable garantit que la pratique sage-femme reste fermement au cœur de la politique mondiale de SSRMNA, portée par des décennies d'objectifs partagés, de collaboration et d'engagement mutuel.

UNFPA

Dans un contexte de ressources de plus en plus restreintes et de défis croissants dans le secteur mondial de la SSRMNA, le partenariat de longue date de l'ICM avec l'UNFPA et la confiance profonde qui s'est instaurée au fil des ans se sont avérés inestimables, permettant un soutien mutuel et une collaboration continue sur tout un éventail d'initiatives. Cette année, l'ICM et l'UNFPA ont continué à collaborer dans le cadre du Midwifery Accelerator et à dispenser des formations destinées aux autorités de réglementation de la formation des sages-femmes par l'intermédiaire de l'UNFPA APRO, et ont poursuivi une nouvelle initiative visant à développer un ensemble de compétences essentielles pour la mise en œuvre du DMU. Ces initiatives permettent à la communauté mondiale des sages-femmes, aux gouvernements et aux ministères de la Santé de disposer de conseils de mise en œuvre exploitables, fondés sur des données probantes, qui renforcent le rôle essentiel des sages-femmes dans le tissu des systèmes de santé locaux et nationaux.

Les deux projets s'appuient sur la position de l'ICM en tant que porte-parole mondial de la profession de sage-femme et sur son expertise technique en matière de formation et d'exercice de la pratique sage-femme, ainsi que sur l'expertise et l'expérience de longue

date de l'UNFPA dans des contextes humanitaires. L'ICM et l'UNFPA sont impatients de lancer officiellement le cadre de compétences du DMU lors de la Conférence internationale sur la santé maternelle et néonatale en mars 2026.

UNICEF

Les sages-femmes s'occupent des enfants les plus vulnérables, c'est-à-dire les nouveau-nés. C'est pourquoi la collaboration de l'ICM avec l'UNICEF est très importante. L'ICM jouit d'un statut consultatif auprès de l'UNICEF depuis 1960 – une relation qui s'étend sur plus de six décennies. Cette année, l'UNICEF a collaboré avec l'OMS, l'UNFPA et l'ICM aux Orientations de mise en œuvre pour la transition vers des modèles de soins assurés par les sages-femmes, apportant son expertise technique lors de l'élaboration et du lancement mondial de ce document. L'UNICEF est également l'un des partenaires fondateurs du Midwifery Accelerator. Ces initiatives marquantes témoignent d'un partenariat renforcé et d'un engagement commun à faire en sorte que chaque femme et chaque nouveau-né qui en ont besoin, bénéficient de soins de qualité assurés par des sages-femmes. L'UNICEF a également défendu le rôle des sages-femmes dans les situations humanitaires et de crise, car elles jouent un rôle essentiel dans les soins aux nouveau-nés et le soutien à l'allaitement.

Laerdal

Le partenariat de longue date entre l'ICM et Laerdal a continué à renforcer la formation des sages-femmes en 2025 grâce à deux initiatives importantes. Le programme SIMBegin, soutenu conjointement et conçu pour doter les formateurs de sages-femmes des compétences nécessaires pour dispenser un apprentissage par simulation de qualité, a atteint de nouvelles communautés d'enseignants déterminés à former une main-d'œuvre de sages-femmes bien préparée. Laerdal a également été un partenaire clé du programme Erasmus+ de l'ICM pour les sages-femmes d'Europe, décrit dans d'autres sections de ce rapport.

Direct Relief

Le partenariat de l'ICM avec Direct Relief, qui a débuté en 2012 lorsque l'ICM a approuvé le kit pour sage-femme de Direct Relief comme référence mondiale pour équiper les sages-femmes, a franchi de nouvelles étapes en 2025. En janvier, Direct Relief a gracieusement accueilli une équipe de l'ICM travaillant au développement du Midwives' Data Hub, dans ses bureaux de Santa Barbara, en Californie, aux États-Unis. Après quoi, en juillet, les deux organisations ont conjointement relancé le Midwives' Data Hub, une plateforme en libre accès remaniée qui s'appuie sur des données de plus de 50 sources

afin de rendre les sages-femmes et leur impact sur la SSRMNA plus visibles pour les décideurs politiques, les journalistes et les défenseurs des droits dans le monde entier.

En novembre, Anna af Ugglas, la directrice générale de l'ICM, s'est exprimée lors du Founding Forum de Direct Relief en Allemagne, marquant le lancement du nouveau siège européen de l'organisation. L'ICM a également accueilli chaleureusement Amy Weaver en tant que nouvelle directrice générale de Direct Relief, dont l'engagement à veiller à ce que les ressources médicales essentielles parviennent à ceux qui en ont le plus besoin, constitue une base solide pour une collaboration durable.

FP2030

Le partenariat de l'ICM avec FP2030, fondé sur un engagement commun en faveur de l'élargissement de l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive dans lequel les sages-femmes occuperaient le rôle central, a connu un moment fort en novembre 2025 lors de la Conférence internationale sur la planification familiale à Bogotá, en Colombie. Samukeliso Dube, directrice exécutive de FP2030, a réaffirmé lors de cet événement que la santé et les droits sexuels et reproductifs de chaque personne sont impossibles sans que les sages-femmes occupent un rôle central – une affirmation puissante de la vision commune des deux organisations et de l'importance continue de leur collaboration.

Dans le cadre de la campagne PUSH, les deux organisations ont également collaboré à une campagne sur les réseaux sociaux intitulée « Made possible by family planning » (Rendu possible grâce à la planification familiale), qui mettait l'accent sur le rôle des sages-femmes dans la fourniture des services de planification familiale.

SheDecides

La relation entre l'ICM et SheDecides, fondée sur un engagement commun en faveur des droits reproductifs et du rôle des sages-femmes dans leur mise en œuvre, a abouti à une déclaration commune importante en 2025. En septembre, l'ICM a cosigné la déclaration des champions de SheDecides, « From Promise to Progress: 5 Years to Deliver Gender Equality and SRHR by 2030 » (De la promesse aux progrès : cinq ans pour réaliser l'égalité de genre et la SDR d'ici 2030), appelant d'urgence les dirigeants mondiaux à intégrer la santé et les droits sexuels et reproductifs dans la couverture sanitaire universelle et à faire avancer les réformes juridiques garantissant que chaque femme et chaque fille puisse prendre des décisions éclairées sur son corps et sa vie. La participation de l'ICM, ainsi que sa présence continue sur la plateforme SheDecides en tant qu'organisation championne, reflètent son engagement profond en faveur de la justice reproductive, indissociable de la profession de sage-femme.

PMNCH

L'appartenance de longue date de l'ICM au regroupement des associations de professionnels de la santé du PMNCH, dont la présidente de l'ICM, Sandra Oyarzo Torres, est membre du conseil d'administration, a continué à se traduire par une action commune significative en 2025. En octobre, lors du congrès mondial de la FIGO au Cap, PMNCH a réuni les dirigeants d'associations mondiales de professionnels de la santé, dont l'ICM, pour une table ronde de haut niveau sur les innovations et le renforcement de la collaboration interprofessionnelle afin d'améliorer les résultats en matière de santé maternelle et néonatale. Le même mois, l'ICM a cosigné le document de plaidoyer historique de PMNCH sur le renforcement des investissements dans les ressources humaines pour la santé, un document cosigné avec l'OMS, la FIGO, l'ICN, l'IPA, le COINN et la WONCA.

Lightful

Le partenariat de l'ICM avec Lightful a continué à se développer en termes de portée et d'impact en 2025 grâce au programme BRIDGE (Building Resilience in Digital Growth and Engagement – (Renforcer la résilience dans la croissance numérique et l'engagement)). Ce programme, décrit dans d'autres sections de ce rapport, s'est développé pour soutenir plus de 25 associations de sages-femmes en Afrique, en Asie du Sud-Est et en Méditerranée orientale, les associations participantes pouvant demander des subventions pour investir dans des sites Web, des campagnes et des équipements. Des contraintes financières à la fin de l'année 2025 ont momentanément interrompu ce partenariat, mais nous espérons qu'il se poursuivra.

Women Deliver

L'ICM et Women Deliver partagent un engagement de longue date en faveur de l'égalité des sexes en tant que fondement de la santé et des droits des femmes ; une conviction qui amène les deux organisations à s'aligner naturellement sur le plaidoyer en faveur de la pratique sage-femme.

Women Deliver a également contribué, en tant que collaborateur expert, à la note de synthèse fondée sur des données probantes de la campagne PUSH intitulée Unlocking Impact : Midwives as the Key (Déverrouiller l'impact, les sages-femmes sont la clé), qui rassemble les arguments économiques, de genre, de santé et de climat en faveur de l'investissement dans les sages-femmes, un document qui reflète le programme de plaidoyer commun des deux organisations.

Tout au long de l'année 2025, l'ICM et Women Deliver ont collaboré à des recherches visant à définir les principes féministes des systèmes de santé et le rôle des sages-femmes dans la promotion de soins centrés sur la femme. Cette recherche sera transformée en une trousse à outils de plaidoyer pour faire progresser les soins centrés sur la femme, qui sera lancée lors de la conférence « Women Deliver » en avril 2026.

Nouveaux partenariats en 2025

IRC

Cette année, l'ICM a lancé un partenariat stratégique mondial de cinq ans avec le Comité international de secours (IRC) afin de renforcer les soins de santé sexuelle, reproductive, maternelle, du nouveau-né et de l'adolescent dans les contextes humanitaires et fragiles. En combinant l'expertise opérationnelle de première ligne de l'IRC avec le leadership mondial de l'ICM en matière de normes de pratique sage-femme et de plaidoyer, le partenariat vise à garantir que les sages-femmes sont pleinement reconnues, soutenues et déployées sur l'ensemble de leur champ de compétences dans les contextes de crise. Ensemble, l'ICM et l'IRC font progresser des systèmes de santé plus résilients et centrés sur la communauté, qui placent les sages-femmes au cœur des interventions d'urgence, du rétablissement et de la préparation à long terme.

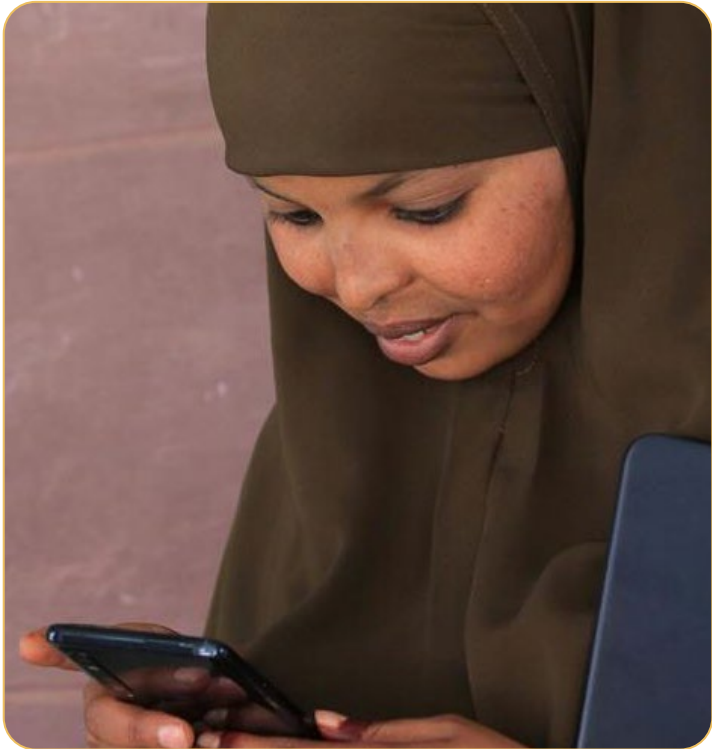
« C'est une excellente occasion pour l'ICM, en tant qu'expert, d'établir une définition mondiale standard, un champ de compétences, et un programme de formation sur ce que nous entendons lorsque nous utilisons le terme sage-femme... et ce faisant, nous espérons que le reste du secteur humanitaire sera en mesure de fournir des soins humanitaires de base de meilleure qualité. »

- Elaine Scudder, conseillère en santé maternelle et infantile, IRC

Maternity Foundation

Le partenariat entre l'ICM et Maternity Foundation, basée au Danemark, est fondé sur un engagement commun : doter les sages-femmes des pays à faibles ressources des outils pratiques dont elles ont besoin pour sauver des vies. Au cœur de cette collaboration se trouve l'application Safe Delivery App – un outil numérique gratuit, fondé sur des données probantes, développé par Maternity Foundation, qui fournit aux sages-femmes des conseils cliniques animés sur la gestion des complications liées à l'accouchement. Cet outil est disponible hors ligne et en plusieurs langues, ce qui le rend accessible même dans les environnements les plus isolés et les plus fragiles.

Sur cette base, l’ICM et Maternity Foundation ont signé en 2025 un protocole d’accord pour formaliser leur collaboration continue et pour le développement conjoint d’un module dédié au climat et aux crises humanitaires pour l’application. Une initiative qui arrive à point nommé et qui fournira aux sages-femmes des conseils fondés sur des données probantes pour dispenser des soins dans les contextes de plus en plus difficiles dus au changement climatique et aux crises humanitaires.



Groupes de travail techniques

L’ICM participe à de nombreux groupes de travail techniques, notamment :

Groupe de travail / Comité	Partenaire(s) de collaboration
Comité du réseau d’action pour les soins aigus (ACAN)	Operation Smile & partners
Groupe de plaidoyer sur les MNT et le personnel de santé	Alliance MNT
Groupe de travail Every Woman Every Newborn Everywhere (EWENE) sur le plaidoyer et la redevabilité	Every Woman Every Newborn Everywhere (EWENE)
Global PrAKI Academy	Global PrAKI Academy
HRP Policy and Coordination Committee (PCC)	OMS/HRP
Comités de programme de l’AIP	WHO, UNFPA & partners
Lancet Stillbirths Series Advisory Committee	International Stillbirth Alliance
Midwifery Accelerator	WHO, UNFPA et partenaires

Groupe de travail / Comité	Partenaire(s) de collaboration
Neonatal Global Resuscitation Alliance (Neonatal-GRA)	Global Resuscitation Alliance
Groupe de pilotage du sommet mondial sur la prééclampsie	OMS
Équipe de coordination du vaccin maternel contre le VRS	Global Alliance for Vaccines and Immunization
Comité permanent du nouveau-né, Association internationale de pédiatrie	Respectful Care for Every Mother and Every Newborn
Programme d’études de l’OMS AFRO pour l’exercice avancé de la pratique sage-femme	OMS
Groupe de développement des lignes directrices de l’OMS sur le diabète	OMS
Groupe d’experts de l’OMS sur l’anémie maternelle	OMS
Groupe de développement des lignes directrices de l’OMS (GDG) sur les maladies non transmissibles, la santé mentale et la consommation de substances psychoactives pendant la grossesse	OMS
Groupe de développement des lignes directrices de l’OMS (GDG) : Prophylaxie antibiotique intrapartum systématique chez les femmes enceintes souhaitant accoucher par voie vaginale	OMS

L’ICM a également envoyé des représentants à plus de 75 événements en ligne et en personne, organisés dans plus de 35 pays.



PS4 : Travailler en partenariat pour veiller à ce que les AM soient prêtes et bien placées pour répondre aux crises humanitaires et climatiques émergentes

La quatrième et dernière priorité porte sur le besoin émergent de se préparer et de répondre aux crises humanitaires et climatiques. Cela nécessitera de veiller à ce que les sages-femmes soient intégrées dans les processus de planification, qu'elles soient formées et dotées des outils nécessaires pour réagir efficacement et qu'elles disposent des ressources nécessaires en temps de crise. Pour aider ses associations membres et en collaboration avec elles, l'ICM est bien placée pour mobiliser ses partenaires mondiaux et mettre à profit ses efforts de plaidoyer pour démontrer la rentabilité de la continuité des soins assurée par la sage-femme face aux crises émergentes, notamment dans des cadres humanitaires et fragiles ainsi que dans les contextes résultant du changement climatique.

Dès 2025, la convergence du changement climatique et de l'escalade des crises humanitaires ne permet plus d'ignorer les lacunes dans la préparation aux urgences en matière de santé maternelle. Les conflits, les déplacements de population et les phénomènes météorologiques extrêmes perturbent les systèmes de santé à un rythme accéléré, et ce sont les femmes enceintes et les nouveau-nés qui en paient le prix le plus élevé. Pourtant, bien que les sages-femmes soient les professionnelles qualifiées les plus accessibles dans de nombreux contextes fragiles et touchés par des crises, elles restent largement absentes des processus de planification d'urgence.

L'intégration des sages-femmes dans la préparation, la planification et la réponse aux crises n'est pas seulement une question d'équité, c'est aussi l'une des interventions les plus rentables qui soient. Les modèles de soins assurés par les sages-femmes sont adaptables, ancrés dans la communauté et il est prouvé qu'ils restent performants même lorsque les systèmes plus généraux échouent. À une époque où les crises s'accumulent, cette résilience est irremplaçable.

O10 : La profession de sage-femme est prête et réactive face à l’impact des événements climatiques et humanitaires sur la SSRMNA

« Soixante pour cent de la mortalité maternelle dans le monde est attribuée à des contextes fragiles et humanitaires. Il est donc évident qu’il faut développer les capacités des sages-femmes, en particulier dans les contextes où le système est faible et où l’on hésiterait à intervenir parce que c’est compliqué. Mais c’est justement là que nous devons concentrer nos efforts »

– Catrin Schulte-Hillen, spécialiste de la santé sexuelle et reproductive dans les situations d’urgence, Division de la réponse humanitaire de l’UNFPA

Webinaire conjoint de l’ICM et d’EQUAL : Les sages-femmes sont-elles correctement préparées, protégées et soutenues ? Enseignements tirés des contextes touchés par les crises :

L’ICM s’est associée à EQUAL pour organiser un webinaire consacré à la pratique sage-femme dans les contextes de crise, en examinant le passage de la formation à l’entrée dans la pratique professionnelle dans certains systèmes de santé qui comptent parmi les plus fragiles au monde. Des sages-femmes et des collègues d’Afghanistan, du Soudan, de Somalie et du Nigéria ont partagé des données et des expériences vécues sur les défis auxquels sont confrontées les sages-femmes qui travaillent dans des situations de crise, notamment les lacunes en matière de protection, de soutien et d’investissement. La discussion a mis en évidence le besoin urgent de renforcer les systèmes qui permettent aux sages-femmes de dispenser des soins de manière sûre et efficace dans les environnements humanitaires et touchés par les conflits.

« En RDC, nous avons pu organiser des cliniques mobiles avec le soutien de l’ICM. Comme je l’ai mentionné, la RDC est en proie à des conflits et à la guerre, ce qui rend l’accès à des soins qualifiés difficile pour les femmes et les enfants. Avec le soutien de l’ICM, nous avons organisé des cliniques mobiles dans le Sud-Kivu. Les sages-femmes se déplacent là où se trouvent les femmes et leur fournissent des services. Elles accompagnent les accouchements, mènent des consultations de santé infantile et nous avons aidé de nombreuses mères qui n’avaient pas accès aux soins. Tout ça grâce à l’ICM »

– Buma Reta, PCA, SCOSAF, République démocratique du Congo

Les sages-femmes et le changement climatique : la SDSR au cœur de l’action climatique et humanitaire

L’ICM a également organisé un webinaire sur la confluence du changement climatique, des crises humanitaires et de la SDSR dans le cadre du partenariat mondial FP2030. La discussion a souligné l’importance d’intégrer la SDSR dans des systèmes de santé résilients face aux changements climatiques et a identifié les sages-femmes en tant que prestataires de soins et défenseuses de confiance au sein des communautés touchées par les chocs climatiques et environnementaux. Cet engagement a renforcé la nécessité d’investir dans la pratique sage-femme dans le cadre de réponses inclusives et résilientes aux défis climatiques et humanitaires.

Alors que la communauté mondiale de la santé s’efforce de mettre en place des systèmes inclusifs et résilients face aux changements climatiques, il est essentiel de reconnaître le rôle des sages-femmes et d’investir dans ce domaine. Les sages-femmes sont des prestataires et des porte-parole de confiance ancrées dans les communautés et ce sont souvent elles qui sont le mieux placées pour fournir des services vitaux dans des environnements fragiles et touchés par le changement climatique.



« Les efforts de l'ICM pour renforcer la profession de sage-femme, améliorer les normes de qualité des soins et cibler les contextes affectés par le changement climatique et les crises humanitaires sont des stratégies efficaces à long terme. »

-Mehreen Shahid, conseillère principale, Kinaura Partners

Neha Mankani figure dans la liste TIME100 pour le climat

Neha Mankani, sage-femme et conseillère pour l'engagement humanitaire et les questions climatiques de l'ICM, a été nommée dans la [Liste TIME100 pour le climat](#) pour rendre hommage à son leadership et à ses contributions durables à la confluence de l'action climatique, de la santé des femmes et de la justice sociale. Défenseuse de longue date des soins basés sur les droits et centrés sur la communauté, Neha a joué un rôle essentiel dans l'amélioration de l'accès aux services de SSRMNA dans les contextes touchés par le stress climatique et les crises humanitaires au Pakistan. Son travail reflète le rôle essentiel que jouent les sages-femmes, non seulement en tant que prestataires de soins de santé, mais aussi en tant que leaders et défenseuses de certains défis mondiaux parmi les plus pressants. Cette nomination honore l'impact de Neha et souligne l'importance d'investir dans le leadership des sages-femmes dans le cadre de systèmes de santé équitables et résilients aux changements climatiques.



Compétences des sages-femmes pour la mise en œuvre du DMU

Les Compétences des sages-femmes pour la mise en œuvre du dispositif minimum d'urgence (DMU) ont été développées en étroite collaboration avec l'UNFPA dans le cadre de l'orientation programmatique visant à positionner les sages-femmes en tant que leaders et prestataires de première ligne dans les interventions humanitaires. Il est prévu d'utiliser cette ressource cocrée par l'UNFPA et l'ICM, comme un document autonome. Il propose un ensemble consolidé de Compétences que les sages-femmes doivent maîtriser pour fournir les services cliniques nécessaires à la mise en œuvre des quatre objectifs du DMU.

Les Compétences pour la mise en œuvre du DMU constituent un outil pratique et applicable que les sages-femmes, leurs responsables et les AM peuvent utiliser sur le terrain pour veiller à ce que les femmes et les nouveau-nés reçoivent des soins essentiels et vitaux pendant les crises, lorsqu'ils sont le plus vulnérables. Les Compétences aident également les gouvernements et les partenaires concernés à comprendre quelles sont les compétences cliniques requises des sages-femmes pour mettre en œuvre les quatre objectifs de prestation de services du DMU.

« Notre objectif est de reconnaître le rôle des sages-femmes en général, mais aussi en tant que prestataires de première ligne dans les situations humanitaires. Ce que nous constatons, c'est qu'elles sont souvent de facto les prestataires de première ligne, mais qu'elles n'ont pas les outils adéquats ou ne sont pas reconnues pour ce qu'elles font. Nous avons besoin d'un cadre de compétences essentielles, couvert par les programmes de formation des sages-femmes, de sorte que lorsque les pays disent qu'ils « mettent en œuvre le DMU », ils préparent vraiment leurs sages-femmes à cette tâche et les rémunèrent en conséquence. Les sages-femmes seront ainsi plus résistantes et mieux adaptées aux situations d'urgence ».

- Catrin Schulte-Hillen, spécialiste de la santé sexuelle et reproductive dans les situations d'urgence, Division de la réponse humanitaire de l'UNFPA

Objectifs pour l’avenir

Alors que l’ICM aborde la dernière année de son plan stratégique 2024-2026, il est essentiel de continuer à transposer le plaidoyer et les normes mondiales au niveau national pour obtenir un impact tangible. Face à l’hostilité croissante à l’égard de la SDSR, à la diminution des financements alloués au développement et à l’augmentation des crises humanitaires, climatiques et liées aux conflits, l’ICM restera fidèle à son rôle d’organisme fiable reconnu pour l’établissement de normes, de partenaire technique, de rassembleur mondial et de partenaire inébranlable des sages-femmes et des associations de sages-femmes. Le maintien de partenariats solides, notamment avec l’UNFPA, l’OMS, l’IRC, la FIGO et d’autres, permettra à l’ICM de mieux se positionner pour diversifier la mobilisation des ressources et améliorer l’alignement entre l’établissement de normes mondiales et la mise en œuvre au niveau national.

Dans la perspective du 34e congrès triennal de 2026 au Portugal, l’ICM réunira des sages-femmes, des décideurs politiques et des partenaires afin de définir la voie à suivre pour le prochain triennat. La pétition « Un million de sages-femmes de plus », la campagne PUSH 2.0, l’expansion continue du Midwives’ Data Hub et l’élargissement des initiatives de leadership, telles que le Programme de parrainage des responsables exécutifs et la Communauté de pratique des sages-femmes en chef au niveau mondial, constitueront le point d’ancrage d’un appel renouvelé à investir dans la pratique sage-femme. Portée par une vision claire et des partenariats renforcés, l’ICM maintient son engagement à soutenir et à reconnaître les sages-femmes en tant que leaders et à faire en sorte qu’elles soient correctement équipées pour fournir des soins autonomes de qualité et centrés sur la femme dans le monde entier.

Dans le cadre du processus budgétaire, le plan opérationnel annuel est élaboré en conformité avec la stratégie, en identifiant les résultats annuels. Les coûts des activités nécessaires pour atteindre ces résultats sont calculés et les fonds sont alloués. Cette approche lie étroitement la stratégie de l’ICM à son budget, ce qui permet à l’organisation de planifier et de recouvrer tous les coûts liés à la mise en œuvre de la stratégie triennale. Les prévisions financières pour les recettes et les dépenses 2026 sont résumées ci-dessous.

Résumé du budget 2026

RECETTES	(x € 1,000. -)	DÉPENSES	
Cotisations	437	Frais de personnel	2,797
Subventions financement de base	2,686	Coûts directs des projets	1,041
Financement des projets	488	Congrès et conférences régionales	382
Congrès et conférences régionales	-	Conseil d’administration	62
Autres recettes	-	Représentation	77
TOTAL RECETTES	3,612	Services professionnels	105
		Traduction et interprétation	88
		TIC/Communications/ logiciels et licences	106
		Coûts généraux	84
		TOTAL DES DÉPENSES	4,742
		RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	-561
		Produits/(charges) financiers	0
		RÉSULTAT NET	-561

Bien que le budget approuvé pour 2026 met en évidence un déficit de 320 000 EUR, il prévoit également un ajout de 13 000 EUR à la réserve générale.

Depuis l’approbation du budget 2026, le budget du Congrès a été finalisé et approuvé par le conseil d’administration de l’ICM et devrait atteindre le seuil de rentabilité.

Un budget 2026 révisé sera présenté pour approbation au conseil d’administration. Il comprendra le budget du Congrès, les nouvelles conventions de subvention et toute mise à jour supplémentaire des hypothèses budgétaires sous-jacentes.



Aperçu financier



Résumé exécutif concernant les états financiers

Ce rapport financier présente les résultats des activités décrites ci-dessus pour l'exercice 2025. L'exercice s'achève avec un déficit de 289 860 EUR (2024 : déficit de 129 318 EUR).

En 2025, le revenu total s'élevait à 4 165 328 EUR, soit une augmentation de 11 % par rapport à 2024. Le financement de base de la Fondation Gates, de la Sida, du FCDO et de Direct Relief a contribué aux recettes à hauteur de plus de 70 %.

Les dépenses totales pour l'année s'élevaient à 4 349 761 EUR et comprenaient une provision exceptionnelle de 190 000 EUR pour la TVA (taxe sur la valeur ajoutée). Si l'on exclut cette provision exceptionnelle au titre de la TVA, le résultat opérationnel pour 2025 présentait un excédent de 5 567 EUR.

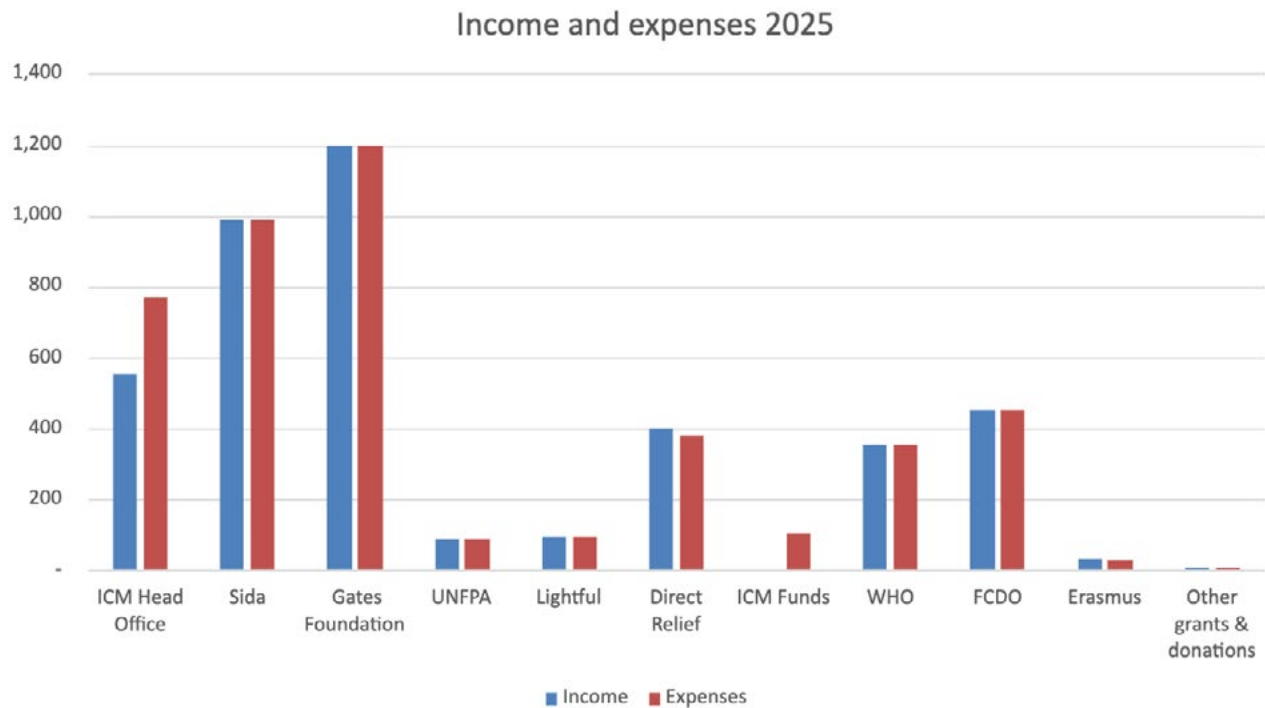
Les mouvements de change ont eu un impact négatif sur les résultats de l'année. L'affaiblissement du dollar américain en 2025 a entraîné une perte de change globale de 182 164 EUR, dont 162 224 EUR concernent des pertes de change non réalisées.

84 910 EUR d'intérêts ont été perçus au cours de l'année.

Conformément à la politique de l'ICM en matière de réserves, 187 154 EUR ont été déduits de la réserve opérationnelle, tandis que les réserves générales sont restées inchangées. Les mouvements de capitaux propres supplémentaires comprenaient un prélèvement de 84 109 EUR sur le fonds Congrès/Conférence et de 20 696 EUR sur le Fonds de la campagne PUSH.

Résumé des recettes et des dépenses 2025

Le tableau ci-dessous présente les principaux domaines de recettes et de dépenses



Politique en matière de réserves

Dans cette politique, le montant minimum de la réserve générale est défini comme « un montant suffisant pour maintenir les opérations et les programmes en cours pendant une période donnée, mesurée en mois. »

Le minimum cible est défini comme le montant correspondant à trois mois du coût d’exploitation moyen. Le calcul du coût d’exploitation moyen comprend tous les coûts récurrents et prévisibles, à l’exception des amortissements, des dépenses en nature et des autres dépenses non monétaires.

Le montant cible est calculé chaque année après l’approbation du budget annuel par le conseil d’administration.

Sur la base du budget annuel provisionnel révisé et approuvé pour 2025, le minimum cible de la réserve générale est de 679 889 EUR. Au 31 décembre 2025, nos réserves générales totales, après affectation des résultats, s’élevaient à 651 023 EUR. Ce montant est inférieur de (28 866 EUR) à notre objectif.

La réserve opérationnelle a été créée en 2024 et sert de fonds flexible pour soutenir le budget annuel de l’organisation et le financement des projets en cas de besoin, tout en maintenant l’intégrité de la réserve générale pour les urgences et les dépenses imprévues, conformément à la politique générale en matière de réserves.

L’ICM dispose d’un fonds de roulement positif en fin d’année s’élevant à 1 192 987 EUR (31 décembre 2024 : 1 470 851 EUR), qui comprend un solde d’actif disponible de 2 890 688 EUR (31 décembre 2024 : 4 252 619 EUR).

Le total des fonds propres s’élève à 1 248 030 EUR (31 décembre 2024) : 1 537 891 EUR), dont 0 EUR (31 décembre 2024 : 20 697 EUR) se rapportent à des fonds affectés.

Les états financiers de l’Entreprise ont été préparés sur la base de l’hypothèse de la continuité de l’exploitation.

Respect des lois et règlements

Les activités et le travail de l’ICM sont guidés par des principes de transparence, de responsabilité et d’intégrité et nous nous engageons à prévenir la corruption (y compris la fraude et les pots-de-vin) et à promouvoir une culture anticorruption. L’ICM mène ses activités de manière honnête et éthique et adopte une approche de tolérance zéro à l’égard de la corruption, de la fraude et des pots-de-vin. L’ICM a plusieurs contrôles et politiques internes qui s’appliquent à ses employés, ses prestataires extérieurs, ses consultants, ses sous-bénéficiaires et ses membres. L’ICM fait appel à des spécialistes externes au niveau local pour gérer l’organisation du congrès triennal et des conférences régionales et veille au respect des lois et des réglementations régionales.

Au cours de l’année, une question de conformité à la TVA concernant le traitement de certaines transactions a été identifiée. La direction de l’ICM a divulgué volontairement cette information et, après consultation de l’autorité fiscale néerlandaise (DTA), la TVA associée a été déclarée de manière appropriée pour la période actuelle et les périodes précédentes, conformément à la législation applicable. Des mesures appropriées ont également été mises en œuvre pour garantir un traitement correct à l’avenir.

Mis à part la question susmentionnée, la direction de l’ICM n’a détecté aucun indice de fraude ou de non-respect des lois et règlements en 2025.

États financiers 2025

1 Bilan

Bilan au 31 décembre 2025

	Notes	2025 EUR	2024 EUR
ACTIFS			
Immobilisations			
Immobilisations incorporelles	4.1	13,660	19,104
Immobilisations corporelles	4.1	41,383	47,935
Immobilisations financières	4.2	1	1
		55,044	67,040
Actifs circulants			
Comptes débiteurs	4.3	1,142,574	275,782
Actif disponible	4.4	2,890,688	4,252,619
		4,033,262	4,528,401
TOTAL ACTIFS		4,088,306	4,595,441
FONDS PROPRES ET PASSIFS			
Fonds propres			
Réserves non assujetties à des restrictions	5.1		
Réserve générale		651,023	651,023
Réserve opérationnelle		13,879	201,033
Réserves affectées		583,128	665,138
		1,248,030	1,517,194
Fonds affectés	5.2	-	20,697
		1,248,030	1,537,891
Provisions	5.3	347,158	175,000
Dettes à court terme	5.4		
Revenu différé		783,242	-
Créanciers		109,354	222,712
Régularisations		73,630	207,333
Impôts et charges sociales		111,216	116,470
Autres créditeurs		-	183
		1,077,442	546,698
Subventions	5.5		
Financement de base		1,258,473	2,079,895
Financement des projets		157,202	255,958
		1,415,675	2,335,853
		2,840,275	3,057,550
TOTAL FONDS PROPRES ET PASSIFS		4,088,306	4,595,441

2 État des recettes et des dépenses

État des recettes et des dépenses pour l'année s'achevant au 31 décembre 2025

	Notes	Budget 2025 EUR	Réel 2025 EUR	Réel 2024 EUR
RECETTES				
Cotisations	7.1.1	437,059	459,181	451,020
Financement de base	7.1.2	3,176,417	3,034,936	2,217,973
Financement des projets	7.1.2	613,596	574,790	731,824
Fonds	7.1.3	-	-	284,095
Autres recettes	7.1.4	69,250	96,421	66,906
TOTAL RECETTES		4,296,322	4,165,328	3,751,817
DÉPENSES				
Personnel	7.2.1	2,559,179	2,461,228	2,131,366
Conseil d'administration	7.2.2	59,383	64,884	56,917
Représentation	7.2.2	65,201	78,188	30,308
Services professionnels	7.2.3	231,800	260,430	222,279
Coûts généraux	7.2.4	236,076	437,841	209,614
Événements et programmes	7.2.5	1,188,444	1,047,190	1,289,883
TOTAL DES DÉPENSES		4,340,083	4,349,761	3,940,368
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		-43,760	-184,433	-188,550
Produits/(charges) financiers	7.3	4,000	-105,428	234,233
Impôt sur les sociétés - Congrès	7.4	-	-	175,000
RÉSULTAT NET		-39,760	-289,860	-129,318
AFFECTATION DU RÉSULTAT - AJOUT/(DÉDUCTION)				
Réserves non assujetties à des restrictions				
Réserves générales		28,866	-	113,015
Réserves opérationnelles		7,399	-187,154	201,033
Fonds de développement et pour une maternité sans risque		-	2,099	2,852
Fonds d'assistance aux membres		-	-	-
Fonds du Congrès		-55,330	-84,109	-152,353
Fonds des conférences régionales		-	-	-293,851
Sous-total des réserves non assujetties à des restrictions	5.1	-19,065	-269,164	-129,304
Réserves assujetties à des restrictions				
Fonds de la campagne PUSH		-20,696	-20,696	-14
Sous-total des réserves assujetties à des restrictions	5.2	-20,696	-20,696	-14
AFFECTATION TOTALE DU RÉSULTAT		-39,760	-289,860	-129,318

3 Notes générales sur les états financiers

Généralités

La Confédération internationale des sages-femmes (ci-après dénommée « l'Entreprise », dont le siège social est à 's-Gravenhage et dont l'adresse est Koninginnegracht 60 à 's-Gravenhage, est une association néerlandaise enregistrée en tant que telle sous le numéro 27286042 au registre du commerce.

La Confédération internationale des sages-femmes (ICM) était au départ une union d'associations de sages-femmes créée en 1922, en Belgique. L'ICM a été créée en 1954. Elle a quitté l'Angleterre pour s'installer aux Pays-Bas et est devenue association néerlandaise en 2005.

Grâce au soutien de partenaires et de donateurs, l'ICM continue à élaborer des stratégies visant à renforcer la profession de sage-femme dans le monde et à promouvoir l'autonomie des sages-femmes. De nombreuses activités sont axées sur le développement de sages-femmes professionnelles formées et réglementées, qui représentent les effectifs essentiels permettant aux pays de fournir des services de santé de qualité aux mères et à leurs nouveau-nés.

À la fin de l'année 2025, il y avait au total 133 associations membres (2024 = 135) de 117 pays. De nouvelles demandes d'adhésion sont reçues régulièrement et de temps à autre, des associations membres quittent la Confédération ou en sont exclues, généralement en raison de leur incapacité à payer leurs cotisations pendant plusieurs années.

Structure du groupe et exemption en matière de consolidation

Le 16 décembre 2019, la Fondation WithWomen a été créée, avec pour adresse : Koninginnegracht 60, 2514 AE La Haye. L'ICM utilise l'exemption conformément à l'article 2 : alinéa 407, paragraphe 2 du Code civil néerlandais, selon laquelle la Fondation WithWomen n'est pas consolidée par l'ICM.

Base de préparation

Les états financiers de l'Entreprise ont été préparés conformément à la RJK C1 « Kleine organisaties zonder winststreven » (directive sur les rapports annuels C1 « petites organisations à but non lucratif » du Conseil néerlandais des normes comptables).

Période de déclaration financière

Ces états financiers couvrent l’année 2025, qui s’est terminée à la date du bilan, le 31 décembre 2025.

Poursuite de l’activité

L’ICM dispose d’un fonds de roulement positif en fin d’année s’élevant à 1 192 987 EUR (31 décembre 2024 : 1 470 851 EUR), qui comprend un solde d’actif disponible de 2 890 688 EUR (31 décembre 2024 : 4 252 619 EUR). Le total des fonds propres s’élève à 1 248 030 EUR (31 décembre 2024) : 1 537 891 EUR), dont 0 EUR (31 décembre 2024 : 20 697 EUR) se rapportent à des fonds affectés.

Les états financiers de l’Entreprise ont été préparés sur la base de l’hypothèse de la continuité de l’exploitation.

Comparaison avec l’exercice précédent

Les principes d’évaluation et la méthode de détermination du résultat sont les mêmes que ceux utilisés au cours de l’exercice précédent.

Principes de l’évaluation de l’actif et du passif

L’actif et le passif sont évalués au coût historique, sauf indication contraire dans les principes complémentaires.

Un actif est comptabilisé au bilan lorsqu’il est probable que les avantages économiques futurs attendus attribuables à l’actif iront à l’Entreprise et que l’actif a un coût de revient ou une valeur dont le montant peut être mesuré de façon fiable. Les actifs qui ne sont pas comptabilisés au bilan sont considérés comme des actifs hors bilan.

Un passif est comptabilisé au bilan lorsque l’on s’attend à ce que le règlement d’une obligation existante se traduise par une sortie de ressources représentatives d’avantages économiques et que le montant nécessaire à l’extinction de cette obligation peut être évalué de manière fiable. Des provisions sont incluses dans le passif de l’Entreprise. Les passifs qui ne sont pas comptabilisés au bilan sont considérés comme des passifs hors bilan.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers sont présentés en euro (« EUR »), qui est la monnaie fonctionnelle de l’Entreprise. Tous les montants ont été arrondis à l’euro le plus proche. L’ICM prépare

les états financiers en utilisant les données extraites du logiciel comptable et tous les chiffres sont arrondis au nombre entier le plus proche en utilisant les algorithmes du système. Parce qu’ils sont arrondis, les chiffres présentés dans les états financiers peuvent ne pas correspondre exactement aux totaux indiqués et les pourcentages peuvent ne pas refléter exactement les chiffres absolus.

Utilisation d’estimations

Lors de la préparation de ces états financiers, la direction a formulé des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent l’application des principes comptables et les montants déclarés de l’actif, du passif, des recettes et des dépenses. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées en permanence. Les révisions d’estimations sont comptabilisées de manière prospective.

Principes de conversion des monnaies étrangères

Lors de la comptabilisation initiale, les transactions libellées en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l’Entreprise aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les taux de change appliqués sont basés sur un taux de change journalier moyen.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis à la date du bilan dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change au comptant en vigueur à cette date. Les différences de change résultant du règlement d’éléments monétaires ou de la conversion d’éléments monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisées dans l’état des recettes et des dépenses de la période au cours de laquelle la différence de change survient.

Instruments financiers

Ces états financiers contiennent les instruments financiers suivants : créances et autres passifs financiers. L’Entreprise n’utilise pas de produits dérivés.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan au moment où les risques ou les avantages contractuels liés à cet instrument financier apparaissent. Les instruments financiers sont décomptabilisés si une transaction entraîne le transfert à un tiers d’une part considérable des risques ou avantages contractuels liés à cet instrument financier.

Les instruments financiers sont initialement évalués à leur juste valeur, y compris l'escompte ou la prime et les coûts de transaction directement imputables. Après leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués de la manière décrite ci-dessous..

Compensation des instruments financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés lorsque l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser l'actif financier et le passif financier et que l'Entreprise a la ferme intention de régler le solde sur une base nette ou de régler l'actif et le passif simultanément.

En cas de transfert d'un actif financier qui ne remplit pas les conditions de décomptabilisation au bilan, l'actif transféré et le passif associé ne sont pas compensés..

Immobilisations (in)corporelles

Les immobilisations (in)corporelles ne sont comptabilisées dans le bilan que lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs attendus et attribuables à l'actif iront à l'Entreprise et que les dépenses liées à cet actif peuvent être évaluées de manière fiable.

Les immobilisations (in)corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, moins le cumul des amortissements/dépréciation et des pertes de valeur. Les subventions sont déduites du coût des actifs auxquels elles se rapportent.

L'amortissement/la dépréciation est comptabilisé(e) dans l'état des recettes et des dépenses selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimée de chaque élément des immobilisations (in)corporelles, en tenant compte de toute valeur résiduelle estimée des actifs individuels. L'amortissement/la dépréciation commence dès que l'actif est disponible pour l'utilisation prévue et se termine lors de sa mise hors service ou de sa cession.

Immobilisations financières

Les participations sur lesquelles il est possible d'exercer une influence significative sur les politiques commerciales et financières sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence sur la base de la valeur nette de l'actif. Pour déterminer si l'Entreprise exerce une influence notable sur les politiques commerciales et financières d'une participation, tous les faits et circonstances et toutes les relations contractuelles, y compris les droits de vote potentiels, sont pris en compte. La valeur nette de l'actif est calculée sur la base des principes comptables de la société.

Les participations dont la valeur nette de l'actif est négative sont évaluées à 1 EUR. Cette mesure s'applique également à toutes les créances fournies aux participations qui sont, en substance, une extension de l'investissement net.

Créances

Toutes les créances sont comptabilisées à la juste valeur et évaluées aux coûts amortis. La juste valeur et le coût amorti correspondent tous deux au coût nominal. Toute provision nécessaire pour toute mauvaise créance éventuelle a été déduite. La provision a été fixée en fonction d'une évaluation individuelle de la réclamation.

Actif disponible

Tous les actifs liquides sont évalués à leur valeur nominale. Si toute ressource n'est pas librement disponible, elle a été prise en compte sur la base de son évaluation.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises étrangères sont convertis à la date du bilan dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change au comptant applicables à cette date. Il est fait référence aux politiques comptables relatives aux devises étrangères.

Fonds propres

Les fonds propres de l'organisation sont divisés en différents fonds et réserves, qui sont définis comme fonds affectés ou réserves non assujetties à des restrictions.

Les réserves non assujetties à des restrictions comprennent la réserve générale et la réserve opérationnelle, qui servent à garantir la poursuite des activités de l'ICM, et des fonds affectés disponibles pour les activités définies par le conseil d'administration de l'ICM. Les réserves assujetties à des restrictions ne sont disponibles que pour des activités spécifiquement définies comme indiqué dans les termes de référence des fonds, définis par les donateurs ou les contributeurs externes aux fonds.

Passif à court terme

Le passif à court terme et les autres engagements financiers sont évalués après leur comptabilisation initiale au coût amorti sur la base de la méthode du taux d'intérêt effectif. L'intérêt effectif est directement enregistré dans l'état des recettes et des dépenses.

Principes de l'état des recettes et des dépenses

Généralités

Les recettes et les dépenses sont affectées à l'exercice auquel elles se rapportent. .

Revenu

Les fonds (non)affectés, les héritages et les dons sont comptabilisés dans l'année au cours de laquelle ils ont été reçus, et/ou à la date à laquelle il est certain qu'ils ont été reçus, et/ou dans la mesure où les services/projets ont été exécutés à la date du bilan et où les coûts ont déjà été encourus.

D'autres recettes seront comptabilisées dans la période de reporting à laquelle elles se rapportent.

Le montant des cotisations est désormais déterminé par le nombre de sages-femmes actives dans chaque association, dans quel groupe d'indice de développement humain (IDH) se situe leur pays et le revenu national brut de leur pays par rapport à celui de leur groupe IDH.

Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont imputés à l'état des recettes et des dépenses au cours de la période pendant laquelle les employés ont rendu les services et, dans la mesure où ils n'ont pas déjà été payés, ils sont inscrits au passif du bilan.

La charge de pension à comptabiliser pour la période de référence est égale aux cotisations de pension payables au prestataire de pension au cours de la période. Dans la mesure où les cotisations à payer n'ont pas encore été versées à la date du bilan, un passif est comptabilisé. Si les cotisations déjà versées à la date du bilan dépassent les cotisations à payer, une créance est comptabilisée pour tenir compte de tout remboursement par le fonds ou du règlement des cotisations à payer à l'avenir.

Produits/(charges) financiers

Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans l'état des recettes et des dépenses sur la base de la comptabilité d'exercice, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêt et autres charges similaires sont comptabilisées dans la période à laquelle elles se rapportent.

Leasing

L'ICM agit en tant que preneur dans le cadre d'un contrat de location-exploitation dans lequel le bien loué n'est pas capitalisé. Les avantages reçus à titre d'incitation à conclure un contrat sont comptabilisés en tant que réduction des charges locatives sur la durée du bail. Les paiements et avantages liés aux contrats de location sont comptabilisés dans l'état des recettes et des dépenses sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location, à moins qu'une autre base systématique soit plus représentative de l'échelonnement dans le temps des avantages découlant de l'utilisation de l'actif loué. L'ICM n'a pas de contrats de location financière.

Événements ultérieurs

Les événements qui fournissent des informations supplémentaires sur la situation réelle à la date du bilan et qui apparaissent avant la préparation des états financiers sont comptabilisés dans les états financiers.

4 Notes sur les actifs inscrits au bilan

4.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

	Équipement de bureau EUR	Mobilier de bureau EUR	Immobilisations total corporels EUR	Immobilisations Incorporelles site web EUR	Total Immobilisations EUR
Valeur comptable nette au 1er janvier	28,747	19,188	47,935	19,104	67,039
Ajouts en 2025	7,474	-	7,474	-	7,474
Désinvestissement	-1,827		-1,827	-	-
Amortissement 2025	-7,893	-4,306	-12,199	-5,444	-17,643
Valeur comptable nette 31 décembre	26,501	14,881	41,383	13,660	55,043

L'ancienne catégorie d'immobilisations corporelles intitulée « Infrastructure informatique » a été renommée « Équipement de bureau ».

Le pourcentage d'amortissement de l'équipement de bureau et du site Web était de 20 %. Le pourcentage d'amortissement du mobilier de bureau était de 10 %.

4.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières se rapportent à la Fondation WithWomen et ont une valeur d’actif net négative de 23 144 EUR (31 décembre 2024 : 23 257 EUR) et sont évaluées à 1 EUR (31 décembre 2024 : 1 EUR). La part non comptabilisée du résultat au cours de l’exercice s’élève à 113 EUR d’excédent (2024 : 401 EUR de perte).

Dans le cadre de cette participation, aucune provision n’a été comptabilisée, car l’Entreprise ne garantit ni totalement ni partiellement les dettes de la participation et n’a pas d’obligation implicite de l’aider à payer ses dettes.

Au 31 décembre 2025, l’ICM avait une créance de 42 990 EUR (31 décembre 2024 : 41 146 EUR sur la Fondation, incluse dans les autres créances, voir note 4.3.

4.3 Comptes clients

Le dépôt concernant le bâtiment (31 décembre 2025 et 2024 : 10 583 EUR), inclus dans les autres créances, a une date d’échéance de plus d’un an. Toutes les autres créances ont une échéance estimée inférieure à un an. La valeur comptable des créances comptabilisées est proche de leur juste valeur respective, compte tenu des échéances courtes des positions et du fait que des provisions pour créances douteuses ont été comptabilisées, le cas échéant.

	Solde au 31 décembre 2025	Solde au 31 décembre 2024
	EUR	EUR
Débiteurs		
Cotisations	45,412	35,254
WithWomen Charity	42,990	41,146
Autres débiteurs	5,000	13,558
Provision pour créances douteuses	-51,700	-40,541
Sous-total débiteurs	41,702	49,418
Autres créances		
Czech-In	784,340	-
Autres paiements anticipés	80,004	94,012
Avances	89,473	32,129
Subventions	118,622	83,576
Autres créances	28,433	16,648
Sous-total autres créances	1,100,872	226,365
Total comptes débiteurs	1,142,574	275,782

La créance Czech-In concerne le congrès 2026 à Lisbonne. Les frais d’inscription, le parrainage et les autres revenus perçus par l’organisateur de la conférence, Czech-In, ont été déduits des dépenses de la conférence payées par Czech-In. Comme ces recettes et dépenses se rapportent à 2026, le solde net est comptabilisé en tant que revenu différé (voir note 5.4). Un rapprochement final sera effectué à la fin du Congrès en 2026, date à laquelle tout excédent sera transféré à l’ICM ou tout déficit réglé par l’ICM.

Résumé de la créance Czech-In pour le Congrès 2026 à Lisbonne

Revenu du Congrès	1,030,199
Dépenses du Congrès	
Location d’espaces de réunion et d’équipement	227,508
Services professionnels	18,351
	245,859
Total créance Czech-In	784,340

Les autres paiements anticipés comprennent des factures de fournisseurs pour des assurances (39 467 EUR), la location des bureaux (13 176 EUR), des licences/contrats informatiques (11 813 EUR) et des frais de voyage (5 535 EUR) reçus et payés en 2025, mais pour des services à fournir en 2026.

Les avances concernent principalement des fonds transférés à nos AM pour des activités décrites dans l’accord de projet correspondant. Une fois l’activité terminée, les AM soumettent des rapports financiers et narratifs accompagnés de documents justificatifs. Après réception et examen, l’ICM comptabilise les dépenses correspondantes dans l’état des recettes et des dépenses sous la rubrique « Financement à terme ». Le solde de 2025 concerne principalement des fonds transférés aux AM pour des projets soutenus par le FCDO et la Fondation Gates.

Les subventions se rapportent aux montants dus par les bailleurs de fonds et comprennent 96 706 EUR provenant du bailleur de fonds principal, le Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO), et 21 916 EUR provenant de l’UNFPA.

Les autres créances concernent des dépôts pour les employés de l’Employer of Record (EOR) (15 218 EUR), un dépôt de construction (10 583 EUR) et des intérêts sur des dépôts bancaires (2 833 EUR).

4.4 Argent en caisse et à la banque

	Solde au 31 décembre 2025	Solde au 31 décembre 2024
Encaisse	2,460	3,955
Fonds en banque	2,888,228	4,248,664
Total argent liquide	2,890,688	4,252,619

L’ICM dispose librement de ses liquidités.

5. Notes sur les passifs inscrits au bilan

5.1 Réserves non assujetties à des restrictions

	Solde au 1er Janvier 2025 EUR	Fonds supplémentaires EUR	Déblo­cages/ Utilisation EUR	Solde au 31 Décembre 2025 EUR
Réserve générale	651,023	-	-	651,023
Réserve opérationnelle	201,033	-	-187,154	13,879

Fonds réservés

Fonds pour une maternité sans risque	81,435	2,099	-	83,534
Fonds d’assistance aux membres	24,275	-	-	24,275
Fonds du Congrès/Conférence	559,428	13,306	-97,415	475,319
Total des fonds réservés	665,138	15,405	-97,415	583,128
Total des fonds non affectés	1,517,194	15,405	-284,569	1,248,030

La « réserve opérationnelle » créée en 2024 sert de fonds flexible pour soutenir le budget annuel de l’organisation et le financement des projets en cas de besoin, tout en maintenant l’intégrité de la réserve générale pour les urgences et les dépenses imprévues, conformément à la politique générale en matière de réserves.

Le « Fonds de développement et pour une maternité sans risque » soutient les sages-femmes individuelles ou les AM dans les pays à faibles ressources dont les taux de mortalité et de morbidité maternels sont élevés.

Le « Fonds d’assistance aux membres » existe principalement pour soutenir des associations membres de l’ICM (ou des AM qui font des demandes d’adhésion à l’ICM) qui, pour des raisons financières (démonstrables), ne sont pas en mesure de payer tout ou partie des cotisations annuelles à l’ICM.

En 2025, la Commission des finances, de l’audit et des risques (FAR) a approuvé le regroupement du « Fonds des conférences régionales » et du « Fonds du Congrès ». Le fonds est utilisé pour couvrir les frais encourus par ou au nom de l’ICM en préparation du Congrès triennal. Le déblo­cage/utilisation s’élevant à 97 415 EUR concerne les frais de personnel et les dépenses liées aux réunions de planification pour le Congrès 2026, ainsi qu’une contribution aux frais de conseil fiscal.

5.2 Restricted Funds

	Solde au 1er Janvier 2025 EUR	Fonds supplémentaires EUR	Déblo­cages/ Utilisation EUR	Solde au 31 Décembre 2025 EUR
Fonds de la campagne PUSH	20,697	-	-20,697	-
Total fonds affectés	20,697	-	-20,697	-

« Fonds de la campagne PUSH » – En 2023 le Trotula Fund, provenant d’un philanthrope privé, a fait don de 97 605 USD (89 015 EUR) au Fonds de la campagne PUSH de l’ICM. La même année, la White Ribbon Alliance a également fait un don de 20 000 USD (18 120 EUR) à ce fonds. En 2025, le solde du fonds a été utilisé pour soutenir l’événement PUSH à la Commission de la condition de la femme (CSW) à New York.

5.3 Provisions

	Solde au 31 décembre 2025 EUR	Solde au 31 décembre 2024 EUR
Provision pour l’impôt sur les sociétés	157,158	175,000
Provision pour la TVA	190,000	-
Total des provisions	347,158	175,000

Impôt sur le revenu des sociétés

Au cours de l’audit des états financiers de 2023, il a été noté qu’il existait un passif possible au titre de l’impôt sur le revenu des sociétés (CIT) en raison des résultats positifs obtenus par l’ICM en 2021 et 2023 dans le cadre du congrès virtuel et triennal. Une analyse détaillée de la position de l’ICM sur l’assujettissement à l’impôt sur les sociétés a été effectuée. L’ICM a alors demandé à la DTA de confirmer que ses activités n’entraînaient aucun assujettissement à l’impôt sur les sociétés. Cette demande auprès de la DTA est toujours en cours. L’ICM a adopté une position prudente dans les comptes annuels en attente de l’issue de cette discussion.

Provision pour la TVA

En 2008, la DTA a confirmé que l’ICM n’était pas un entrepreneur aux fins de la TVA. À la suite d’une évaluation de Deloitte Pays-Bas, commandée par l’ICM, il a été établi que certains services provenant de fournisseurs non européens sont utilisés aux Pays-Bas et soumis à la TVA (autoliquidation). L’ICM a constitué une provision pour les années 2021-2025 sur la base des informations actuellement connues et a notifié la DTA, qui a confirmé la position de l’ICM et attend l’évaluation finale.

5.4 Short Term Liabilities

	Solde au 31 décembre 2025	Solde au 31 décembre 2024
	EUR	EUR
Revenu différé	783,242	-
Créanciers	109,354	222,712
Régularisations	73,630	207,333
Impôt	111,216	116,470
Autres créditeurs	-	183
	1,077,442	546,698

Toutes les dettes à court terme ont une échéance estimée inférieure à un an. La valeur comptable des dettes à court terme comptabilisées est proche de leur juste valeur respective, compte tenu des échéances courtes des positions.

Les produits différés concernent le congrès de Lisbonne en 2026. Les frais d’inscription, le parrainage et les autres revenus perçus par Czech-In, l’organisation chargée de gérer la conférence au nom de l’ICM ont été déduits des dépenses de la conférence payées par Czech-In. Comme ces recettes et dépenses se rapportent à 2026, le solde net est comptabilisé en tant que revenu différé. Un rapprochement final sera effectué après l’achèvement du Congrès en 2026, date à laquelle tout excédent sera transféré à l’ICM ou tout déficit réglé par l’ICM.

Résumé des revenus différés pour le Congrès 2026 à Lisbonne

Revenu du Congrès	1,030,199
Dépenses du Congrès	
Location d’espaces de réunion et d’équipement	227,508
Services professionnels	18,351
	245,859
Sous-total Revenu différé direct pour le Congrès	784,340
Coûts directs de l’IMC pour les voyages en lien avec le Congrès :	1,097
Total du revenu différé pour le Congrès	783,242

Les régularisations concernent principalement l’audit des états financiers 2025.

L’impôt comprend le passif pour décembre 2025 (93 374 EUR) et l’impôt sur le revenu des sociétés pour 2022 (17 842 EUR).

5.5 Subventions

5.5.1 Financement de base

	Solde au 1er Janvier 2025	Subvention reçue/ (renvoyée)	Subvention utilisée/ allouée	Réévaluation devise	Réaffectation/ déblocage	Solde au 31 décembre 2025
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida)	92,113	915,770	-988,593	-6,616	-	12,675
Direct Relief	429,113	-	-378,047	-30,144	-20,922	-
Fondation Gates	1,558,668	1,018,112	-1,197,949	-133,033	-	1,245,798
Total du financement de base	2,079,895	1,933,882	-2,564,588	-169,793	-20,922	1,258,473

La réévaluation des devises concerne la réévaluation des soldes des subventions en cours, libellés en USD ou en SEK, et convertis en EUR aux taux de clôture à la fin de l’année.

Sida – En 2025, l’ICM a reçu 10 000 000 SEK (environ 917 113 EUR) sur la subvention totale de 29 000 000 SEK (environ 2 543 860 EUR) couvrant la période de mai 2024 à décembre 2026. Le financement contribue aux coûts de base de l’ICM pour atteindre les objectifs de sa stratégie triennale 2024–2026. L’ICM a remboursé à la Sida 14 718 SEK (environ 1 343 EUR) pour les intérêts perçus sur les fonds détenus pendant la période de subvention.

Direct Relief - La subvention de base visant à faciliter la transition du Global Midwives’ Hub de Direct Relief et à renforcer les activités de base de l’ICM a été achevée et clôturée le 30 juin 2025.

Fondation Gates – En 2025, l’ICM a reçu la troisième tranche de financement de 1 199 539 USD (1 018 112 EUR) de la subvention de base « Prochaine phase de renforcement de la profession de sage-femme à l’échelle mondiale ». Cette subvention permet à l’ICM de bénéficier d’un financement de base de 4 500 000 USD (environ 4 245 283 EUR) du 28 octobre 2022 au 31 décembre 2026.

FCDO - En octobre 2024, le FCDO a confirmé une nouvelle subvention de financement de base pour « Renforcer les associations locales de sages-femmes » d'un montant de 2 000 000 GBP (environ 2 360 000 EUR) pour la période allant du 2 octobre 2024 au 1er mai 2030. Le FCDO ne verse pas de fonds à l'avance, mais effectue des remboursements trimestriels après la soumission du rapport. L'ICM a été remboursée à hauteur de 342 577 GBP en 2025 et a reçu le remboursement du quatrième trimestre 2025 (85 607 GBP) en janvier 2026.

5.5.2 Project funding

	Solde au 1er Janvier 2025 EUR	Subvention reçue/ (renvoyée) EUR	Subvention utilisée/ allouée EUR	Réévaluation devise EUR	Réaffectation/ déblocage EUR	Solde au 31 décembre 2025 EUR
Bourse du programme Erasmus	28,040	5,415	-28,413	-	-5,042	-
Every Mother Counts (Chaque mère compte) Ukraine	7,318	-	-	-	-	7,318
Bourse de Congrès de la Fondation Gates		69,264	-	-1,179	-	68,085
KNOV	9,227	-	-	-	-	9,227
Laerdal	5,810	-	-5,144	-	-	666
Lightful	190,921	-10,470	-95,453	-19,023	-	65,975
Medela	-	5,000	-	-	-	5,000
UNFPA Asie du Sud-Est	13,711	11,120	-27,255	-225	2,649	-
Organisation mondiale de la santé	931	352,343	-352,343	-	-	931
Financement total des projets	255,958	432,672	-508,608	-20,426	-2,393	157,202

La réévaluation des devises concerne la réévaluation des soldes des subventions en cours, libellés en USD et convertis en EUR aux taux de clôture à la fin de l'année.

Le programme Erasmus+ est un programme de mobilité destiné aux membres des AM de l'ICM de l'Union européenne, qui vise à améliorer leurs compétences en matière d'éducation des adultes, plus particulièrement en matière d'enseignement par simulation et de méthodes de débriefing post simulations. Cet accord portait sur un montant de 35 050 EUR et couvrait la période du 1er juin 2023 au 31 mai 2025. L'ICM a reçu le paiement final de 5 415 EUR en 2025 suite à la présentation du rapport final.

Every Mother Counts Ukraine (Chaque mère compte Ukraine) a financé la participation des sages-femmes ukrainiennes au Congrès 2023 à Bali. Le solde sera reporté à 2026 pour soutenir les sages-femmes qui participeront au Congrès 2026 à Lisbonne.

Bourse de congrès de la Fondation Gates - L'ICM a reçu 80 000 USD (69 264 EUR) pour aider les sages-femmes des pays à revenu faible et intermédiaire à assister au Congrès 2026 de l'ICM à Lisbonne.

KNOV Le solde sera reporté en 2026 pour soutenir la mise en œuvre du Plan mondial de leadership des sages-femmes de l'ICM.

Laerdal - En juillet 2023, l'ICM a reçu une subvention de 61 000 EUR de la Fondation Laerdal pour le projet Utstein, pour l'organisation de réunions visant à élaborer des lignes directrices mondiales pour le développement du corps professoral chargé de la formation des sages-femmes. Ces travaux ont été terminés en 2025.

Lightful s'est associé à l'ICM pour développer un programme BRIDGE pour les sages-femmes. Les objectifs du programme étaient de donner aux AM les moyens d'améliorer leurs connaissances, leur compréhension et leur expérience des outils et plateformes numériques, afin de toucher davantage de personnes par le biais de campagnes nationales, régionales et internationales, de collecter davantage de fonds et d'améliorer la résilience. La Fondation Gates a financé le partenariat. L'accord a couvert la période du 13 mai 2024 au 15 février 2026 et la part de financement de l'ICM était de 242 811 USD (soit environ 224 825 EUR). En 2025, l'ICM a reçu 27 600 USD (23 904 EUR) et a restitué 39 200 USD (34 374 EUR) en raison d'un changement dans les activités du projet.

Medela accorde un financement de 5 000 EUR pour aider les sages-femmes des pays à revenu faible et intermédiaire à participer au congrès 2026 à Lisbonne.

L'UNFPA Bangladesh fournit un financement pour la période 2023-2026 afin de soutenir le renforcement de l'AM au Bangladesh. Le financement est assuré par un plan de travail annuel. L'accord sur le plan de travail pour 2025 était de 50 000 USD, dont l'ICM a reçu 49 137 USD (43 136 EUR) au cours de l'année.

L'UNFPA APRO finance le renforcement de la réglementation de la profession de sage-femme en Asie du Sud-Est. En 2025, 19 716 USD (16 884 EUR) ont été reçus et 6 224 USD (5 765 EUR) de fonds non dépensés en 2024 ont été restitués.

UNFPA Égypte - L'ICM a signé un accord sur un plan de travail avec l'UNFPA Égypte couvrant la période du 1er octobre 2025 au 31 décembre 2026 pour faire avancer le programme sur la pratique sage-femme en Égypte. Le financement est remboursé

trimestriellement après la soumission du rapport. L'ICM a reçu le remboursement des dépenses du quatrième trimestre 2025 (23 212 USD) en janvier 2026.

OMS - En mars 2025, un nouvel accord de subvention d'un montant de 403 882 USD (353 343 EUR) a été signé pour soutenir le renforcement des associations nationales de sages-femmes et des établissements d'enseignement dans certains pays, pour les inciter à adopter une approche basée sur les compétences, basée sur la trousse à outils sur la planification familiale et les soins d'avortement complets de l'OMS. Tous les fonds ont été reçus et dépensés en 2025.

6 Droits, obligations et accords hors bilan

6.1 Engagements financiers à long terme

Le montant du loyer pour le bureau de l'ICM (Koninginnegracht 60, La Haye) s'élève à 49 930 EUR par an. Le contrat expire le 30 mai 2030. Par la suite, le contrat de location pourra être reconduit tous les 5 ans.

Le contrat de location de la machine Xerox s'élève à 5 575 EUR par an ; le contrat a été renouvelé et expire en 2027.

Le contrat de gestion informatique déléguée conclu en octobre 2024 pour une période de 36 mois s'élève à 33 067 EUR par an pour les services et les licences, et à 21 287 EUR pour les frais estimés de main-d'œuvre facturables en fonction de l'utilisation réelle.

6.2 Réunion du Conseil et Congrès triennal

Selon ses statuts, l'ICM est tenue d'organiser chaque année une réunion du Conseil, au plus tard six mois après la clôture de l'exercice de la Confédération (Constitution de l'ICM, Article 12, clauses i, ii). Tous les trois ans, l'ICM organise la réunion du Conseil en même temps que son Congrès triennal.

Le lieu où se déroule le Congrès triennal est choisi six ans à l'avance. Le Congrès inclut un programme scientifique et d'autres activités, dont un service multiconfessionnel et une cérémonie d'ouverture. Les participants sont en grande partie des sages-femmes du monde entier, ainsi que des organisations partenaires, des sponsors et des exposants.

La planification et l'organisation des congrès triennaux commencent au cours des deux triennats précédents (cinq à six ans avant). Les contrats avec le lieu où se déroulera le Congrès, l'équipe de gestion du Congrès et la société locale chargée d'organiser la conférence (si besoin est) sont signés. Le conseil d'administration de l'ICM approuve le budget final du Congrès. Les coûts réels du Congrès sont communiqués pendant l'année où ils sont échus et ne constituent qu'une partie du rapport financier annuel de l'année dans laquelle le Congrès a lieu. L'ICM est responsable des obligations liées au Congrès dans les années qui précèdent le Congrès et pendant l'année du Congrès.

Au cours des années précédant le Congrès, l'ICM peut être amenée à préfinancer les paiements aux fournisseurs, en fonction de l'exécution des contrats et des accords. Ces montants sont réglés lorsque les fonds provenant des inscriptions des participants, des sponsors et des exposants sont suffisants. À la fin de l'année, aucun financement anticipé n'avait été effectué pour le Congrès 2026.

Congrès triennal 2026 au Portugal

Lors de la réunion triennale (virtuelle) du Conseil de l'ICM en juin 2020, le Conseil a sélectionné deux sites qui ont fait l'objet d'une évaluation de diligence raisonnable pour le Congrès de 2026 (Paris et Lisbonne).

En octobre 2020, le conseil d'administration de l'ICM a décidé d'organiser le Congrès 2023 à Bali au lieu d'Abou Dhabi pour des raisons financières. En effet, certains versements déjà effectués pour la réservation du BNDCC, à Bali, où devait se tenir le Congrès 2020, n'étaient pas remboursables. Le Congrès a été reporté puis transformé en événement virtuel en raison de la pandémie de COVID. Le conseil d'administration de l'ICM a également décidé de poursuivre le processus de sélection pour le Congrès de 2026 plutôt que de transférer automatiquement le lieu du Congrès 2026 à Abou Dhabi et a offert à l'AM des Émirats arabes unis l'opportunité de coorganiser le Congrès de 2029 à Abou Dhabi.

En septembre 2022, le conseil d'administration de l'ICM a choisi Lisbonne, au Portugal, pour accueillir le 34e Congrès triennal 2026. CZECH-IN s.r.o a été désigné comme l'équipe de gestion du Congrès. Le budget du Congrès 2026 a été approuvé par le conseil d'administration de l'ICM au seuil de rentabilité.

7 Notes d'informations sur l'état des recettes et dépenses

7.1 Recettes de l'ICM

7.1.1 Cotisations

	Budget 2025 EUR	Réel 2025 EUR	Réel 2024 EUR
Cotisations	437,059	459,181	451,020

En 2025, une nouvelle AM a rejoint l'ICM, deux AM ont été exclues et une AM a été dissoute. Au 31 décembre 2025, il y avait au total 133 associations membres (2024 = 135) de 117 pays.

7.1.2 Subventions

L'ICM bénéficie de l'aide de plusieurs partenaires de financement pour réaliser les activités fondamentales au renforcement de la profession de sage-femme dans le monde entier et à la création d'effectifs de sages-femmes hautement qualifiées. Ces partenaires et les montants qu'ils nous ont fournis en 2025 sont :

	Budget 2025 EUR	Réel 2025 EUR	Réel 2024 EUR
Subventions financement de base			
Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida)	1,003,170	988,593	1,005,617
Fondation Gates	1,309,435	1,197,949	958,352
Direct Relief	384,365	398,969	110,592
Foreign Commonwealth and Development Office (FCDO)	479,447	449,426	52,511
Johnson & Johnson - Prix	-	-	90,900
Sous-total subventions financement de base	3,176,417	3,034,936	2,217,973

Subventions, dons et parrainage

UNFPA (mondial, Bangladesh, Égypte & Asie-Pacifique)	76,256	88,394	147,850
Fondation Gates (SMS & MLBC)	-	-	319,168
Laerdal	5,809	5,144	45,129
Direct Relief (PUSH)	-	-	62,542

Direct Relief (Maroc)	-	-	92,028
Direct Relief (Türkiye)	-	-	808
Lightful	114,884	95,453	15,709
Johnson & Johnson (YML & prix 2023)	-	-	9,683
New Venture Fund (YML + PUSH)	-	-	6,948
Koninklijke Nederlandse Organisatie van Verloskundigen (KNOV)	9,227	-	25,773
Erasmus	33,455	33,455	-
OMS	373,965	352,343	-
Autres subventions	-	-	6,186
Sous-total financement des projets	613,596	574,790	731,824
Total des subventions	3,790,013	3,609,726	2,949,796

Le financement réel des activités de base et des projets est inférieur de 180 287 EUR au montant budgétisé, principalement en raison de la réduction des frais de personnel et de l'échelonnement des activités jusqu'en 2026.

7.1.3 Fonds

	Budget 2025 EUR	Réel 2025 EUR	Réel 2024 EUR
Revenus			
Fonds des conférences régionales	-	-	284,095
Total revenus	-	-	284,095

Aucune conférence régionale n'a été organisée en 2025.

7.1.4 Autres revenus

	Budget 2025 EUR	Réel 2025 EUR	Réel 2024 EUR
Divers			
Stichting WithWomen	-	1,845	4,292
Autre	69,250	94,577	62,615
Total des autres revenus	69,250	96,421	66,906

Le poste « Autre » comprend 85 280 EUR qui ont trait à un accord d'accueil de personnel et 5 630 EUR de contributions pour la participation et l'organisation d'activités de représentation.

7.2 Dépenses de l’ICM

7.2.1 Frais de personnel

	Budget 2025	Réel 2025	Réel 2024
	EUR	EUR	EUR
Salaires bruts	1,749,784	1,708,563	1,116,309
Charges sociales	331,133	281,502	170,765
Frais de retraite	167,175	155,326	85,339
Honoraires des prestataires extérieurs	184,340	187,686	591,596
Autres frais de personnel	126,747	128,152	167,357
Total frais de personnel	2,559,179	2,461,228	2,131,366

L’ICM emploie du personnel aux Pays-Bas, en Suède, en Croatie, en France et en Espagne. Au 31 décembre 2025, 26 personnes au total (24,61 ETP en 2025) étaient employées par le bureau central de l’ICM, contre 23 personnes au total (15,68 ETP en 2024) en décembre 2024. Les salaires bruts ont été légèrement inférieurs au budget, principalement en raison de la vacance de deux postes (Responsable des politiques et du plaidoyer et Responsable du développement commercial) au cours de l’année et du gel du recrutement d’un autre poste (Administrateur·rice des opérations).

En 2023, l’ICM a souscrit un régime de pension par l’intermédiaire de Nationale Nederlanden pour le personnel basé aux Pays-Bas. Le régime s’applique jusqu’en 2030.

Les autres frais de personnel comprennent les coûts liés au recrutement et à la réinstallation, au développement du personnel et à la stratégie d’équipe.

Au 31 décembre 2025, aucun entrepreneur n’était sous contrat au bureau central de l’ICM, contre 9 entrepreneurs en décembre 2024.

7.2.2 Frais du conseil d’administration et de représentation

	Budget 2025	Réel 2025	Réel 2024
	EUR	EUR	EUR
Coûts du conseil d’administration	59,383	64,884	56,917
Représentation	65,201	78,188	30,308
Total conseil d’administration et représentation	124,584	143,072	87,225

Board costs were higher than budget due to phasing of background checks for the incoming Board members.

Representation was higher than budget due to the appointment of the new CE and Head of Programmes & Partnerships and increased engagement activities in response to a more challenging funding environment.

7.2.3 Services professionnels

	Budget 2025	Réel 2025	Réel 2024
	EUR	EUR	EUR
Audit	54,000	51,600	75,222
Frais juridiques	77,000	92,335	45,337
Administration des salaires	9,750	14,351	5,863
Traduction et interprétation	88,050	97,470	89,306
Autres services professionnels	3,000	4,673	6,553
Total services professionnels	231,800	260,430	222,279

Le coût de l’audit pour 2025 est un montant cumulé basé sur les honoraires (62 920 EUR) stipulés dans la lettre de mission et sur une provision pour dépassement de coûts. À la suite d’un examen et d’un ajustement des régularisations d’audit historiques, le solde de régularisation de 2025 nécessaire pour l’audit s’élève à 51 600 EUR.

Les coûts réels d’administration des salaires pour 2025 comprennent des dépenses non budgétisées liées à l’administration des nouveaux employés d’EOR.

Les frais juridiques comprennent les conseils fiscaux demandés pour l’évaluation de la TVA de l’ICM et la communication continue avec la DTA concernant l’impôt sur le revenu des sociétés.

Les coûts réels de traduction et d’interprétation en 2025 ont dépassé le budget en raison de dépenses liées au Conseil plus élevées que prévu.

Les autres services professionnels concernent la propriété intellectuelle et les marques de l’ICM. 2025 actual salary administration costs include unbudgeted expenses related to the administration of newly established EOR employees.

7.2.4 Total coûts générés

	Budget 2025	Réel 2025	Réel 2024
	EUR	EUR	EUR
Frais de bureau	58,634	64,566	62,282
Informatique et communication	139,132	124,348	117,391
Autres frais	38,310	58,927	29,942
TVA	-	190,000	-
Total frais de fonctionnement généraux	236,076	437,841	209,614

Les frais de bureau comprennent, outre le loyer, les taxes locales et les frais de nettoyage. L'augmentation des frais de bureau par rapport au budget est principalement due au règlement final des services (énergie, eau, etc.) pour 2024 (4 318 EUR) ainsi qu'à des frais de nettoyage supplémentaires.

Les coûts liés à l'informatique et à la communication ont été inférieurs au budget, principalement en raison de coûts d'installations moins élevés que prévu pour le nouveau fournisseur d'assistance informatique, QNP.

Les autres coûts ont été plus élevés que prévu, principalement en raison d'une provision de 13 711EUR pour créances douteuses liées aux cotisations des membres et d'une radiation de 2 594 EUR de cotisations impayées à la suite de la résiliation de deux AM. Les frais d'amortissement des immobilisations (17 655 EUR) sont également inclus dans les autres coûts.

Provision pour la TVA

En 2008, la DTA a confirmé que l'ICM n'était pas un entrepreneur aux fins de la TVA. À la suite d'une évaluation de Deloitte Pays-Bas, commandée par l'ICM, il a été établi que certains services provenant de fournisseurs non européens sont utilisés aux Pays-Bas et soumis à la TVA (autoliquidation). L'ICM a constitué une provision pour les années 2021-2025 sur la base des informations actuellement connues et a notifié la DTA, qui a confirmé la position de l'ICM et attend l'évaluation finale.

7.2.5 Événements et programmes

	Budget 2025	Réel 2025	Réel 2024
	EUR	EUR	EUR
Financement prévisionnel	233,747	198,744	126,403
Frais de services-conseils	593,371	570,652	483,086
Réunions et événements	313,997	210,631	195,853

Autres frais directs	44,053	46,450	70,036
Congrès et conférences régionales de l'ICM	3,277	20,714	414,505
Total des événements et programmes	1,188,444	1,047,190	1,289,883

La catégorie, « Financement prévisionnel » englobe toutes les dépenses des projets liées aux fonds transférés et aux coûts encourus par les AM concernées. Les chiffres réels sont supérieurs à ceux de 2024 en raison des activités financées par le FCDO et l'OMS.

Les montants réels des réunions et événements sont inférieurs au budget, principalement en raison du projet PF & SCA de l'OMS, dont les coûts ont été réaffectés à d'autres activités, y compris le financement prévisionnel et le temps de travail du personnel.

Les frais de services conseil sont inférieurs aux prévisions budgétaires en raison du report des activités à 2026. Dans les chiffres réels de services conseil 2025, 214 674 EUR correspondent aux coûts de mise en place du Global Midwives Hub, financé par Direct Relief.

Les coûts du Congrès et des conférences régionales de l'ICM en 2025 concernent les frais de réunion du SPPC pour la planification du congrès de 2026 à Lisbonne et les frais de préparation de la gestion des conférences régionales de 2025 qui ont été annulées.

7.3 Produits/(charges) financiers

	Budget 2025	Réel 2025	Réel 2024
	EUR	EUR	EUR
Produits financiers	-34,000	-84,910	-157,095
Frais bancaires	10,000	8,174	8,481
Différences de taux de change	20,000	182,164	-85,619
Total des (produits)/coûts financiers	-4,000	105,428	-234,233

En 2023, la banque ABN Amro a commencé à payer des intérêts créditeurs sur tous les soldes. L'ICM détient des liquidités sur des comptes bancaires en EUR, USD, GBP et SEK. Nous avons ouvert un compte de dépôt en 2023 qui a généré des taux d'intérêt supérieurs aux comptes ordinaires. L'ICM a perçu 84 910 EUR d'intérêts au cours de l'année 2025.

Les différences de taux de change ont entraîné une perte de change globale de 182 164 EUR en 2025 en raison des taux de change défavorables. Les différences de taux de change comprennent 162 224 EUR de pertes de change non réalisées résultant principalement de l'affaiblissement du dollar américain.

7.4 Impôt sur les sociétés – Congrès

	Budget 2025	Réel 2025	Réel 2024
	EUR	EUR	EUR
Impôt sur les sociétés – Congrès	-	-	175,000
Total de l'impôt sur le revenu des sociétés	-	-	175,000

7.5 Événements postérieurs

Il n’y a aucun événement postérieur important.

’s-Gravenhage, date 16 avril 2026 :

Au nom du conseil d’administration :

- Sandra Oyarzo Torres, Présidente
 - Olive Tengera,
Membre du conseil
d’administration
 - Samara Ferrara,
Membre du conseil
d’administration
 - Lia Brigante,
Membre du conseil
d’administration
- Faridah Shah,
Membre du conseil
d’administration
 - Laxmi Tamang,
Membre du conseil
d’administration
 - Alison Eddy, Board Member
Membre du conseil
d’administration

8 Autres Informations

8.1 Disposition statutaire relative à l’affectation du résultat

Les statuts ne décrivent pas la répartition du résultat. Par conséquent, le Conseil de l’ICM approuve l’affectation du résultat.

8.2 Rapport du commissaire aux comptes indépendant



INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To: The Board of International Confederation of Midwives

Report on the audit of the financial statements 2025 on page 107 up to and including page 137 included in this annual report

Our opinion
We have audited the financial statements 2025 of International Confederation of Midwives based in ’s-Gravenhage.

In our opinion, the accompanying financial statements give a true and fair view of the financial position of International Confederation of Midwives as at 31 December 2025 and of its result for 2025 in accordance with the RJKC1 “Kleine organisaties zonder winststreven” (Guideline for annual reporting C1 “small sized not for profit organizations” of the Dutch Accounting Standards Board).

The financial statements comprise:

1. the balance sheet as at 31 December 2025;

2. the statement of income and expenditure for the year ending 31 December 2025; and

3. the notes comprising of a summary of the accounting policies and other explanatory information.

Basis for our opinion
We conducted our audit in accordance with Dutch law, including the Dutch Standards on Auditing. Our responsibilities under those standards are further described in the ‘Our responsibilities for the audit of the financial statements’ section of our report.

We are independent of International Confederation of Midwives in accordance with the Verordening inzake de onafhankelijkheid van accountants bij assurance-opdrachten (ViO, Code of Ethics for Professional Accountants, a regulation with respect to independence) and other relevant independence regulations in the Netherlands. Furthermore we have complied with the Verordening gedrag – en beroepsregels accountants (VGBA, Dutch Code of Ethics for Professional Accountants).

We believe the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Report on the other information included in the annual report
The annual report contains other information, in addition to the financial statements and our auditor's report thereon.

- The other information consists of:
- Vision and mission;

Message from the President;

Message from the CEO;

The activity and Board report on page 13 up to and including page 90;

Other information as required by the RJKC1 “Kleine organisaties zonder winststreven” (Guideline for annual reporting C1 “small sized not for profit organizations” of the Dutch Accounting Standards Board);

Annexes – Income and expenditures by source.



Based on the following procedures performed, we conclude that the other information:

- is consistent with the financial statements and does not contain material misstatements;
- contains all the information regarding the other information as required by the RJKC1 "Kleine organisaties zonder winststreven" (Guideline for annual reporting C1 "small sized not for profit organizations" of the Dutch Accounting Standards Board).

We have read the other information. Based on our knowledge and understanding obtained through our audit of the financial statements or otherwise, we have considered whether the other information contains material misstatements.

By performing these procedures, we comply with the requirements of the Dutch Standard 720. The scope of the procedures performed is substantially less than the scope of those performed in our audit of the financial statements.

The Board is responsible for the preparation of the other information as required by the RJKC1 "Kleine organisaties zonder winststreven" (Guideline for annual reporting C1 "small sized not for profit organizations" of the Dutch Accounting Standards Board).

Description of responsibilities regarding the financial statements

Responsibilities of the Board for the financial statements

The Board is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with the RJKC1 "Kleine organisaties zonder winststreven" (Guideline for annual reporting C1 "small sized not for profit organizations" of the Dutch Accounting Standards Board). Furthermore, the Board is responsible for such internal control as the Board determines is necessary to enable the preparation of the financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

As part of the preparation of the financial statements, the Board is responsible for assessing the company's ability to continue as a going concern. Based on the financial reporting framework mentioned, the Board should prepare the financial statements using the going concern basis of accounting, unless the Board either intends to liquidate the company or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

The Board should disclose events and circumstances that may cast significant doubt on the company's ability to continue as a going concern in the financial statements.

Our responsibilities for the audit of the financial statements

Our objective is to plan and perform the audit engagement in a manner that allows us to obtain sufficient and appropriate audit evidence for our opinion.

Our audit has been performed with a high, but not absolute, level of assurance, which means we may not detect all material errors and fraud during our audit.

Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements. The materiality affects the nature, timing and extent of our audit procedures and the evaluation of the effect of identified misstatements on our opinion.



We have exercised professional judgement and have maintained professional scepticism throughout the audit, in accordance with Dutch Standards on Auditing, ethical requirements and independence requirements. Our audit included among others:

- identifying and assessing the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, designing and performing audit procedures responsive to those risks, and obtaining audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control;
- obtaining an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control;
- evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by the Board;
- concluding on the appropriateness of the Board's use of the going concern basis of accounting, and based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the company's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause a company to cease to continue as a going concern;
- evaluating the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures; and
- evaluating whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with the Board regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant findings in internal control that we identify during our audit.

Delft, 16 April 2026

Audit 4You B.V.

Signed by drs. A. Dijkhuizen RA

ANNEXES

Recettes et dépenses par source

(x EUR 1,000)	ICM	Sida	Gates Foundation	UNFPA	Lightful	Direct Relief	Fonds de l'ICM	OMS	FCDO	Erasmus	Autres subventions et dons	Total
RECETTES												
Cotisations	459	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	459
Financement de base	-	989	1,198	-	-	399	-	-	449	-	-	3,035
Financement des projets	-	-	-	88	95	-	-	352	-	33	5	575
Fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres recettes	96	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	96
TOTAL RECETTES	556	989	1,198	88	95	399	-	-	449	33	5	4,165
DÉPENSES												
Personnel	117	787	917	48	36	102	38	123	293	-	-	2,461
Conseil d'administration	33	25	-	-	-	-	-	-	7	-	-	65
Représentation	23	-	41	-1	-	6	9	-	-	-	-	78
Services professionnels	100	62	24	-	-	12	36	-	24	-	2	260
Frais administratifs généraux	335	25	21	-	-	20	-	-	37	-	-	438
Événements et programmes	10	87	228	43	64	241	32	229	82	28	3	1,047
TOTAL DES DÉPENSES	619	986	1,231	90	99	381	116	352	442	28	5	4,350
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	-63	2	-33	-1	-4	18	-116	-	7	5	-	-184
Produits/(charges) financiers	-149	-2	33	-	4	3	13	-	-7	-	-	-105
Impôt sur les sociétés - Congrès	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NET	-212	0	0	-1	0	21	-103	-	0	5	-	-290

Les dépenses sont affectées aux différentes sources de financement sur la base du temps réellement passé par le personnel et les prestataires extérieurs, du tarif X pour les projets et du budget convenu pour le financement de base, des factures des consultants et des autres coûts directs, en tenant compte d'une majoration pour couvrir les frais généraux de l'ICM. Les dépenses sont couvertes par les financements des donateurs et les cotisations des membres.

